

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2004 B 06487
Numéro SIREN : 552 111 809
Nom ou dénomination : KEOLIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2022 sous le numéro de dépôt 48916

KEOLIS S.A.
Etats financiers consolidés
31 décembre 2021



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SOMMAIRE

A. Etats financiers consolidés	3
1. Compte de résultat	3
2. Etat du résultat global	4
3. Etat de la situation financière	5
4. Tableau de variation des capitaux propres	6
5. Tableau des flux de trésorerie	7
B. Notes annexes aux états financiers consolidés	8
1. Informations générales	8
2. Principales méthodes comptables	8
2.1. <i>Référentiel comptable</i>	8
2.2. <i>Evolution en matière de principes comptables</i>	8
2.3. <i>Recours à des appréciations du Management dans l'application des normes comptables Groupe</i> ..	9
2.4. <i>Principes comptables</i>	10
3. Faits marquants de l'exercice 2021	29
4. Notes relatives au compte de résultat consolidé	30
4.1. <i>Charges de personnel</i>	30
4.2. <i>Résultat opérationnel</i>	31
4.3. <i>Calcul de l'EBITDA</i>	31
4.4. <i>Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence</i>	32
4.5. <i>Résultat financier</i>	32
4.6. <i>Impôt</i>	32
5. Notes relatives à l'état de la situation financière consolidée	34
5.1. <i>Goodwill</i>	34
5.2. <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	37
5.3. <i>Immobilisations corporelles</i>	37
5.4. <i>Droits d'utilisation</i>	37
5.5. <i>Titres mis en équivalence</i>	38
5.6. <i>Actifs financiers courants et non-courants</i>	39
5.7. <i>Stocks</i>	40
5.8. <i>Créances d'exploitation et diverses</i>	40
5.9. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	40
5.10. <i>Capitaux propres</i>	41
5.11. <i>Emprunts et dettes financières</i>	42
5.12. <i>Actifs et passifs par catégorie</i>	43
5.13. <i>Gestion des risques et instruments financiers dérivés</i>	44
5.14. <i>Provisions</i>	52
5.15. <i>Dettes d'exploitation et diverses</i>	57
6. Engagements hors état de la situation financière et obligations contractuelles	57
7. Litiges et passifs éventuels	58
8. Transactions avec les parties liées	59
8.1. <i>Transactions avec GROUPE KEOLIS S.A.S. et le Groupe EFFIA</i>	59
8.2. <i>Transactions avec les coentreprises et entreprises associées</i>	59
8.3. <i>Rémunération des dirigeants clés du Groupe</i>	59
9. Evénements postérieurs à la clôture	59
10. Périmètre de consolidation	60
10.1. <i>Filiales</i>	60
10.2. <i>Co-entreprises et entreprises associées</i>	65

A. Etats financiers consolidés

1. Compte de résultat

(en millions d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires		6 013,0	5 821,6
Autres produits liés à l'activité		15,5	22,6
Produits des activités ordinaires		6 028,5	5 844,2
Sous-traitance		(185,2)	(165,5)
Achats consommés et charges externes		(1 802,1)	(1 860,4)
Impôts et taxes		(24,5)	(26,3)
Charges de personnel, intéressement, participation	4.1	(3 437,4)	(3 327,7)
Autres produits opérationnels		7,4	1,1
Autres charges opérationnelles		(17,2)	(20,0)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants		0,6	(3,0)
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions		(400,7)	(468,2)
Résultat de cession sur immobilisations récurrent		(3,6)	(4,1)
Quote-part de reprise de subvention		9,7	5,8
Résultat opérationnel récurrent		175,5	(24,3)
Autres produits non récurrents	4.2	80,5	109,2
Autres charges non récurrentes	4.2	(81,9)	(349,0)
Dotation aux amortissements des droits contractuels et autres	4.2	(3,9)	(21,0)
<i>dont Dépréciations des écarts d'acquisition</i>		-	(17,4)
Résultat de cession des immos non récurrent		6,7	4,1
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence	4.2	176,9	(281,0)
Quote-part du résultat des entreprises associées	4.4	(11,6)	25,0
Résultat opérationnel après participations mises en équivalence		165,3	(256,0)
Coût endettement financier net	4.5	3,6	(0,2)
Autres produits financiers	4.5	1,4	28,5
Autres charges financières	4.5	(29,4)	(61,6)
Résultat financier		(24,4)	(33,3)
Résultat net avant impôt		140,9	(289,3)
Charges d'impôts	4.6	(66,5)	(23,8)
Résultat net de l'exercice		74,4	(313,2)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net consolidé		74,4	(313,2)
Part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(22,8)	14,9
Résultat net (part du groupe)		51,6	(298,3)

2. Etat du résultat global

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	74,4	(313,2)
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes de retraites à prestations définies	0,5	2,9
Gains (pertes) latents liés à réévaluation à la juste valeur des titres de participation non consolidés	(0,1)	(4,9)
Impôts sur écarts actuariels des régimes à prestations définies	(0,2)	4,4
Quote-part dans les autres éléments du résultat global non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-
Éléments non recyclables en résultat	0,3	2,5
Écarts de conversion et autres	(1,6)	3,7
Gains (pertes) latents	8,6	(2,1)
<i>instruments de couverture</i>	8,7	2,8
<i>variation de juste valeur des actifs</i>	(0,1)	(4,9)
Impôts sur les éléments recyclables	(2,4)	0,2
Quote-part dans les autres éléments du résultat global recyclables des entreprises mises en équivalence	2,5	(2,4)
Éléments recyclables en résultat	7,0	(0,6)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	7,3	1,7
Résultat global	81,7	(311,4)
Dont part du Groupe	56,2	(296,9)
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	25,5	(14,6)

3. Etat de la situation financière

Actif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	5.1	284,1	283,4
Autres immobilisations incorporelles	5.2	130,6	144,9
Droits d'utilisation	5.4	796,6	1 269,3
Immobilisations corporelles	5.3	533,5	595,3
Titres mis en équivalence	5.5	40,9	55,5
Actifs financiers non courants	5.6	917,4	714,4
Impôts différés actifs	4.6	71,9	85,2
Actifs non courants		2 775,0	3 148,1
Stocks et encours	5.7	182,0	148,2
Créances d'exploitation	5.8	535,2	494,1
Créances diverses	5.8	510,5	553,3
Actifs financiers courants	5.6	6,5	14,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	549,8	596,6
Actifs courants		1 783,9	1 806,2
TOTAL ACTIF		4 559,0	4 954,3

Passif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	5.10	399,8	619,8
Réserves et primes	5.10	145,4	212,9
Résultat net part du groupe	5.10	51,6	(298,3)
Capitaux propres part du groupe		596,8	534,4
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		75,7	83,6
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		22,8	(14,9)
Capitaux propres		695,3	603,1
Provisions pour risques et charges non courantes	5.14	127,2	259,6
Obligations locatives - non courant	5.4	614,3	1 076,7
Dettes financières non courantes	5.11	415,4	408,0
Impôts différés passifs	4.6	70,2	67,5
Passifs non courants		1 227,1	1 811,7
Provisions pour risques et charges courantes	5.14	62,8	87,6
Obligations locatives - courant	5.4	187,9	226,4
Dettes financières courantes	5.11	157,1	107,1
Trésorerie passive	5.9	302,8	241,0
Dettes d'exploitation et autres dettes	5.15	1 926,2	1 877,3
Passifs courants		2 636,7	2 539,4
TOTAL PASSIF		4 559,0	4 954,3

4. Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAL	RESERVES ET AUTRES					Capitaux propres
	Réserves	Eléments recyclables en résultat		Autres gains (pertes) latents, nets, non recyclables en résultat	Sous-total	
		Ecart de conversion	Autres gains (pertes) latents, nets			

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019	412,8	195,4	(13,6)	(6,3)	21,0	196,6	609,4
Attribuable aux actionnaires de Keolis S.A.	412,8	116,7	(15,4)	(4,8)	21,7	118,2	531,0
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	78,7	1,9	(1,4)	(0,8)	78,4	78,4

Dividendes versés aux actionnaires de Keolis S.A.	-	(0,2)	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Augmentation du capital de Keolis S.A.	300,0	-	-	-	-	-	300,0
Extourne d'une écriture historique Australie	-	1,8	-	-	-	1,8	1,8
Ajustement des reports déficitaires Belgique	-	(1,0)	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Réduction de capital par apurement du report à nouveau	(93,0)	93,0	-	-	-	93,0	-
Autres variations	-	0,2	-	0,1	(0,3)	(0,0)	(0,0)
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE Keolis S.A. (A)	207,0	93,6	-	0,1	(0,3)	93,4	93,4

Dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(0,0)	-	-	-	(0,0)	(0,0)
Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	-	5,9	-	-	-	5,9	5,9
Extourne d'une écriture historique Australie	-	(0,9)	-	-	-	(0,9)	(0,9)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	0,0	-	-	-	0,0	0,0
Autres variations	-	0,1	-	1,4	(1,6)	(0,1)	(0,1)
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	5,1	-	1,4	(1,6)	4,8	4,8

L=F6(Résultat net)	-	(313,2)	-	-	-	(313,2)	(313,2)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	1,4	(1,9)	2,3	1,8	1,8
RESULTAT GLOBAL (C)	-	(313,2)	1,4	(1,9)	2,3	(311,4)	(311,4)

L= VARIATIONS DE LA PERIODE (A+B+C)	207,0	(214,5)	1,4	1,9	(2,0)	(213,3)	(6,3)
Attribuables aux actionnaires de Keolis S.A.	207,0	(204,7)	3,1	0,3	(2,3)	(203,6)	3,3
Attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(9,8)	(1,8)	1,6	0,3	(9,7)	(9,7)

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020	619,8	(19,1)	(12,2)	(4,3)	18,9	(16,7)	603,1
Attribuable aux actionnaires de Keolis S.A.	619,8	(88,0)	(12,3)	(4,5)	19,4	(85,4)	534,4
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	68,9	0,1	0,2	(0,5)	68,7	68,7

Dividendes versés aux actionnaires de Keolis S.A.	-	(0,0)	-	-	-	(0,0)	(0,0)
Impact baisse taux d'impôt France	-	-	-	-	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Changement de méthode IAS19 sur décision de l'IFRIC en 2021	-	6,4	-	-	-	6,4	6,4
Réduction de capital par apurement du report à nouveau	(220,0)	220,0	-	-	-	220,0	-
Autres variations	-	(0,7)	0,0	(0,0)	0,9	0,2	0,2
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE Keolis S.A. (A)	(220,0)	225,6	0,0	(0,0)	0,6	226,2	226,2

Dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	-	4,8	-	-	-	4,8	4,8
Autres variations	-	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	4,3	-	-	0,0	4,3	4,3

L=F6(Résultat net)	-	74,4	-	-	-	74,4	74,4
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	0,9	6,1	0,3	7,3	7,3
RESULTAT GLOBAL (C)	-	74,4	0,9	6,1	0,3	81,7	81,7

L= VARIATIONS DE LA PERIODE (A+B+C)	(220,0)	304,3	0,9	6,1	0,9	312,2	92,2
Attribuables aux actionnaires de Keolis S.A.	(220,0)	277,3	(1,9)	6,2	0,9	282,4	62,4
Attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-	27,0	2,9	(0,2)	0,0	29,8	29,8

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021	399,8	285,2	(11,3)	1,8	19,8	295,5	695,3
Attribuable aux actionnaires de Keolis S.A.	399,8	189,3	(14,3)	1,7	20,2	197,0	596,8
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	95,9	3,0	0,0	(0,5)	98,5	98,5

5. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2021	31/12/2020
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence		176,9	(281,0)
Eléments non décaissables		342,4	674,3
EBITDA	4.3	519,3	393,3
Elimination de provisions sur actifs circulants		(0,6)	(3,3)
Variation du BFR (1)		(72,8)	210,7
Impôts payés		11,1	(6,8)
A) Excédent Brut d'Exploitation		457,0	593,9
Investissements industriels		(192,6)	(184,9)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles (prix de vente)		79,2	8,5
Subventions d'investissements reçues		25,9	45,7
Variations des actifs financiers de concession (IFRIC 12)		(1,8)	(22,6)
Investissements financiers		(210,0)	(160,6)
Cessions d'actifs financiers		15,6	76,9
Trésorerie sur variations de périmètre (2)		(80,3)	3,7
B) Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(364,0)	(233,4)
Disponible après investissement		93,0	360,5
Dividendes versés		(0,6)	(0,5)
Dividendes reçus		5,8	8,0
Variation des capitaux propres (Autres transactions avec les		5,1	306,0
Nouveaux emprunts	5.11	221,7	141,8
Remboursements d'emprunts	5.11	(168,9)	(231,4)
Intérêts reçus		9,4	8,3
Intérêts versés		(6,8)	(8,8)
Variation des autres dettes financières	5.11	(0,1)	0,0
Remboursement des obligations locatives	5.4	(246,0)	(268,0)
Intérêts financiers nets versés sur obligations locatives	5.4	(29,6)	(41,5)
Autres		(1,7)	(0,6)
C) Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(211,8)	(86,6)
D) Incidence des variations des cours de devises		10,3	(2,7)
Variation de trésorerie nette (A+B+C+D)		(108,6)	271,3
Trésorerie d'ouverture	5.9	355,6	84,4
Trésorerie de clôture	5.9	247,1	355,6
Variation de trésorerie nette		(108,6)	271,3

(1) En 2020, le Groupe a bénéficié d'effets favorables sur la variation du BFR qui se sont partiellement retournés en 2021, suite aux mesures gouvernementales de report de paiements de charges sociales et compte tenu du report de restitution des avances accordées par les autorités publiques.

(2) La trésorerie sur variation de périmètre est principalement liée à la sortie de l'Allemagne.

B. Notes annexes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

La société KEOLIS S.A. et ses filiales (« le Groupe ») développent des offres de mobilité sur-mesure, adaptées à chaque problématique locale : métro automatique, tramway, train, bus, cars, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service. La société Keolis S.A exporte son savoir-faire en matière de multimodalité dans 15 pays du monde.

La société KEOLIS S.A, société tête du Groupe, est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France, dont le siège social est situé au 20/22 rue Le Peletier 75320 PARIS Cedex 09.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos du 31 décembre 2021 sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 mars 2022.

Les comptes du Groupe sont intégrés globalement dans ceux de GROUPE KEOLIS S.A.S que la SNCF consolide en intégration globale.

Les états financiers consolidés sont établis en euro (€), monnaie fonctionnelle du Groupe, et, sauf indication contraire, présentés en millions d'euros (M€).

Le groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

2. Principales méthodes comptables

2.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe au titre du 31 décembre 2021 sont établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'IASB telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021. Celles-ci sont disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/commission/index_fr

En l'absence d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres négociés sur un marché réglementé, le Groupe a choisi de ne publier ni les informations relatives au résultat par action (IAS 33), ni les informations relatives aux secteurs opérationnels (IFRS 8).

2.2. Evolution en matière de principes comptables

2.2.1. Application de normes, amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021

Les amendements de normes IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés de Keolis.

Amendements des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 4, IFRS 7, et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 »

Ces amendements complètent ceux publiés en 2019, et se concentrent sur les effets du remplacement de l'ancien taux d'intérêt de référence par un autre taux de référence du fait de la réforme, dans les états financiers.

Les modifications de cette phase finale concernent

- Les modifications des flux de trésorerie contractuels - la mise à jour du taux d'actualisation seule ne conduit pas à la décomptabilisation, ni à la réévaluation des instruments financiers, mais

plutôt à une mise à jour du taux d'intérêt effectif pour refléter le changement du taux de référence alternatif,

- La comptabilité de couverture - une société n'a pas à cesser sa comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte les modifications requises par la réforme, si la couverture répond à d'autres critères de comptabilité de couverture ; et
- Les informations à fournir - l'entreprise est tenue de divulguer des informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la façon dont elle gère la transition vers des taux de référence alternatifs.

Des avenants aux contrats faisant référence aux taux réformés ont été signés : l'écart entre les anciens et les nouveaux taux de référence ont été compensés par l'utilisation de spreads adaptés.

L'application de cet amendement n'a pas généré d'impact significatif dans les comptes du Groupe.

Décision de l'IFRIC quant à la méthode de calcul des avantages postérieurs à l'emploi (IAS19)

La décision d'agenda définitive de mai 2021 relative à la norme IAS 19 – Avantages du personnel, concerne l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes d'acquisition des droits ou aux périodes de service, relative à certains régimes de retraite à prestations définies dont les droits constitués sont notamment conditionnels à la présence du bénéficiaire au jour du départ à la retraite. L'IFRIC précise le calcul de l'engagement concernant la période d'acquisition des droits qui est déterminée en partant de la date de retraite et non plus de la date d'embauche. De plus, lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement. L'application de cette décision a eu pour incidence une diminution de la provision pour retraite non matérielle.

Interprétation de l'IFRIC relative à la comptabilisation des coûts d'installation des logiciels en SAAS

La décision de l'IFRIC de mars 2021 porte sur les coûts de configuration (paramétrage) et de customisation (modification ou extension du code source) des logiciels en mode SaaS. Elle indique que, dès lors que le logiciel n'est pas contrôlé par l'entité, les coûts de configuration et de customisation s'y rapportant ne constituent pas un actif incorporel mais constituent une charge de service, sauf à démontrer que ces travaux sont sous la responsabilité d'un même fournisseur et que le service de configuration et de customisation n'est pas distinct du service SAAS au sens de la norme IFRS 15. Dès lors, les coûts de C&C sont alors initialement comptabilisés au bilan en charges constatées d'avance, puis reconnus en charge de façon étalée sur la durée du service d'accès au SaaS.

L'analyse des actifs concernés au niveau du Groupe est en cours et les impacts de l'application de cette interprétation de l'IFRIC seront comptabilisés au 1^{er} semestre 2022.

2.2.2. Normes, amendements de normes et interprétations sans application par anticipation

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations d'applications obligatoires à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2021 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission Européenne.

2.3. Recours à des appréciations du Management dans l'application des normes comptables Groupe

Pour établir les comptes du Groupe, conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses, reposant notamment sur des plans d'actions en cours sur certaines opérations, qui affectent les montants figurant dans les états financiers. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations. La direction est également amenée à exercer son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables. En conséquence, les estimations futures pourraient évoluer par rapport à celles retenues au 31 décembre 2021.

Les estimations et hypothèses concernent principalement les durées des relations contractuelles, les tests de dépréciation des actifs, les impôts différés actifs, les instruments financiers, les provisions, notamment les provisions pour retraites, les litiges, les pertes sur contrats déficitaires et la reconnaissance des produits à recevoir et des pénalités à supporter dans le cadre des relations contractuelles.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes 2021, la direction a effectué ses estimations et formulé ses hypothèses en intégrant les effets de la crise sanitaire sur l'activité de transports, notamment les ajustements de l'offre et la prise en compte des mécanismes de compensation proposés localement par l'Etat ou les Autorités de transport public. De même, les hypothèses tiennent compte des plans d'actions prévus pour s'adapter aux nouvelles conditions observées sur le marché du transport public.

Le Groupe continue à être particulièrement attentif aux effets de la crise sanitaire COVID 19 sur les estimations significatives et plus particulièrement sur les sujets suivants :

- L'évaluation des goodwill (note 5.1) et des immobilisations incorporelles (note 5.2). Le Groupe a pris en compte les incertitudes relatives au contexte de crise sanitaire Covid-19 sur l'évaluation des valeurs recouvrables de ces actifs
- L'analyse de la rentabilité des contrats
- L'évaluation des déficits fiscaux reportables activés (note 4.6), en tenant compte des éventuelles incidences du contexte de crise sanitaire Covid-19, sur les prévisions de résultats taxables.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des opérations

2.4. Principes comptables

2.4.1 Référentiel comptable

Les actifs et passifs compris dans les états financiers consolidés du Groupe sont évalués et comptabilisés selon différentes conventions d'évaluation autorisées par le référentiel IFRS correspondant principalement au coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou classés comme disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

2.4.2 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les produits et charges des sociétés sont intégrés dans le résultat du Groupe à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la date de perte de contrôle.

Filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Les filiales sont toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, le contrôle. Les états financiers consolidés du Groupe incluent les actifs, les passifs, et les produits et charges de ces sociétés.

Ce contrôle existe dès lors que Keolis S.A a le pouvoir sur l'entité, l'exposition ou les droits à des rendements variables, et la capacité à influencer sur ces rendements. Pour apprécier ce contrôle, sont pris

en compte les règles de gouvernance établies et les droits détenus par les autres actionnaires afin de s'assurer de leur caractère purement protectif. L'analyse des droits de vote potentiels immédiatement exerçables ou convertibles, y compris ceux détenus par une autre entité, est également effectuée pour déterminer ceux conférant des droits substantifs pertinents dans l'analyse du pouvoir, conformément à la norme IFRS 10 « Etats Financiers Consolidés ».

Entreprises associées et coentreprises mises en équivalence

Les entités associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle sont des entreprises associées. Cette influence notable est présumée à partir de 20% des droits de vote.

Selon la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées ou coentreprises sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. La part du Groupe dans le résultat des entreprises associées ou coentreprises est reconnue dans le compte de résultat alors que sa part dans les mouvements de réserves postérieurs à l'acquisition est reconnue en réserves. Les mouvements postérieurs à l'acquisition sont portés en ajustement de la valeur de l'investissement. La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée ou une coentreprise est constatée dans la limite de la valeur comptable de la participation ainsi que toute quote-part à long terme éventuelle. Les pertes supplémentaires ne font pas l'objet d'une provision sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise associée ou coentreprise.

Participations ne donnant pas le contrôle

Une participation ne donnant pas le contrôle est la part d'intérêt, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à la juste valeur à la date de prise de contrôle.

Clôtures décalées

Pour les sociétés dont la clôture n'est pas au 31 décembre, des états financiers intermédiaires à cette même date sont établis.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations entre entreprises consolidées qui ont une incidence sur leur bilan ou leur compte de résultat sont éliminées. Les pertes réalisées sur des transactions entre sociétés consolidées qui sont indicatives d'une perte de valeur ne sont pas éliminées. La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » s'applique aux différences temporaires résultant de l'élimination des profits et des pertes sur transactions intragroupe.

2.4.3 Conversion des opérations et des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés consolidées étrangères, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro qui est la monnaie de présentation, sont convertis comme suit :

- les actifs et passifs sont convertis aux derniers cours officiels de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période, sauf fluctuations importantes des cours de change ;
- les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises : ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au cours de clôture de chaque période ;
- les écarts résultant de ces conversions sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés au poste « réserves de conversion ».

Conversion des opérations en devises

Les sociétés du Groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux derniers cours officiels de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change correspondantes sont enregistrées en résultat financier.

2.4.4 Regroupement d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique la norme IFRS 3 Révisée.

Le regroupement d'entreprises s'entend dès l'obtention du contrôle. A la prise de contrôle, l'acquéreur comptabilise à la juste valeur les actifs acquis et passifs assumés de l'entreprise acquise et évalue le goodwill ou le profit en résultant.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont reconnues sur option pour chaque regroupement :

- soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis (méthode dite du goodwill partiel) ;
- soit à la juste valeur de la participation (méthode dite du goodwill complet).

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Dans le cas d'une prise de contrôle par étapes, la participation antérieurement détenue avant prise de contrôle est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé au résultat opérationnel après les résultats de cession d'actifs.

Les engagements liés à des clauses de compléments de prix sont évalués à leur juste valeur dès la date d'acquisition.

Les ajustements de compléments de prix en trésorerie au cours du délai d'affectation de douze mois à la date d'acquisition doivent être analysés afin de déterminer :

- si l'ajustement est lié à de nouveaux éléments intervenus depuis la prise de contrôle : contrepartie en résultat ;
- si l'ajustement résulte de nouvelles informations collectées permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle : contrepartie en goodwill.

La variation ultérieure de la dette correspondant au complément de prix au-delà du délai d'affectation est comptabilisée en résultat.

Au-delà de la prise de contrôle, les acquisitions/cessions sans perte de contrôle sont traitées comme des transactions entre actionnaires et donc comptabilisées directement par capitaux propres.

2.4.5 Goodwill

Le Goodwill (écart d'acquisition positif) représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Le Goodwill constaté sur une entreprise associée est inclus dans la valeur de la participation, dans le poste de l'état de la situation financière « Titres mis en équivalence ».

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition pour les informations nouvelles relatives à des faits et circonstances qui prévalaient à cette date d'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective de l'écart d'acquisition. Au-delà de ce délai, toute modification des actifs acquis et passifs assumés est comptabilisée via le compte de résultat.

Si les informations résultent d'événements intervenus après la date d'acquisition, elles sont comptabilisées en résultat.

Les Goodwill n'étant pas amortissables, ils font l'objet de tests de perte de valeur chaque année ou plus fréquemment quand les événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité d'une perte de valeur (cf. 2.4.10).

Les Goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies des regroupements effectués selon les modalités présentées dans la note 2.4.10.

Les badwill (écart d'acquisition négatif) sont comptabilisés au compte de résultat.

2.4.6 Actifs de concession

Présentation de l'interprétation IFRIC 12

Une convention est incluse dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12 lorsque les actifs utilisés pour la réalisation du service public sont contrôlés par le délégant. Le contrôle est présumé quand les deux conditions suivantes sont remplies :

- le délégant contrôle ou régule le service public, c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la délégation et détermine à qui et à quel prix le service doit être rendu ;
- et le délégant contrôle l'infrastructure lorsque la convention arrive à son terme, c'est-à-dire qu'il a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Dans le cadre de ses activités de transports collectifs, le Groupe est notamment titulaire de contrats de délégation de service public.

En France, le Groupe exploite des délégations de service public principalement sous la forme de contrats de type affermage (gestion de service public) selon lequel l'exploitant est tenu de gérer et de maintenir en l'état les installations détenues et financées par les collectivités locales – autorités organisatrices (A.O.).

En application de l'interprétation IFRIC 12, les infrastructures utilisées qui sont contrôlées par le délégant ne peuvent pas dans ce cas être inscrites au bilan du délégataire en tant qu'immobilisation corporelle mais figurent sous la forme d'un actif incorporel (« modèle incorporel ») et/ou d'un actif financier (« modèle de l'actif financier ») :

- le « modèle actif financier » s'applique lorsque le délégataire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le délégant sur le montant des encaissements de la part du service public. La rémunération est indépendante de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers.
- le « modèle incorporel » s'applique lorsque le délégataire reçoit un droit à facturer les utilisateurs du service public et supporte ainsi un risque de financement ;

Dans le cas où le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, le Groupe a considéré dans la valorisation de l'actif IFRIC 12 les paiements des redevances ou des loyers fixes et variables.

Modèle de l'actif financier

Dans le cadre des services de délégations, l'opérateur dispose du droit inconditionnel si le délégant lui garantit contractuellement le paiement :

- des montants définis ou déterminés dans le contrat ;
- ou de tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée dans les rubriques « Actifs financiers non courants » détaillées dans l'annexe 5.6. Ils sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'un remboursement.

Lorsque le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, la contrepartie de l'actif financier est un passif financier de concession.

Le produit financier calculé sur la base du taux d'intérêt effectif, équivalent au taux de rentabilité interne du projet, est comptabilisé en produit des activités ordinaires.

Dans le cadre du modèle de l'actif financier, le produit des activités ordinaires n'est reconnu en chiffre d'affaires que dans les cas où le Groupe peut être considéré comme acteur principal.

Modèle de l'actif incorporel

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du délégant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le délégant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service public.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » détaillée dans l'annexe 5.2. Ces actifs sont amortis généralement de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, la contrepartie de l'actif incorporel est une dette d'exploitation.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le produit des activités ordinaires comprend :

- Le chiffre d'affaires à l'avancement des biens ou infrastructures en cours de construction ;
- La rémunération relative à la prestation de services.

Modèle mixte ou bifurcation

L'application du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le délégant.

Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du délégant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers.

Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le délégant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

2.4.7 Actifs incorporels hors Goodwill

Les actifs incorporels figurent dans l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition net du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ils concernent principalement les brevets, licences, marques, droits contractuels, actifs de retraite, logiciels et actifs incorporels de délégation issus de l'application d'IFRIC 12.

Dans le cadre des réponses aux appels d'offres attribuant les contrats, le Groupe active les coûts de mobilisation répondant aux critères d'activation dès lors que le contrat est quasi-certain d'être obtenu. L'actif sur contrats correspondant est amorti sur la durée de vie du contrat.

Dans le cadre des acquisitions effectuées par le Groupe, la relation contractuelle entre la société acquise et son client (l'autorité organisatrice) est valorisée à sa juste valeur et comptabilisée distinctement de l'écart d'acquisition en tant que droit contractuel, celle-ci répondant aux critères d'identification prévus par IAS 38 et IFRS 3 révisée.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont revus au moins à chaque exercice et révisés le cas échéant. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- marques : sur une durée comprise entre 5 et 15 ans ;
- droits contractuels (hors baux emphytéotiques): sur une durée de deux à vingt ans, correspondant à leur durée d'utilité estimée prenant en compte un taux de renouvellement des contrats lorsque le Groupe bénéficie d'un historique de renouvellement fort sur l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) concernée ;
- logiciels : sur une durée d'un à cinq ans ;
- actifs de délégation amortis sur la durée du contrat (cf. 2.4.6) ;
- actifs sur contrats amortis sur la durée du contrat.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les actifs incorporels ne sont pas amortis ils font l'objet d'un test de perte de valeur (Cf. 2.4.10). Notamment, les agréments détenus pour une durée illimitée ne sont pas amortissables.

2.4.8 Droits d'utilisation

L'existence d'une location dans un contrat repose principalement sur le contrôle exercé par le preneur sur le droit d'utiliser un actif identifié pendant une durée déterminée. Les contrats éligibles sont alors présentés au bilan par l'inscription :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- d'une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements restant dus au bailleur.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages incitatifs reçus de celui-ci ;
- les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent lorsque le contrat prévoit une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

Évaluation de l'obligation locative

À la prise d'effet du contrat, l'obligation locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non-renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Certains événements peuvent conduire à une réestimation des valeurs inscrites au bilan. Il s'agit notamment des situations suivantes :

- révision de la durée de location, du loyer ou du périmètre des actifs loués ;
- ré-estimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- révision des taux ou index sur lesquels sont basés les loyers...

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation locative est le taux implicite du contrat lorsqu'il est facilement déterminable, ou à défaut, le taux marginal d'endettement du preneur au commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée, avec une garantie et dans un environnement économique similaires, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif de valeur équivalente au droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la durée contractuelle négociée. Les hypothèses de renouvellement ou de résiliation ne sont prises en compte que si un contexte particulier permet au Groupe d'être raisonnablement certain :

- d'exercer une option de renouvellement, par exemple, lorsque l'actif loué est considéré comme "stratégique" ou encore lorsqu'il a fait l'objet d'investissements "significatifs" alors que la durée résiduelle de location est significativement faible.
- De ne pas exercer l'option de résiliation prévue contractuellement par exemple en cas de rupture anticipée du contrat de Délégation de Service Public.

2.4.9 Actifs corporels

Les dépenses d'immobilisations corporelles du Groupe sont comptabilisées en tant qu'actif à leur coût d'acquisition lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent dans l'état de la situation financière à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation comprend son coût d'achat ou de production ainsi que tous les coûts directement attribuables à sa mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles cessent d'être comptabilisées à l'actif lors de leur sortie (cession ou mise hors service) ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Tout gain ou perte résultant de la sortie de l'état de la situation financière d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'exercice de sa sortie.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, il n'est pas dans la vocation des différentes filiales de détenir des actifs immobiliers de placement.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles uniquement si elles respectent les critères généraux mentionnés ci-dessus et constituent des composants.

Dans le cas contraire, ces dépenses sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

Du fait de son activité de transport collectif de voyageurs, le Groupe engage des dépenses de gros entretien et grandes révisions pluriannuelles sur son parc « light rail » (métro, tramway) et ferroviaire. Ces dépenses sont immobilisées sous la forme d'un composant révision, qui est ensuite amorti. Par ailleurs, les dépenses qui constituent des remises à niveau ou des accroissements exigés du potentiel productif, et les modifications apportant de nouvelles fonctionnalités ou des allongements de durée de vie, sont des apports du délégataire immobilisables.

Amortissements

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées annuellement ou dès lors que surviennent des modifications durables des conditions d'exploitation. A ce jour les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives à la fin de la durée d'utilité.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	15 – 20 ans
Matériels et outillages	5 – 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 – 10 ans
Matériel automobile :	
<i>Automobiles</i>	5 ans
<i>Autocars et Autobus</i>	10 - 15 ans
<i>Matériel ferroviaire</i>	15 - 30 ans

Subventions d'investissement publiques

Les subventions publiques qui couvrent partiellement ou totalement le coût d'une immobilisation sont comptabilisées au passif en « Dettes d'exploitations et autres dettes » et reprises dans le compte de résultat de manière systématique sur la durée d'utilité des immobilisations concernées.

2.4.10 Perte de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement et plus fréquemment en cas d'indices de perte de valeur, pour les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie, donc non amortissables.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie, et qui font donc l'objet d'un amortissement, un test de perte de valeur n'est réalisé qu'en cas d'indices de pertes de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent au plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres groupes d'actifs. Elles correspondent aux activités en France et principalement par pays à l'étranger.

Pour la réalisation de ces tests, les actifs testés sont regroupés par UGT conformément aux dispositions d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Par ces tests, la valeur nette comptable des actifs est comparée à leur valeur recouvrable, celle-ci étant égale à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente potentiels ou de la valeur d'utilité. En l'absence de juste valeur observable sur un marché organisé, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs testé fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux de trésorerie nets, issus des dernières prévisions pour chacun des groupes d'UGT élaborés selon les principales hypothèses et modalités suivantes :

- budgets et plan à moyen terme sur un horizon de 5 ans établis par la Direction sur la base d'hypothèses de croissance et de rentabilité tenant compte des performances passées, de l'évolution prévisible de l'environnement économique et du développement attendu des marchés. La meilleure estimation des conséquences de la crise sanitaire a également été prise en compte ;
- extrapolation du flux net de la dernière année ou de la moyenne des flux constatés sur les 5 dernières années par application d'hypothèses de croissance précisées dans la note 5.1 ;
- actualisation des flux prévisionnels ressortant de ces plans à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital (CMPC) du Groupe.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat, en autres charges non récurrentes, si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte de valeur est en premier lieu affectée à l'écart d'acquisition alloué à l'UGT ou aux groupes d'UGT testés, puis aux autres actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Cette répartition ne doit pas avoir pour effet de ramener la valeur comptable d'un actif individuel en dessous de sa juste valeur, de sa valeur d'utilité ou de zéro.

Les éventuelles pertes de valeur affectées à un écart d'acquisition ne sont pas réversibles, contrairement aux pertes de valeur des autres actifs corporels et incorporels.

En cas de reprise de pertes de valeur, la valeur comptable de l'actif est plafonnée à la valeur comptable, nette des amortissements sans prise en compte d'aucune perte de valeur comptabilisée au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

2.4.11 Actifs financiers

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente d'actif. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur pour lesquels ces coûts sont comptabilisés au compte de résultat).

Les actifs financiers sont dé-comptabilisés de l'état de la situation financière dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou le contrôle de ces actifs. Les actifs financiers dont la maturité (ou la détention prévue) est supérieure à un an sont classés dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

En application de la norme IFRS 9, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des catégories comptables prévues, à la date de comptabilisation initiale, en fonction du modèle de gestion appliqué pour ces actifs et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels (critères du « prêt basique »).

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres au sens d'IAS 32 offre à son détenteur un droit résiduel sur l'actif d'une entité après déduction du passif, sans que l'émetteur de l'instrument n'ait l'obligation :

- de lui remettre de la trésorerie ou un autre actif financier,
- ou encore d'échanger des instruments financiers dans des conditions qui lui seraient potentiellement désavantageuses.

Les instruments de capitaux propres du Groupe Keolis concernent les participations non consolidées. Le Groupe Keolis choisit la classification de ses instruments de capitaux propres actifs de manière irrévocable, soit dans la catégorie des titres dont la juste valeur varie en contrepartie des capitaux propres en « Eléments non recyclables en résultat » sans possibilité de recyclage par résultat (c'est le cas des investissements stratégiques dans les entités créées dans le cadre de partenariats publics-privés, et des participations historiques à la date de première application), soit dans la catégorie des titres dont la juste valeur varie en contrepartie du compte de résultat.

Instruments de dette

Les instruments de dettes sont définis par la norme IAS 32 comme étant des instruments financiers ne répondant pas à la définition d'instruments de capitaux propres énoncée ci-dessus.

Une analyse des flux de trésorerie générés par l'instrument ainsi que les intentions de la Direction dans le cadre de ces investissements, est alors effectuée par le Groupe afin de déterminer la classification des instruments financiers selon les 3 catégories suivantes :

- Instrument de dettes valorisés au coût amorti « hold to collect »: il s'agit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), et que la Direction a l'intention de conserver jusqu'à son échéance.
- Instruments de dettes valorisés à la Juste Valeur par Capitaux Propres (« Autres Eléments du résultat Global »), recyclés en résultat au moment de la cession « hold to collect and sell » : il s'agit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), que la Direction a l'intention de céder à moyen terme.
- Instruments de dettes valorisés à la Juste Valeur par résultat « hold to sell » : il s'agit
 - soit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), que la Direction a l'intention de céder à court terme,
 - ou des instruments de dettes dont on ne peut contractuellement affirmer que les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées.

Dans le cas d'instruments comportant une composante de dette et une autre de capitaux propres, la norme IFRS 9 n'autorise pas leur décomposition : l'analyse de l'instrument conduira à sa classification dans l'une ou l'autre des catégories. Par exemple, les prêts convertibles en actions sont classifiés dans la catégorie des instruments de dette dont la juste valeur varie par le compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers

A l'origine de la comptabilisation de l'actif financier, le Groupe considère les éventuelles pertes de crédits attendues non seulement sur la base d'une indication objective mais également au regard de statistiques issues de son expérience historique.

La valeur d'entrée d'un actif financier dépend donc du niveau de risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

Par la suite, une perte de valeur est constatée sur un actif ou un groupe d'actifs financiers non évalué à la juste valeur, dans le cas d'une augmentation significative du risque de crédit ou s'il existe une indication objective de la dépréciation, résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, et si la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

L'évaluation des créances commerciales est présentée en 2.4.13.

2.4.12 Stocks

Les stocks comprennent essentiellement les matières consommables, les marchandises ou fournitures diverses utilisées pour l'entretien et la réparation des véhicules ou bien destinées à la revente.

Ces stocks sont valorisés au coût d'achat. Une dépréciation est comptabilisée pour ramener le coût d'achat (déterminé suivant la méthode du « Coût Moyen Pondéré » (CMP) ou du « Premier entré - Premier sorti » (PEPS)) à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure. Conformément à la norme IAS 2, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

2.4.13 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement qui sont généralement courtes. La valeur comptable est ultérieurement évaluée si requis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, éventuellement diminué des dépréciations pour pertes de valeur. A l'origine de la comptabilisation de la créance commerciale, le Groupe considère les éventuelles pertes de crédits attendues non seulement sur la base d'une indication objective mais également au regard de statistiques issues de son expérience historique.

Compte tenu du faible risque de crédit porté par ses clients (autorités publiques principalement), le Groupe Keolis applique la méthode simplifiée pour les créances commerciales et constate que la perte de crédit attendue à la comptabilisation de la créance est négligeable.

Par la suite, s'il y a une indication objective de dépréciation ou s'il existe un risque que le Groupe ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat. Cette dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et les flux actualisés de trésorerie futurs estimés recouvrables, actualisés au taux d'intérêt effectif à l'origine.

2.4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue ainsi que les autres placements à court terme et instruments liquides facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable, et dont la maturité est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

2.4.15 Impôt sur le résultat

La société KEOLIS S.A et ses filiales françaises font partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société mère : GROUPE KEOLIS S.A.S. D'autres régimes d'intégration fiscale existent également à l'International. L'effet de ces régimes est reconnu au compte de résultat.

La charge ou le produit d'impôt sur le résultat comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période. Il inclut également les ajustements du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Les impôts différés sont calculés par entité selon l'approche bilancielle, sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale, y compris les biens dont le Groupe a la disposition dans le cadre de locations financières.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant, selon la méthode du report variable, les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé ou maintenu à l'actif que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporaire déductible relative qui en est à l'origine pourra être imputée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau de chaque entité fiscale lorsque l'entité réalise l'actif et règle le passif sur la même échéance, conformément au respect des conditions suivantes :

- droit juridiquement exécutoire de compenser ;
- intention de régler ;
- calendrier de paiement.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, coentreprises et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

2.4.16 Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur minorée des coûts liés à l'emprunt puis, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur sa durée de vie. La valeur comptable de l'emprunt à l'origine inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes d'émissions éventuelles.

A l'extinction anticipée de la dette, les coûts non amortis sont comptabilisés en charges.

En cas de renégociation d'un emprunt, la norme IFRS 9 volet 1 impose le maintien du taux d'intérêt d'origine, et la comptabilisation d'un impact immédiat dans le compte de résultat à hauteur de l'écart entre les flux contractuels attendus avant modification, et les flux contractuels attendus après modification.

2.4.17 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- Risque de taux d'intérêts ;
- Risque de change ;
- Risque de matières premières.

Les instruments financiers dérivés sont évalués et comptabilisés au bilan à leur juste valeur, à la date de mise en place puis à chaque date d'arrêté comptable.

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les méthodes standard de valorisation et sur la base des conditions de marché "mid-market" communément utilisées sur les marchés. Les données de marché utilisées sont de niveau 2 au sens de la norme IFRS 13.

Le traitement des gains et pertes de réévaluation de juste valeur dépend de la désignation ou non de l'instrument dérivé en tant qu'instrument de couverture et de la nature de l'élément couvert.

Certains instruments financiers dérivés sont éligibles à l'une des trois catégories de comptabilité de couverture définies par la norme IFRS 9 :

- Couverture de juste valeur ;
- Couverture de flux de trésorerie ;
- Couverture d'investissement net.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles de la comptabilité de couverture.

Les critères permettant d'appliquer la comptabilité de couverture sont principalement :

- une documentation générale de couverture qui décrit l'exposition du Groupe aux différents risques financiers et sa stratégie de couverture ;
- une relation de couverture clairement établie à la date de mise en place de chaque instrument financier dérivé ;
- une efficacité de la relation de couverture démontrée de façon prospective à la mise en place et à chaque arrêté comptable par le biais de tests d'efficacité.

Les instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières sont traités avec des contreparties bancaires de première catégorie, en accord avec la politique de gestion du risque de contrepartie de Groupe. En conséquence, le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable.

Les instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture sont actuellement comptabilisés en couverture de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Les variations de valeur intrinsèque des instruments financiers dérivés comptabilisés en couverture de flux de trésorerie sont intégralement comptabilisées en capitaux propres (réserves recyclables). La valeur temps initiale (prime) est traitée comme un coût de la couverture dont les variations de valeur ultérieures sont reconnues en OCI.

En application de la norme IFRS 9, la composante contango/backwardation, correspondant à l'écart de prix entre le cours à terme pour les swaps (ou le prix d'exercice pour les options) et le cours au comptant peut être au choix, traitée comme un coût de la couverture ou en résultat financier : au 31 décembre 2021, la composante contango/backwardation de toutes les transactions est considérée comme un coût de la couverture.

La variation de juste valeur des dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (par exemple, la part asymétrique des tunnels) est comptabilisée en résultat financier.

Dans le cadre de l'application de l'amendement phase 1 d'IFRS 9/IAS 39 relatif à la réforme des taux de référence qui a été publié en septembre 2019 et adopté par l'Union Européenne le 15 janvier 2020, les relations de couverture des instruments de taux ne sont pas remises en cause au 31 décembre 2021.

Les relations de couverture sont exposées aux taux de référence suivants :

- EUR Euribor 1 mois
- EUR Euribor 3 mois
- USD Libor 1 mois
- USD Libor 3 mois.

Les financements sous-jacents concernés sont les financements syndiqués et bilatéraux détenus par Keolis SA (sur lequel 9% des instruments de couverture de taux du groupe sont adossés).

L'ensemble des instruments de couverture de taux est visé par l'exemption prévue dans l'amendement puisque toutes ces opérations sont :

- qualifiées en Cash-Flow Edge
- s'adossent à des contrats de financement en vie et dont le renouvellement est réputé hautement probable
- malgré le changement d'indice, les instruments de dette sous-jacents ne seront pas remboursés.
- le changement d'indice sur l'élément couvert ne sera pas un élément déclencheur de disparition de l'élément couvert déclenchant le recyclage en P&L
- aucun de nos contrats de financement ou de couverture n'a fait l'objet d'une modification d'indice au 31 décembre 2021.

Le nominal de la dette couvert par les instruments dérivés de taux (éligibles ou non à la comptabilité de couverture) selon le type d'indice est le suivant :

- Euribor 1m 3 M€
- Euribor 3m 48 M€
- USD Libor 1m 27 M€
- USD Libor 3m 35 M€.

Risques de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés.

L'objectif de gestion est de protéger le résultat financier du Groupe contre la hausse des taux tout en bénéficiant au maximum de la baisse des taux.

La politique de couverture du risque de taux d'intérêt mise en place consiste à privilégier les instruments financiers dérivés à taux fixe. L'horizon de gestion retenu est généralement de 5 ans glissant mais peut toutefois aller au-delà si le besoin de couverture le requiert.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;
- achats de caps ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- ventes de floors, dans la mesure où elles sont associées à des achats de caps pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels ;
- achats de swaptions ;
- ventes de swaptions, dans la mesure où elles sont associées à des achats pour constituer des tunnels de swaptions.

Analyse de sensibilité

La sensibilité du résultat au risque de variation des taux d'intérêt est liée :

- à l'endettement net à taux variable après prise en compte des couvertures de juste valeur ;
- aux dettes en juste valeur sur option ;
- aux instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens de la norme IFRS 9.

La sensibilité des réserves recyclables (capitaux propres) au risque de variation des taux d'intérêts est liée aux dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

Risques de change

Le Groupe met en place des prêts ou emprunts intra-groupe libellés en devises étrangères et enregistrés en comptes courants. Afin de couvrir le risque de change qui en résulte, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui lui permettent de figer les cours de change des prêts ou emprunts intra-groupe.

Le Groupe réalise également des investissements nets en devises au capital de filiales étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour des montants limités. L'objectif de gestion est de protéger la valeur au bilan de ces investissements en devises. La politique de couverture du risque de change mise en œuvre pour atteindre cet objectif consiste à préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Enfin, le Groupe effectue des achats d'actifs libellés en devises étrangères. Afin de couvrir les potentielles évolutions des cours de change entre la signature du contrat d'achat des actifs et leur livraison effective, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés lui permettant de figer ou limiter le risque d'évolution des cours.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- achats et ventes à terme ;
- swaps de change ;
- achats d'options ;
- ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques.

Les instruments financiers dérivés couvrent notamment les opérations en devises suivantes : AED, CAD, DKK, GBP, NOK, SEK, SGD, USD.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des échéances des instruments financiers dérivés de change porte sur l'année 2022.

Risques de prix de matières premières

Du fait de leur activité de transport, en tant qu'exploitants de flottes de véhicules légers (autocars / autobus), les filiales du Groupe doivent réaliser des achats importants et réguliers de gazole. A ce titre, le Groupe est exposé à un risque de fluctuation du prix du gazole, risque en partie couvert dans les contrats de délégation signés avec les Autorités Publiques. Sur l'exposition résiduelle, le Groupe met en place une politique de couverture par instruments dérivés dont l'objectif est de limiter la volatilité du résultat du Groupe.

A cette fin, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;

- achats de caps ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- ventes de floors dans la mesure où elles sont associées à des achats de caps pour constituer un tunnel symétrique ou asymétrique ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels.

Les instruments financiers dérivés de matières premières éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en trading.

Au 31 décembre 2021, les échéances des instruments financiers dérivés de matières premières couvrent la période allant de janvier 2022 à juin 2024.

2.4.18 Provisions

Provisions pour les engagements de retraite et assimilés (IAS 19 révisée)

Le Groupe offre à ses salariés différents avantages sociaux dont ils bénéficient pendant leur période d'emploi ou postérieurement à l'emploi. Ces avantages résultent des législations applicables dans certains pays et d'accords contractuels conclus par le Groupe avec ses salariés, et relèvent de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

(a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes, qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

(b) Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Le Groupe a l'obligation de provisionner les prestations à verser aux membres de son personnel en activité et de payer celles des anciens membres de son personnel. Le risque actuariel et le risque de placement incombent en substance au Groupe.

Ces régimes concernent essentiellement :

- des engagements de retraite : les régimes de rente de retraite, les indemnités de départ, d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
- d'autres avantages long terme : les médailles du travail.

Description des engagements dans le cadre des régimes à prestations définies

En dehors des régimes de droit commun régis par la loi, le Groupe octroie suivant les pays et les législations locales des régimes d'indemnités de départ en retraite (France), de retraites à prestations définies (Royaume-Uni et Canada) et de frais de santé des retraités (Canada et Etats-Unis).

En France, les indemnités de départ à la retraite versées au salarié lors de son départ sont déterminées selon la convention collective nationale ou l'accord d'entreprise en vigueur dans l'entreprise. Les deux principales conventions collectives appliquées au sein du Groupe sont :

- La convention collective des transports publics urbains (CCN_3099) ;
- La convention collective des transports routiers (CCN_3085).

Ces régimes sont partiellement financés par des contrats d'assurance. L'évaluation est effectuée sur la durée réelle des contrats de délégation de service public supposant le transfert des salariés au nouveau

cessionnaire, à l'exception de KEOLIS S.A. pour laquelle l'évaluation est effectuée jusqu'à l'âge de départ à la retraite.

Une évaluation actuarielle des engagements des régimes à prestations définies est effectuée chaque année à la date de clôture principalement par des actuaires indépendants.

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) sur une base individuelle, qui repose sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de rendement attendu à long-terme des fonds investis propres à chaque pays, ainsi que sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires, de revalorisation des rentes, et d'actualisation des sommes à verser. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite dans l'état de la situation financière au titre des « Avantages au personnel et Autres avantages à long terme » correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un engagement net, une obligation est constatée au passif de l'état de la situation financière.

La provision évaluée au titre des avantages postérieurs à l'emploi des régimes plafonnés est comptabilisée sur la période de présence minimale nécessaire à l'acquisition du droit maximal en partant de la date théorique d'atteinte de ce maximum.

Lors de gains d'appels d'offres en France et à l'étranger, l'actif représentatif des droits de retraite et de tout autre avantage au personnel pris en compte au démarrage du contrat est déterminé à partir du montant des engagements de retraite et autres avantages au personnel sur la durée de vie estimée du contrat.

Les écarts actuariels portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et résultant de l'effet d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres l'année de leur survenance en contrepartie de l'augmentation ou de la diminution de l'obligation. Ils sont présentés dans l'état du résultat global.

Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel.

Les charges d'intérêts sur les obligations de retraites et assimilées ainsi que les produits financiers liés aux rendements attendus des actifs des régimes sont présentés en résultat financier.

En France, les médailles du travail sont évaluées selon les mêmes principes que les engagements de retraite, à l'exception de la reconnaissance des écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat.

Autres natures de provisions :

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice,

- il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé,
- il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et
- le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Le Groupe, du fait de son activité, est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de grandes révisions pluriannuelles des installations gérées au titre du service public. Les frais en découlant sont analysés conformément à la norme IAS 37 sur les provisions et font l'objet le cas

échéant de provisions pour gros entretien et grandes révisions voire pour contrat déficitaire dans le cas où les coûts inévitables engagés pour satisfaire à son obligation contractuelle sont supérieurs aux avantages économiques du contrat.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

2.4.19 Paiements en actions et assimilés

Le Groupe n'a pas de plan d'options de souscription d'actions ou bons de souscription d'actions en faveur de son personnel.

2.4.20 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, qui dans la plupart des cas, correspond à la valeur nominale, puis au coût amorti. Les dettes à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Dans le cas où les délais de paiement sont longs, les dettes fournisseurs sont actualisées.

Les autres créditeurs comprennent les produits constatés d'avance correspondant aux produits perçus sur les prestations non encore effectuées ainsi que les subventions d'investissement non encore reprises dans le compte de résultat.

2.4.21 Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires et les autres produits liés à l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Ils sont évalués net des remises et des avantages commerciaux consentis, dès lors que le service a été rendu. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il existe une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie à recevoir, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des produits.

Le chiffre d'affaires des sociétés de transport urbain de voyageurs est comptabilisé en application des conditions du contrat signé avec l'autorité organisatrice et tient compte de tous les avenants et droits acquis (clauses d'indexation, etc. ...).

Il en est de même pour le chiffre d'affaires des sociétés de transport interurbain de voyageurs auquel viennent s'ajouter les activités non contractualisées qui sont constatées en fonction des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires comprend les prestations de services à valeur ajoutée correspondant au savoir-faire du Groupe. Les activités concernées hors transport sont principalement relatives à la gestion, des aéroports, et des vélos.

Les autres produits liés à l'activité comprennent les prestations de services correspondant essentiellement à des revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe, ainsi que la rémunération des actifs financiers de concession.

2.4.22 Autres charges opérationnelles

Du fait de leur caractère récurrent dans l'activité, les plus ou moins-values sur cessions de matériel de transport figurent sur une ligne à part et sont comprises dans le résultat opérationnel récurrent.

2.4.23 Résultat opérationnel récurrent

Le résultat opérationnel récurrent correspond à l'ensemble des charges et produits résultant de l'activité opérationnelle récurrente du Groupe hors activités de financement, résultat net des entreprises associées, résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession et impôt sur le résultat.

2.4.24 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend le résultat opérationnel récurrent ainsi que toutes les transactions qui ne sont pas directement liées à la marche normale des affaires mais qui ne pourraient être directement rattachées à aucun autre poste du compte de résultat.

Les produits et charges, dotations nettes aux amortissements et provisions sur éléments non récurrents comprennent l'ensemble des opérations non récurrentes dont le coût est significatif : cela englobe notamment les coûts externes d'appels d'offres offensifs, les coûts de restructuration, les plus ou moins-values hors matériels de transport, l'amortissement et la dépréciation des droits contractuels, la dépréciation des goodwill, les coûts COVID non pris en charge par les AO, les plans d'intéressement à long terme de la direction et les coûts de démarrage sur un pays ou une zone, ainsi que d'autres éléments non récurrents par nature.

Les effets de périmètre comptabilisés directement au résultat comprennent :

- les coûts directs d'acquisition en cas de prise de contrôle ;
- les effets des réévaluations, à la juste valeur à la date d'acquisition, des précédentes participations ne donnant pas le contrôle en cas d'acquisitions par étapes ;
- les compléments de prix ultérieurs ;
- les résultats de cessions de participations qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que, le cas échéant, les effets des réévaluations des participations ne donnant pas le contrôle.

2.4.25 Calcul de l'EBITDA

Celui-ci s'effectue à partir du résultat opérationnel auquel viennent s'ajouter les plus ou moins-values de cession et les éléments calculés correspondant aux dotations aux amortissements et provisions, aux reprises de provisions, aux quotes-parts de reprise de subventions.

L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA retraité des éléments non récurrents, dont le montant est significatif.

2.4.26 Résultat financier

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts et dettes financières calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit, les intérêts financiers non directement imputables à la marge opérationnelle ainsi que le coût financier d'actualisation des passifs non courants.

Les produits financiers comprennent les produits de trésorerie et les dividendes reçus de sociétés non consolidées.

Les autres revenus et charges financières comprennent les gains et pertes de change nets, les commissions bancaires relatives à des opérations de crédit en charges et leur refacturation en produits, les résultats sur cessions d'immobilisations financières, les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés lorsque celles-ci doivent être comptabilisées dans le compte de résultat et sont présentés respectivement en produits ou charges financiers sur opérations, à l'exception des variations de juste valeur des dérivés sur opérations qui sont comptabilisées sur la même ligne que la

transaction couverte en résultat opérationnel. Ainsi, les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture ainsi que la part inefficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées dans le résultat financier.

Tous les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges financières lorsqu'ils sont encourus.

3. Faits marquants de l'exercice 2021

L'année 2021 qui reste affectée par l'épidémie de Covid-19 avec l'impact défavorable de la poursuite de la crise sanitaire sur la fréquentation des réseaux de transport en particulier au cours du premier semestre (recettes des réseaux urbains en retrait d'environ 20% au cours de l'année en comparaison avec 2019 : -30% au premier semestre et -10% au deuxième). La fréquentation des réseaux est cependant en amélioration par rapport à 2020, avec un dernier trimestre en nette reprise jusqu'à l'arrivée du variant Omicron mi-décembre 2021.

L'adaptation des clauses contractuelles rendue nécessaire par la situation économique exceptionnelle s'est caractérisée par des négociations de nouvelles dispositions contractuelles initiées en 2020 auprès des Autorités Organisatrices dont la quasi-totalité a été finalisée à fin 2021.

L'arrêté des comptes, et notamment l'évaluation du chiffre d'affaires, a été établi sur la base de nos meilleures estimations du résultat de ces négociations.

Par ailleurs, les effets de la crise sanitaire sur 2021 et sur les années suivantes ont été intégrés dans les estimations utilisées dans le cadre des tests de valeur des actifs du Groupe.

- **Sortie du contrat de Wales & Borders**

Le 7 février 2021, le gouvernement du Pays de Galles a décidé de reprendre les opérations du réseau Transport for Wales (contrat initial signé en 2018 pour 15 ans, 362 M€ de chiffres d'affaires en 2020) afin de tenir compte des effets de la COVID-19 sur l'équilibre du contrat. En parallèle, un partenariat d'assistance technique avec KA Wales Consulting a été signé pour accompagner Transport for Wales dans le développement de ses offres de mobilité.

Cette opération est présentée en variation de périmètre.

- **Cession des activités ferroviaires en Allemagne :**

Keolis, trois autorités organisatrices de transport public de Rhénanie du Nord (1) en Allemagne et la province d'Overijssel aux Pays-Bas (2) ont conclu un accord, le 15 décembre 2021, pour procéder à certains ajustements contractuels ainsi que pour autoriser la cession par Keolis de ses activités ferroviaires allemandes à un nouvel actionnaire, TEAM Treuhand GmbH (Groupe Noerr).

La cession a pris effet au 31 décembre 2021 dans le cadre d'une transaction tripartite qui a nécessité la recapitalisation de Keolis Deutschland par Keolis SA conformément aux hypothèses de pertes à terminaison provisionnées dans les comptes de Keolis jusqu'à la cession, partiellement libérée.

Cette transaction a pour conséquence l'absence de tout engagement résiduel pour Keolis concernant les opérations d'exploitation de Keolis Deutschland à compter du 31 décembre 2021.

Cette opération est présentée en variation de périmètre.

- **France**

- Des gains commerciaux significatifs ont été enregistrés par le Groupe, notamment en Île-de-France avec le gain de deux lots Optile dans les Yvelines pour un montant total cumulé de 680 M€ sur la durée des contrats, mais aussi le gain offensif de PAM77 ainsi que le réseau urbain de Thionville,

- Keolis a obtenu le renouvellement de son contrat pour l'exploitation de PAM 75, le service de transport de personnes à mobilité réduite à Paris
- L'année 2021 est également marquée par le démarrage du contrat de bus à Argenteuil - Boucles de Seine

- **International**

- Comme en France, la crise du COVID a continué à impacter les opérations à l'international, notamment sur les contrats exposés au risque recettes. Les accords négociés avec les autorités organisatrices ainsi que la mise en place de plans d'actions et de restructuration ont néanmoins permis de limiter significativement les impacts défavorables (aux Pays-Bas, en Suède et en Amérique du Nord principalement)
- Maintien de la dynamique du portefeuille, avec des gains commerciaux de premier ordre (contrat bus dans la région de Sydney, métro de Dubaï, réseau bus d'Uppsala...) et des démarrages de contrats importants (notamment l'exploitation du réseau ferroviaire d'Adélaïde, réseau de bus de Bergen, d'Ijssel-Vecht, Dubaï).

- **Crédit syndiqué**

Au 31 décembre 2021, le montant tiré est de 470 M€ et le solde non tiré s'élève à 430 M€. La ligne de crédit syndiqué est accessible à Groupe Keolis S.A.S. et à Keolis SA jusqu'en juillet 2025.

4. Notes relatives au compte de résultat consolidé

4.1. Charges de personnel

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et charges sociales	(3 079,0)	(3 013,3)
Impôts et taxes sur les rémunérations	(74,8)	(68,2)
Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(283,6)	(246,1)
Total	(3 437,4)	(3 327,7)

(1) Les autres charges de personnel incluent l'intéressement et la participation

(en nombre d'individus)	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	3 355	3 604
Agents de maîtrise, techniciens	10 978	10 008
Employés, ouvriers, chauffeurs	49 463	51 136
Total	63 796	64 748

4.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat opérationnel récurrent	175,5	(24,3)
Coûts des appels d'offre non récurrents*	(1,5)	0,0
Résultat de cession des immobilisations non récurrent	6,7	4,1
Amortissement des droits contractuels & autres	(3,9)	(21,0)
<i>dont Dépréciations des écarts d'acquisition (1)</i>	0,0	(17,4)
Autres éléments non récurrents*	0,1	(239,8)
<i>dont restructurations nettes</i>	(10,3)	(42,9)
<i>dont provisions pour pertes sur contrats (2)</i>	29,0	(120,7)
<i>dont fin du contrat Wales&Borders</i>	8,8	(25,7)
<i>dont coûts Covid-19 non pris en charge par les AO</i>	(8,1)	(3,7)
<i>dont Impact déménagement site Le Peletier</i>	(2,8)	0,0
<i>dont impairment des droits contractuels (3)</i>	0,0	(22,5)
<i>dont arrêt de l'activité de Driverlite et VTC Le Cab</i>	0,0	(8,8)
<i>dont autres</i>	(16,6)	(15,5)
Total éléments non récurrents	1,4	(256,7)
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence	176,9	(281,0)

* Ils correspondent au total des Autres produits et charges non récurrents tel que présenté au compte de résultat

(1) Au 31/12/2020, les dépréciations des écarts d'acquisition correspondent à la dépréciation des écarts d'acquisitions du Canada pour -10.1 M€ et de la Belgique pour -7.3 M€.

(2) Les provisions pour pertes sur contrats sont essentiellement composées de la reprise sur provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne pour 26,7 M€ et des Pays-Bas pour 5.1 M€. En 2020, la provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne était de 108,3 M€

(3) En 2020, certains droits contractuels (Australie et France principalement) ont été dépréciés à la suite de la perte de contrats pour un montant de 17 M€.

4.3. Calcul de l'EBITDA

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat opérationnel	176,9	(281,0)
- Dotations nettes aux amortissements et autres provisions	400,7	468,2
- Dotations nettes aux amortissements et autres provisions sur éléments non récurrents	(45,4)	211,8
<i>dont amortissements et dépréciations des droits contractuels et marques net</i>	3,9	23,8
<i>dont dotation à la provision pertes sur contrat Allemagne</i>	(26,7)	108,3
<i>dont coût de restructuration de l'activité Keolis Mobility Airport</i>	(14,2)	28,9
<i>dont fin du contrat Wales&Borders</i>	6,4	22,3
<i>dont dotations et reprises pour autres provisions</i>	(14,8)	28,5
- Quote part de reprise de subvention d'investissement	(9,7)	(5,8)
- Résultat de cession sur immobilisations non récurrent	(6,7)	(4,1)
- Résultat de cession sur immobilisations	3,6	4,1
EBITDA	519,3	393,3
Produits et charges non récurrents décaissables (1)	50,8	48,9
EBITDA récurrent	570,1	442,3

(1) Les produits et charges non récurrents décaissables comprennent les dépenses de restructurations majeures et les autres éléments non récurrents significatifs.

4.4. Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Govia (UK)	(16,7)	13,1
First / Keolis Transpennine (UK)	0,3	2,0
Autres entreprises associées (France)	(0,2)	0,2
Autres entreprises associées (International hors UK)	5,0	9,8
Total entreprises associées et coentreprises	(11,6)	25,0

4.5. Résultat financier

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Coût endettement financier net	3,6	(0,2)
<i>Dont Coût endettement financier brut</i>		(6,4)
<i>Dont Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	10,0	8,9
Autres produits financiers	1,4	28,5
<i>Dont Impact revalorisation des titres</i>	0,0	0,0
Autres charges financières	(0,7)	(20,4)
<i>Dont Impact de change</i>	(0,2)	(1,3)
<i>Dont Impact revalorisation des titres</i>	0,0	0,0
Charges financières IFRS 16	(28,7)	(41,2)
Résultat financier	(24,4)	(33,3)

4.6. Impôt

La charge d'impôt comptabilisée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôt exigible	(59,0)	(49,8)
Impôt exigible de la période	(58,6)	(51,3)
Ajustement comptabilisé au cours de la période au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	(0,4)	1,5
Produit d'impôt différé	(7,6)	25,9
Impôt différé de la période	(7,6)	33,3
Perte de valeur sur actif d'impôt différé	-	(7,4)
Charge d'impôt de l'exercice	(66,5)	(23,8)

En 2021, le Groupe a choisi de présenter une réconciliation de son taux effectif à partir du taux de 28,41% (en 2020, le Groupe avait choisi de présenter une réconciliation de son taux effectif à partir du taux de 32,02%).

Le rapprochement entre le taux légal d'imposition en France et le taux effectif est le suivant :

	31/12/2021		31/12/2020	
	En %	En M€	En %	En M€
Résultat net de l'exercice		74,4		(313,1)
Neutralisation de la quote-part du résultat des entreprises associées		11,6		(25,0)
Neutralisation de l'impôt sur les sociétés		66,5		23,8
Résultat avant impôt et avant quote-part du résultat des entreprises associées		152,5		(314,3)
Impôt théorique selon le taux légal d'imposition en France	28,41%	(43,3)	32,02%	100,6
Ecart de taux France / International	(3,42%)	5,2	(3,93%)	(12,4)
Ecart de taux filiale France	2,35%	(3,6)	0,73%	2,3
Effet des taux réduits et changements de taux (versus 28,41% en 2021 et 32,02% en 2020)	(0,96%)	1,5	2,47%	7,7
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	(0,09%)	0,1	0,48%	1,5
Autres différences permanentes	(1,00%)	1,5	0,90%	2,8
Crédit d'impôt	(0,28%)	0,4	0,15%	0,5
Effet de l'imposition directe (CVAE)	6,96%	(10,6)	(5,58%)	(17,5)
Actifs d'impôt différé non reconnus	11,67%	(17,8)	(34,82%)	(109,4)
Taux effectif d'impôt	43,64%	(66,5)	(7,58%)	(23,8)

Les actifs d'impôt différé non reconnus sur 2021 concernent principalement l'Amérique du Nord, la Belgique, la Norvège et les Pays Bas.

Les impôts différés inscrits en actifs et passifs non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actif	71,9	85,2
Moins d'un an	22,1	19,1
Plus d'un an	49,8	66,1
Impôts différés passif	(70,2)	(67,5)
Moins d'un an	(24,7)	(18,1)
Plus d'un an	(45,5)	(49,3)

Le stock de déficits reportables est de 340.4 M€ au 31 décembre 2021 dont 256.9 M€ n'ont pas été reconnus, au regard des hypothèses d'utilisation de ces déficits, et dans la limite de validité de leur report, ce qui représenterait un impôt différé actif de 64.8 M€.

A chaque arrêté comptable, le Groupe apprécie par entité fiscale s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices fiscaux lui permettant d'imputer ses actifs d'impôts différés ou de bénéficier de crédits d'impôts disponibles non reconnus. Pour apprécier cette probabilité, le Groupe considère notamment les résultats actuels et passés des entités fiscales, ainsi que les perspectives de bénéfices fiscaux des sociétés.

La variation des impôts différés nets inscrits dans l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	IDA	IDP
Solde d'ouverture au 1er janvier 2021	85,2	(67,5)
Constatation en capitaux propres	(2,0)	(0,6)
Constatation en résultat	(0,6)	(6,9)
Effet des variations de périmètre	(3,6)	0,2
Ecart de conversion et autres mouvements	(7,2)	4,5
Solde de clôture 31 décembre 2021	71,9	(70,2)

(en millions d'euros)	IDA	IDP
Solde d'ouverture au 1er janvier 2020	67,1	(76,0)
Constatation en capitaux propres	5,4	(0,8)
Constatation en résultat	21,5	4,4
Effet des variations de périmètre	(1,7)	(1,8)
Ecart de conversion et autres mouvements	(7,1)	6,8
Solde de clôture 31 décembre 2020	85,2	(67,5)

Les impôts différés nets par nature sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Ecart d'évaluation	(32,5)	(34,3)
Avantages au personnel	24,7	31,0
Report déficitaire	22,4	18,7
Autres	(12,9)	2,4
Solde de clôture au 31 décembre	1,7	17,8

5. Notes relatives à l'état de la situation financière consolidée

5.1. Goodwill

Evolution de la valeur comptable

(en millions d'euros)	France	Europe Continentale	Australie	Grande Bretagne	Amérique du Nord	Total
Au 1er janvier 2021	133,4	105,4	32,3	-	12,3	283,4
Acquisition	-	-	-	-	-	-
Cession	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur de la période	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion et autres	-	(0,2)	0,6	-	0,4	0,8
Au 31 décembre 2021	133,4	105,2	32,9	-	12,7	284,1
<i>Dont valeur brute</i>	<i>133,9</i>	<i>112,5</i>	<i>33,1</i>	-	<i>44,9</i>	<i>324,3</i>
<i>Dont amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(7,3)</i>	<i>(0,2)</i>	-	<i>(32,2)</i>	<i>(40,2)</i>

(en millions d'euros)	France	Europe Continentale	Australie	Amérique du Nord	Total
Au 1er janvier 2020	122,1	112,3	32,1	24,3	290,8
Acquisition	11,3	-	-	-	11,3
Cession	-	-	-	-	-
Perte de valeur de la période (1)	-	(7,3)	-	(10,1)	(17,4)
Ecart de conversion et autres	-	0,3	0,2	(1,8)	(1,3)
Au 31 décembre 2020	133,4	105,4	32,3	12,3	283,4
<i>Dont valeur brute</i>	<i>133,9</i>	<i>112,6</i>	<i>32,5</i>	<i>41,3</i>	<i>320,3</i>
<i>Dont amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(7,3)</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(29,0)</i>	<i>(37,0)</i>

(1) Les pertes de valeur sont liées aux effets de la crise sanitaire sur les activités de tourisme en Belgique, les activités interurbaines au Canada.

Tests de perte de valeur

Les principales hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur sont les suivantes :

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie sont issus du grand plan stratégique établi sur une durée de 5 ans et validé par les organes de direction. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme proche de l'inflation long terme attendue par le Groupe, dans la limite de la durée contractuelle le cas échéant ou à l'infini dans le cas contraire. L'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités (voir paragraphe ci-dessous).

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif testé.

Le coût moyen pondéré du capital a été déterminé par recoupement de deux méthodes : la méthode dite du « Capital Asset Pricing model » (CAPM) et le coût moyen pondéré du capital de sociétés cotées comparables. Compte tenu de ces paramètres, les coûts de capital utilisés pour actualiser les flux futurs sont les suivants :

	WACC	
	31/12/2021	31/12/2020
GROUPE KEOLIS	5,76%	5,76%
Royaume-Uni	6,20%	6,30%
Suède	5,40%	5,40%
Canada	6,00%	6,10%
Danemark	5,40%	5,40%
Pays-Bas	5,40%	5,40%
Belgique	6,00%	6,00%
Australie	6,30%	6,20%
Norvège	5,40%	5,40%
Etats-Unis	6,00%	5,90%
Allemagne	N/A	5,40%
France	5,90%	5,90%

Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés, conformément à IAS 36.

Taux de croissance long terme

Les taux de croissance retenus pour les principales UGT ou groupe d'UGT sont les suivants :

	Taux de croissance à l'infini	
	31/12/2021	31/12/2020
GROUPE KEOLIS	1,60%	1,64%
Royaume-Uni	1,60%	2,00%
Suède	1,60%	1,60%
Canada	1,60%	1,60%
Danemark	1,60%	1,60%
Pays-Bas	1,60%	1,60%
Belgique	1,60%	1,60%
Australie	1,60%	1,60%
Norvège	1,60%	1,60%
Etats-Unis	1,60%	1,60%
Allemagne	N/A	1,60%
France	1,60%	1,60%

Sensibilité des valeurs recouvrables

Les tests de sensibilité des regroupements d'UGT ont été réalisés en faisant varier les taux de croissance à long terme ou le WACC (Weighted Average Cost of Capital).

Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini laisse une marge positive entre la valeur d'utilité et la valeur comptable pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation laisse une marge positive entre la valeur d'utilité et la valeur comptable pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

5.2. Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Agréments, Brevets et Logiciels	Marques	Droits contractuels	Actifs de concession	Actifs sur contrats (1)	Autres	Total
Au 1er janvier 2021	53,5	0,0	43,7	-	27,0	20,7	144,9
Acquisitions	18,3	-	(0,0)	-	3,3	10,4	32,0
Cessions et mises hors service	(6,3)	-	-	-	-	0,2	(6,1)
Amortissements et dépréciations nets	(25,6)	-	(4,3)	-	(3,0)	(6,5)	(39,4)
Variation de périmètre	(2,6)	-	-	-	(0,4)	0,4	(2,6)
Ecart de conversion et autres	4,6	0,0	0,5	-	(10,1)	6,9	1,8
Au 31 décembre 2021	42,0	0,0	39,8	-	16,7	32,0	130,6
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>121,8</i>	<i>5,6</i>	<i>137,8</i>	-	<i>37,9</i>	<i>97,4</i>	<i>400,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(79,7)</i>	<i>(5,6)</i>	<i>(98,0)</i>	-	<i>(21,2)</i>	<i>(65,3)</i>	<i>(269,8)</i>

(en millions d'euros)	Brevets, Logiciels	Marques	Droits contractuels	Actifs de concession	Actifs sur contrats (1)	Autres	Total
Au 1er janvier 2020	53,4	0,0	77,0	-	27,9	41,3	199,7
Acquisitions	19,3	-	-	-	0,2	11,7	31,2
Cessions et mises hors service	(5,2)	-	-	-	-	(0,6)	(5,8)
Amortissements et dépréciations nets	(28,2)	-	(33,0)	-	(3,6)	(19,6)	(84,4)
Variation de périmètre	1,3	-	-	-	-	6,7	8,0
Ecart de conversion et autres	12,9	(0,0)	(0,3)	-	2,5	(18,9)	(3,8)
Au 31 décembre 2020	53,5	0,0	43,7	-	27,0	20,7	144,9
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>130,5</i>	<i>5,2</i>	<i>136,6</i>	-	<i>49,0</i>	<i>88,0</i>	<i>409,2</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(76,9)</i>	<i>(5,2)</i>	<i>(92,9)</i>	-	<i>(22,0)</i>	<i>(67,3)</i>	<i>(264,3)</i>

(1) cf. : Note 2.3.7. pour la définition des actifs sur contrats

5.3. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains & Aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériel de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1er janvier 2021	45,0	78,4	40,0	303,9	32,6	95,5	595,3
Acquisitions	4,1	5,7	10,6	88,1	17,0	14,3	139,8
Cessions et mises hors service	(0,1)	(1,5)	(0,7)	(20,1)	(0,3)	(40,6)	(63,3)
Amortissements nets	(2,6)	(11,6)	(11,6)	(80,2)	-	(19,4)	(125,4)
Variations de périmètre	(1,0)	(5,2)	(0,7)	(4,1)	-	(4,7)	(15,7)
Ecart de conversion et autres mouvements	9,0	5,6	1,5	16,9	(35,0)	4,6	2,7
Au 31 décembre 2021	54,4	71,3	39,1	304,6	14,4	49,7	533,5
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>67,4</i>	<i>175,6</i>	<i>144,0</i>	<i>978,5</i>	<i>14,4</i>	<i>199,7</i>	<i>1 579,5</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(13,0)</i>	<i>(104,2)</i>	<i>(104,9)</i>	<i>(673,9)</i>	-	<i>(150,0)</i>	<i>(1 046,0)</i>

(en millions d'euros)	Terrains & Aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériel de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1er janvier 2020	40,6	81,8	42,8	367,6	29,3	108,3	670,4
Acquisitions	6,4	6,2	10,1	42,4	32,2	65,8	163,2
Cessions et mises hors service	(1,0)	(0,6)	(0,2)	(10,0)	(0,3)	(0,9)	(13,0)
Amortissements nets	(1,4)	(10,1)	(15,0)	(104,7)	-	(75,8)	(207,1)
Variations de périmètre	(0,0)	0,2	0,8	0,5	(13,1)	0,6	(11,2)
Ecart de conversion et autres mouvements	0,4	1,0	1,6	8,1	(15,4)	(2,6)	(7,0)
Au 31 décembre 2020	45,0	78,4	40,0	303,9	32,6	95,5	595,3
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>57,7</i>	<i>186,9</i>	<i>149,0</i>	<i>1 006,7</i>	<i>32,6</i>	<i>303,8</i>	<i>1 736,6</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(12,6)</i>	<i>(108,5)</i>	<i>(108,9)</i>	<i>(702,8)</i>	-	<i>(208,3)</i>	<i>(1 141,3)</i>

5.4. Droits d'utilisation

ACTIF (en millions d'euros)	Terrains et bâtiments	Matériel de transport ferroviaire	Matériel de transport routier	Autres matériels	Total
Au 1er janvier 2021	272,3	443,4	538,2	15,4	1 269,3
Nouveaux contrats	67,8	8,3	187,1	2,4	265,6
Cessions et mises hors service	-	(0,1)	(1,9)	-	(2,0)
Amortissements et dépréciations nets	(58,3)	(40,4)	(147,8)	(3,6)	(250,1)
Variation de périmètre (1)	(135,9)	(353,5)	(17,0)	(3,6)	(510,1)
Ecart de conversion et autres	14,3	(7,0)	16,1	0,5	23,9
Au 31 décembre 2021	160,2	50,6	574,7	11,1	796,6
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>291,9</i>	<i>64,5</i>	<i>1 063,6</i>	<i>17,4</i>	<i>1 437,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(131,7)</i>	<i>(13,9)</i>	<i>(488,9)</i>	<i>(6,3)</i>	<i>(640,8)</i>

(1) concernent principalement l'impact de la cession de l'Allemagne pour 264 M€ et la sortie des contrats Wales & Borders pour 223 M€

PASSIF (en millions d'euros)	Dettes de location IFRS 16 > 1 an	Dettes de location IFRS 16 < 1 an	Total
Au 1er janvier 2021	1 076,7	226,4	1 303,1
Nouvelles dettes	256,2	9,3	265,6
Remboursements des obligations locatives	0,0	(246,0)	(246,0)
Variation de périmètre (1)	(519,1)	(25,5)	(544,6)
Intérêts courus sur obligations locatives	-	(1,7)	(1,7)
Ecarts de conversion et autres	(199,5)	225,4	25,9
Au 31 décembre 2021	614,3	187,9	802,2

(1) concernant principalement l'impact de la cession de l'Allemagne pour 298 M€ et la sortie des contrats Wales & Borders pour 223 M€

ACTIF (en millions d'euros)	Terrains et bâtiments	Matériel de transport ferroviaire	Matériel de transport routier	Autres matériels	Total
Au 1er janvier 2020	329,2	495,1	519,3	16,0	1 359,6
Nouveaux contrats	9,1	10,2	188,4	4,5	212,2
Cessions et mises hors service	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,6)
Amortissements et dépréciations nets	(68,5)	(66,5)	(148,9)	(5,2)	(289,2)
Variation de périmètre	(5,2)	-	(22,7)	(0,0)	(27,9)
Ecarts de conversion et autres	7,8	5,0	2,4	0,1	15,2
Au 31 décembre 2020	272,3	443,4	538,2	15,4	1 269,3
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>394,0</i>	<i>593,5</i>	<i>980,6</i>	<i>22,1</i>	<i>1 990,2</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(121,7)</i>	<i>(150,1)</i>	<i>(442,4)</i>	<i>(6,7)</i>	<i>(720,9)</i>

PASSIF (en millions d'euros)	Dettes de location IFRS 16 > 1 an	Dettes de location IFRS 16 < 1 an	Total
Au 1er janvier 2020	1 137,1	249,0	1 386,1
Nouvelles dettes	203,6	8,6	212,2
Remboursements des obligations locatives	(0,0)	(268,0)	(268,0)
Variation de périmètre	(32,9)	(8,1)	(41,0)
Ecarts de conversion et autres	(231,2)	244,9	13,7
Au 31 décembre 2020	1 076,7	226,4	1 303,1

5.5. Titres mis en équivalence

Le Groupe détient plusieurs participations dans des co-entreprises et des entreprises associées, notamment en Grande-Bretagne, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La variation du poste au cours de l'exercice s'explique par les éléments ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur d'équivalence à l'ouverture	55,5	41,4
<i>Part du Groupe dans le résultat net</i>	<i>(11,6)</i>	<i>25,0</i>
<i>Dépréciation</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	(11,6)	25,0
Variations de juste valeur impactant les capitaux propres	0,0	0,0
Ecarts de conversion	2,7	(2,6)
Distribution de dividendes	(5,3)	(7,6)
Variation de périmètre & autres	(0,4)	(0,7)
Valeur d'équivalence à la clôture	40,9	55,5

Les éléments financiers résumés sur les co-entreprises significatives sont présentés ci-après à 100 % :

	31/12/2021				31/12/2020			
(en millions d'euros)	Govia et ses filiales *	First / Keolis Transpennine	Autres	Total entreprises associées	Govia et ses filiales	First / Keolis Transpennine	Autres	Total entreprises associées
Actifs non courants	102,5	(0,0)	NA	NA	410,9	0,0	NA	NA
BFR net	(30,8)	0,0	NA	NA	(149,9)	0,0	NA	NA
Actifs courants	884,6	1,1	NA	NA	965,1	2,0	NA	NA
Total Actif	987,1	1,1			1 376,1	2,0		
Capitaux propres	70,0	0,0	NA	NA	122,9	0,0	NA	NA
dont résultat net	(47,7)	0,6	NA	NA	37,1	4,4	NA	NA
Passifs courants	915,5	1,1	NA	NA	1 115,1	2,0	NA	NA
Passifs non courants	1,7	0,0	NA	NA	138,1	0,0	NA	NA
Total passif	987,1	1,1	NA	NA	1 376,1	2,0	NA	NA
Actif net	70,0	0,0	NA	NA	122,9	0,0	NA	NA
Réconciliation des données financières avec la valeur des titres MEE :								
Part du Groupe dans l'actif net	24,5	0,0	16,4	40,9	43,0	0,0	12,4	55,5
Goodwill								
Autres								
Valeur nette comptable des titres MEE	24,5	0,0	16,4	40,9	43,0	0,0	12,4	55,5

* La clôture des comptes annuels de Govia et ses filiales est au 30 juin 2021. Les données présentées sont les comptes clos au 30 juin 2021.

Dans le cadre des activités de Govia en Angleterre, des contraintes contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de conserver un certain niveau de disponibilités afin de maintenir l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « Liquidity Maintenance Ratio ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité jusqu'à la fin de la franchise. Cette contrainte conduit à qualifier l'essentiel de la trésorerie détenue par Govia au niveau des sociétés opérationnelles comme des disponibilités ne pouvant pas être transférées au groupe Go Ahead, actionnaire majoritaire de Govia. Dans ce contexte, la position de trésorerie nette à la clôture est présentée en BFR net.

Cependant, l'actif net détenu par le Groupe Keolis en Angleterre chez Govia, soit 24,5 M€ au 31 décembre 2021, est intégralement disponible.

5.6. Actifs financiers courants et non-courants

Au 31 décembre 2021 (en millions d'euros)	Instrument de capitaux Propres évalués à la		Instruments de dette évalués		Dérivés actifs	Actifs financiers de concession	Total
	"Juste valeur" par Résultat	"Juste valeur" par "Autres éléments du Résultat" non recyclables	au coût amorti par résultat	à la "Juste Valeur" par Résultat			
Valeur brute	0,4	10,6	707,1		1,3	249,4	968,8
Dépréciation	-	-	(38,8)	-	-	(6,2)	(45,1)
Valeur nette	0,4	10,6	668,2	-	1,3	243,2	923,9
Dont à moins d'un an			5,2		1,3		6,5
Dont à plus d'un an	0,4	10,6	663,0	-	-	243,2	917,4

Au 31 décembre 2020 (en millions d'euros)	Instrument de capitaux Propres évalués à la		Instruments de dette évalués		Dérivés actifs	Actifs financiers de concession	Total
	"Juste valeur" par Résultat	"Juste valeur" par "Autres éléments du Résultat" non recyclables	au coût amorti par résultat	à la "Juste Valeur" par Résultat			
Valeur brute	0,0	11,7	509,1	-	1,6	251,1	773,4
Dépréciation	-	-	(39,0)	-	-	(6,1)	(45,1)
Valeur nette	0,0	11,7	470,1	-	1,6	244,9	728,4
Dont à moins d'un an			12,5		1,6		14,0
Dont à plus d'un an	0,0	11,7	457,6	-	-	244,9	714,4

5.7. Stocks

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Stocks bruts (1)	183,8	149,8
Dépréciations	(1,9)	(1,6)
Stocks nets	182,0	148,2

(1) L'augmentation des stocks est liée principalement au contrat de Dubai pour 46,7 M€. Ils se composent principalement de stock de produits nécessaires aux opérations de grandes révisions sur le matériel roulant et des opérations de maintenance des infrastructures.

5.8. Créances d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients	527,2	487,3
Avances et acomptes versés sur commandes	14,3	19,4
Dépréciation des créances clients	(6,3)	(12,7)
Créances d'exploitation	535,2	494,1
Personnel et organismes sociaux	8,7	12,1
Etat et collectivités	174,7	250,7
Charges constatées d'avance	45,6	55,4
Autres (1)	282,1	236,1
Dépréciation des autres débiteurs	(0,7)	(1,0)
Créances diverses	510,5	553,3
TOTAL	1 045,7	1 047,4

(1) En 2021, les autres créances incluent 84 M€ représentant la garantie du Département du Transport Australien sur les droits à congés complémentaires, ces droits figurant au passif dans les dettes envers le personnel. Ces mêmes créances étaient de 78 M€ en 2020.

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Analyse par nature

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	548,3	595,3
Placements à court terme	1,5	1,3
Total inscrit à l'actif	549,8	596,6
<i>Dont le niveau de disponibilités liquides et d'équivalents de trésorerie à maintenir localement ⁽¹⁾</i>		40,5
Concours bancaires et comptes courants passifs	(302,8)	(241,0)
Trésorerie nette	247,0	355,6

⁽¹⁾ Au Royaume Uni, les relations contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de maintenir un certain niveau de disponibilités afin d'assurer l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « Liquidity Maintenance Ratio » ou « Financial Ratio ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité, ou un montant suffisant pour respecter le « Financial Ratio » et ce jusqu'à la fin de la franchise.

Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Le Groupe considère que ses Organismes de Placement Collectif en Valeur Mobilière classées par l'Autorité des Marchés Financiers dans la catégorie « monétaire euro » répondent aux critères lui permettant de les classer en équivalents de trésorerie.

Il n'y a pas eu de monétisation de créances au 31 décembre 2021.

5.10. Capitaux propres

Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2021, le capital social est de 399,8 M€, composé de 33 316 135 actions de nominal 12 euros. L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, en date du 05/05/2021, de réduire le capital de la société d'un montant de 219 999 996 euros par apurement du Poste Report à nouveau.

Le Groupe n'est pas soumis dans ses contrats d'endettement à des clauses de ratio d'endettement sur capitaux propres.

Actions propres

Au 31 décembre 2021, Keolis S.A. ne détient pas d'action propre et n'est partie prenante à aucune option d'achat ou de vente portant sur l'action Keolis S.A.

Réserves et résultat distribuable

Au 31 décembre 2021, la société KEOLIS S.A. dispose de réserves et résultat distribuables à hauteur de 0 M€. La perte de l'exercice s'élève à 62,5 M€.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les principales participations ne donnant pas le contrôle proviennent principalement des filiales suivantes : Keolis Downer, KDR Victoria Pty Ltd, Keolis Commuter Services LLC et Australian Transit Enterprises.

Réserves de conversion

Les principaux taux de change contre l'euro utilisés au cours des exercices 2021 et 2020 sont les suivants :

(pour 1 euro)	2021		2020	
	Taux Moyen	Taux clôture	Taux Moyen	Taux clôture
Livre Sterling	0,859604	0,840280	0,889704	0,899030
Dollar australien	1,574942	1,561500	1,654919	1,589600
Couronne danoise	7,437028	7,436400	7,454214	7,440900
Couronne suédoise	10,146463	10,250300	10,484753	10,034300
Couronne norvégienne	10,163331	9,988800	10,722785	10,470300
Dollar US	1,182740	1,132600	1,142196	1,227100
Dollar canadien	1,482569	1,439300	1,529993	1,563300
Roupie indienne	87,439160	84,229200	84,639155	89,660500

5.11. Emprunts et dettes financières

En 2021, deux lignes de financement ont été mises en place au niveau de KSA :

- un emprunt amortissable à taux variable de 20 m€, mis en place et tiré le 12 janvier 2021 pour une durée de 3 ans, afin de financer du matériel roulant.
- un emprunt à taux fixe de 30 m€, mis en place et tiré le 27 janvier 2021 pour une durée de 5 ans, se répartissant entre une partie amortissable de 15 m€ et une autre partie in fine de 15 m€ également ;

Analyse des dettes financières par nature

Au 31 décembre 2021			
(en millions d'euros)	Montants dans l'état de la situation financière		Taux
Dérivés	1,2		-
Emprunts	50,2		Taux fixes
Emprunts	103,6		Taux variables
Sous-total à moins d'un an	154,9		
Participation des salariés	0,6		Taux fixes
Emprunts	53,3		Taux fixes
Emprunts	228,7		Taux variables
Sous-total à plus d'un an	282,6		
TOTAL (hors passifs financiers de concession)	437,5		
Au 31 décembre 2020			
(en millions d'euros)	Montants dans l'état de la situation financière	Echéance	Taux
Dérivés	2,3	2021	-
Emprunts	8,2	2021	Taux fixes
Emprunts	95,3	2021	Taux variables
Sous-total à moins d'un an	105,8		
Participation des salariés	0,6	2022-2023	Taux fixes
Emprunts	50,6	2022-2031	Taux fixes
Emprunts	215,3	2022-2032	Taux variables
Sous-total à plus d'un an	266,5		
TOTAL	372,3		

Analyse des dettes financières et des obligations locatives par échéance

(en millions d'euros)	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2027 à 2032	> 2032	Total
Obligations locatives	187,9	160,1	114,6	88,6	73,0	159,7	18,1	802,1
Dettes financières hors passifs financiers de concession	154,9	46,4	34,3	78,5	26,6	96,9	0,0	437,5

Tableau de variation des dettes financières et des obligations locatives

(en millions d'euros)	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Impact de Change	Autres	31/12/2021
Obligations locatives	226,4	33,0	(270,6)	(26,4)	1,7	223,7	187,9
Dérivés	2,3	-	-	-	0,1	(1,2)	1,2
Passifs financiers de concession	1,3	0,6	(2,1)	-	-	2,4	2,1
Emprunts	103,5	85,9	(96,4)	-	0,9	59,8	153,7
Sous-total à moins d'un an	333,5	119,5	(369,2)	(26,4)	2,7	284,7	344,9
Obligations locatives	1 076,7	256,2	0,0	(519,1)	14,2	(213,6)	614,3
Participation des salariés	0,6	-	-	-	-	0,0	0,6
Dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers de concession	141,5	8,8	(10,6)	-	1,0	(7,9)	132,8
Emprunts	265,9	136,0	(73,2)	(0,4)	13,2	(59,6)	282,0
Sous-total à plus d'un an	1 484,7	401,0	(83,7)	(519,5)	28,3	(281,1)	1 029,7
TOTAL	1 818,2	520,6	(452,9)	(545,9)	31,0	3,6	1 374,7

5.12. Actifs et passifs par catégorie

31/12/2021	Rubrique au bilan et classes d'instruments			Instruments financiers			Juste valeur			Endettement financier net	
	Non courant	Courant	Valeur nette comptable au bilan de la classe	A la juste valeur par capitaux propres	Prêts, créances, dettes au coût amorti	A la juste valeur par résultat	Qualifiés de couverture	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
<i>En millions d'euros</i>											
Instruments de dettes	663,0	5,2	668,2	-	668,2	-	-	(0,0)	668,2	0,0	668,2
Actifs financiers de concession	243,2	-	243,2	-	243,2	-	-	-	243,2	-	-
Sous-total prêts et créances	906,3	5,2	911,4	-	911,4	-	-	(0,0)	911,4	0,0	668,2
Instruments de capitaux propres	11,0	-	11,0	10,6	-	0,3	-	0,0	-	11,0	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	-	0,7	0,7	-	-	-	0,7	-	0,7	-	0,7
Juste valeur positive des dérivés de transaction	-	0,7	0,7	-	-	0,7	-	-	0,7	-	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	549,8	549,8	-	-	549,8	-	0,0	549,9	-	549,9
Total des actifs financiers courants et non courants	917,4	556,3	1 473,5	10,6	911,4	550,8	0,7	(0,0)	1 462,6	11,0	1 219,4
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	282,0	153,7	435,7	-	435,7	-	-	-	435,7	-	435,7
<i>Sous-total emprunts</i>	<i>282,0</i>	<i>153,7</i>	<i>435,7</i>	<i>-</i>	<i>435,7</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>435,7</i>	<i>-</i>	<i>435,7</i>
dont :											
- évalués au coût amorti	282,0	153,7	435,7	-	435,7	-	-	-	435,7	-	435,7
- faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- évalués selon l'option "juste valeur"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur négative des dérivés de couverture	-	0,8	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8	-	0,8
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	0,4	0,4	-	-	0,4	-	-	0,4	-	0,4
Emprunts et dettes financières	282,0	154,9	436,9	-	435,7	0,4	0,8	-	436,9	-	436,9
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	302,8	302,8	-	302,8	-	-	(0,0)	302,8	-	302,8
Total des passifs financiers courants et non courants	282,0	457,7	739,7	-	738,5	0,4	0,8	(0,0)	739,7	-	739,7
Endettement financier net du groupe	(381,1)	(98,6)	(479,6)	-	70,3	(550,1)	0,2	0,0	(479,6)	(0,0)	(479,6)

31/12/2020			Instruments financiers				Juste valeur			Endettement financier net	
Rubrique au bilan et classes d'instruments <i>En millions d'euros</i>	Non courant	Courant	Valeur nette comptable au bilan de la classe	A la juste valeur par capitaux propres		A la juste valeur par résultat	Qualifiés de couverture	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
				Prêts, créances, dettes au coût amorti							
Instruments de dettes	457,6	12,4	470,1	-	470,1	-	-	-	470,1	0,0	470,1
Actifs financiers de concession	244,9	-	244,9	-	244,9	-	-	-	244,9	-	-
Sous-total prêts et créances	702,6	12,5	715,0	-	715,0	-	-	-	715,0	0,0	470,1
Instruments de capitaux propres	11,7	-	11,7	10,8	-	0,9	-	-	0,8	10,9	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	-	0,1	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1	-	0,1
Juste valeur positive des dérivés de transaction	-	1,5	1,5	-	-	1,5	-	-	1,5	-	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	596,6	596,6	-	-	596,6	-	-	596,6	-	596,6
Total des actifs financiers courants et non courants	714,4	610,6	1 324,9	10,8	715,0	598,9	0,1	-	1 313,9	10,9	1 068,2
Emprunts auprès des établissements de crédit	265,9	103,5	369,4	-	369,4	-	-	-	369,4	-	369,4
Sous-total emprunts	265,9	103,5	369,4	-	369,4	-	-	-	369,4	-	369,4
dont :											
- évalués au coût amorti	265,9	103,5	369,4	-	369,4	-	-	-	369,4	-	369,4
- évalués selon l'option "juste valeur"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur négative des dérivés de couverture	-	2,2	2,2	-	-	-	2,2	-	2,2	-	2,2
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	0,1	0,1	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,1
Emprunts et dettes financières	265,9	105,8	371,7	-	369,4	0,1	2,2	-	371,7	-	371,7
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	241,0	241,0	-	241,0	-	-	-	241,0	-	241,0
Total des passifs financiers courants et non courants	265,9	346,8	612,7	-	610,4	0,1	2,2	-	612,7	-	612,7
Endettement financier net du groupe	(191,7)	(263,8)	(455,6)	-	140,3	(598,0)	2,1	-	(455,6)	(0,0)	(455,6)

5.13. Gestion des risques et instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- Risque de taux d'intérêts ;
- Risque de change ;
- Risque de matières premières.

Le Groupe détient au 31 décembre 2021 des instruments financiers dérivés :

- éligibles à la comptabilité de couverture et comptabilisés en couverture de flux de trésorerie (CFH) ;
- ou non éligibles à la comptabilité de couverture et comptabilisés en transaction.

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les méthodes standard de valorisation et sur la base des conditions de marché "mid-market" communément utilisées sur les marchés. Les données de marché utilisées sont de niveau 2 au sens de la norme IFRS 13.

Les impacts sur la performance et la situation financière des instruments financiers dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Sous-Jacent			Variation des capitaux propres (réserves recyclables)	Résultat financier latent	Résultat financier réalisé			
Sous-Jacent	Comptabilité de couverture	Juste valeur au 31/12/2020 (hors primes)	Variation (1)	Recyclage (2)	Variation (3)	Variation (4)	Juste valeur au 31/12/2021 (hors prime)	Primes restant à amortir au 31/12/2021
Taux	Flux de trésorerie	(2,1)	0,6	1,2	(0,1)		(0,4)	0,0
Taux	Trading	-	-	-	-		-	-
Total taux		(2,1)	0,6	1,2	(0,1)		(0,4)	0,0
Change	Flux de trésorerie	-	0,3	-	(0,0)		0,3	-
Change	Trading	1,4	-	-	(1,2)		0,3	-
Total Change		1,4	0,3	-	(1,2)		0,5	-
Matières premières	Flux de trésorerie	(1,9)	11,1	(5,1)	0,6		4,6	(0,1)
Matières premières	Trading	(7,4)	-	-	7,3		(0,1)	-
Total Matières premières		(9,4)	11,1	(5,1)	7,8		4,5	(0,1)
Total		(10,1)	12,0	(3,9)	6,6		4,6	(0,1)

(1) Part de la variation de juste valeur qui a impacté le compte de capitaux propres (réserves recyclables) de l'exercice.

(2) Le recyclage du compte de capitaux propres (réserves recyclables) impacte le résultat financier.

(3) Part de la variation de juste valeur qui impacte le résultat financier de l'exercice.

(4) Le résultat financier réalisé correspond à la déqualification des instruments dérivés de couverture suite à la rupture anticipée de Wales & Borders

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur pour les montants suivants :

en millions d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments dérivés actifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	0,7	0,7	-	0,1	0,1
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	-	0,7	0,7	-	1,5	1,5
Dérivés de couverture des flux d'investissement net à l'étranger	-	-	-	-	-	-
Total instruments dérivés actifs	-	1,3	1,3	-	1,6	1,6
Instruments dérivés passifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	0,8	0,8	-	2,2	2,2
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	-	0,4	0,4	-	0,1	0,1
Dérivés de couverture des flux d'investissement net à l'étranger	-	-	-	-	-	-
Total instruments dérivés passifs	-	1,2	1,2	-	2,3	2,3

Le tableau suivant présente, par type de risque, le lien économique entre les instruments dérivés et les éléments couverts :

2021	JV des dérivés	Variation JV des dérivés	Variation JV de l'élément couvert	Inefficacité de la couverture
GKSAS				
CFH				
Taux	(0,4)	1,7	(1,6)	0,1
Change	0,3	0,3	(0,3)	-
MP	4,6	6,5	(6,5)	-
Trading	-	-	-	-
Taux	-	-	-	-
Change	0,3	(1,2)	-	-
MP	(0,1)	7,3	-	-

2020	JV des dérivés	Variation JV des dérivés	Variation JV de l'élément couvert	Inefficacité de la couverture
KSA				
CFH				
Taux	(2,1)	(0,4)	0,4	0,0
Change	-	-	-	-
MP	(1,9)	(1,4)	1,4	-
Trading	-	-	-	-
Taux	-	-	-	-
Change	1,4	0,9	-	-
MP	(7,4)	(7,4)	-	-

Les impacts sur les capitaux propres recyclables (autres éléments du résultat global) se détaillent comme suit :

	Capitaux Propres recyclables
Ouverture au 01/01/2020	(6,3)
Recyclé en Résultat	21,0
Variation de valeur efficace sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(19,1)
Couverture de risque de taux	(1,5)
Couverture de risque de change	-
<i>Dont transactions futures couvertes</i>	-
Couverture de risque de prix	(17,6)
Variation du coût de couverture	(0,1)
Couverture de risque de taux	(0,1)
Couverture de risque de change	-
Couverture de risque de prix	-
Ecart de change	-
Clôture au 31/12/2020	(4,5)
Ouverture au 01/01/2021	(4,5)
Recyclé en Résultat	(3,9)
Variation de valeur efficace sur instruments de couverture de flux de trésorerie	12,0
Couverture de risque de taux	0,6
Couverture de risque de change	0,3
<i>Dont transactions futures couvertes</i>	-
Couverture de risque de prix	11,1
Variation du coût de couverture	-
Couverture de risque de taux	-
Couverture de risque de change	-
Couverture de risque de prix	-
Ecart de change	(0,1)
Clôture au 31/12/2021	3,5

Rupture des relations de couverture

Une relation de couverture est rompue dès lors que les conditions d'efficacité ne sont plus remplies au sens de la norme IFRS 9, ou lorsque l'instrument dérivé concerné arrive à échéance, est résilié, ou vendu, ou lorsque l'élément couvert est résilié ou vendu. Par ailleurs, le Groupe peut à tout moment décider de mettre un terme à une relation de couverture. Dans ces cas, la relation de couverture n'est plus applicable.

2021	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture maintenues	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture arrêtées	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert a influé sur le résultat	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert ne se réalise plus
GKSAS				
CFH				
Taux	(0,6)	-	1,2	-
Change	0,3	-	-	-
MP	4,4	-	(4,6)	-

2020	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture maintenues	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture arrêtées	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert a influé sur le résultat	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert ne se réalise plus
KSA				
CFH				
Taux	(2,3)	-	1,0	1,5
Change	-	-	-	2,3
MP	(2,1)	-	11,1	12,2

Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés.

Les instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Le contexte de taux négatifs a créé une asymétrie entre la dette floorée et certains instruments dérivés de couverture. Cette asymétrie, source d'inefficacité au sens de la norme IFRS 9, a conduit à un reclassement en transaction des instruments concernés.

La dette nette du Groupe se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)

31/12/2021

31/12/2020

Emprunts et dettes financières retraités des passifs financiers de concession (1)

437,5

372,3

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(247,0)

(355,6)

Intérêts courus non échus à recevoir

(2,9)

(2,1)

Prêts et créances

(670,5)

(468,2)

Dépôts et cautionnements

5,2

0,3

Dérivés actifs

(1,3)

(1,6)

Participation des salariés

(0,6)

(0,6)

Endettement financier net

(479,6)

(455,5)

(1) y compris participation des salariés

L'endettement financier net est un indicateur interne à Keolis. Il exclut les obligations locatives générées par l'application de la norme IFRS 16 (y compris les dettes de location financement qui ont été intégralement reclassées en obligations locatives en application de la norme IFRS 16) et les engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle.

Le Groupe est soumis à la variabilité des taux d'intérêts sur la partie de son endettement financier net à taux variable.

La ventilation par taux des emprunts et dettes financières, avant et après prise en compte des instruments dérivés (de couverture et de transaction), se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Structure initiale de la dette		Structure après couverture	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Taux fixe	104,0	59,4	217,3	192,3
Taux variable	333,5	312,9	220,2	180,0
Total des emprunts et dettes	437,5	372,3	437,5	372,3

Analyse de la sensibilité

Au 31 décembre 2021, sur la base de la structure de la dette au 31 décembre 2021, une variation de la courbe de taux d'intérêt de +/- 50 points de base sur la durée de vie résiduelle de la dette (maximum 8 ans) impacterait le coût de l'endettement financier de la manière suivante :

en millions d'euros	+50 bp Résultat	+50 bp Réserves recyclables	-50 bp Résultat	-50 bp Réserves recyclables
Instruments financiers à taux variable (après prise en compte des couvertures de JV)	(6,8)	-	5,8	-
Dettes en juste valeur sur option	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	-	-
Dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie	0,0	0,9	(0,0)	(0,8)
Analyse de la sensibilité	(6,8)	0,9	5,8	(0,8)

Les instruments dérivés de taux sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

	JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2021					JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2020				
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>										
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap payeurs de taux fixe	0,0	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-
Options de taux	0,4	-	-	-	0,4	0,1	-	-	-	0,1
Instruments dérivés actifs	0,4	-	-	-	0,4	0,1	-	-	-	0,1
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap payeurs de taux fixe	0,9	-	-	-	0,9	2,2	-	-	-	2,2
Options de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs	0,9	-	-	-	0,9	2,2	-	-	-	2,2
Position nette taux	(0,4)	-	-	-	(0,4)	(2,1)	-	-	-	(2,1)

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés sont détaillés ci-dessous :

	31/12/2021		31/12/2020	
	Dettes nettes long terme	Dettes nettes court terme	Dettes nettes long terme	Dettes nettes court terme
<i>en millions d'euros</i>				
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-
Swaps payeurs de taux fixe	72,9	-	80,9	14,4
Swaps d'index	-	-	-	-
Options de taux	40,4	-	37,6	-

Au 31 décembre 2021, les échéances des instruments financiers dérivés de couverture des risques de taux portent sur les années 2023 à 2027. Pour les couvertures synthétiques composées de plusieurs instruments, nous ne considérons que le nominal couvert.

Gestion du risque de change

Le Groupe met en place des prêts ou emprunts intra-groupe libellés en devises étrangères et enregistrés en comptes courants. Afin de couvrir le risque de change qui en résulte, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui lui permettent de figer les cours de change des prêts ou emprunts intra-groupe, à hauteur de 100% des montants nominaux exposés sur un plan économique.

Le Groupe réalise également des investissements dans des entités étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour des montants limités, l'objectif de gestion étant dans ce cas de préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Enfin, le Groupe effectue des achats d'actifs libellés en devises étrangères. Afin de couvrir les potentielles évolutions des cours de change entre la signature du contrat d'achat des actifs et leur

livraison effective, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés lui permettant de figer ou maximiser le risque d'évolution des cours.

Une partie des instruments financiers dérivés détenus par le Groupe est éligible à la comptabilité de couverture d'investissement net au sens de la norme IFRS 9, une autre partie est éligible à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9, et une dernière partie est comptabilisée en transaction. Au 31 décembre 2021, il n'y a pas d'instrument financier de couverture d'investissement net.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

	JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2021					JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2020				
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>										
Swaps de devises	-	-	0,7	-	0,7	-	-	1,5	-	1,5
Achat à terme de devises	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-
Options sur devises	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs	0,2	-	0,7	-	0,9	-	-	1,5	-	1,5
Swaps de devises	-	-	0,4	-	0,4	-	-	0,1	-	0,1
Achat à terme de devises	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Options sur devises	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs	(0,1)	-	0,4	-	0,3	-	-	0,1	-	0,1
Position nette s/devises	0,3	-	0,3	-	0,5	-	-	1,4	-	1,4

Les instruments financiers dérivés couvrent notamment les opérations en devises suivantes : AED, CAD, DKK, GBP, NOK, SEK, USD.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des échéances des instruments financiers dérivés de change porte sur l'année 2022.

Gestion du risque de variation du prix des matières premières

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le Groupe est exposé à un risque de fluctuation de prix de certaines matières premières, en particulier de gazole. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés. Sur un plan économique, Keolis a couvert 69% des volumes budgétés de gazole exposés en 2021.

Les instruments financiers dérivés de matières premières éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

	JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2021				JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2020			
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>								
Swaps s/produits pétroliers	3,9	-	-	3,9	0,6	-	0,0	0,6
Swaptions s/ produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunnels - actif	1,1	-	-	1,1	-	-	-	-
Instruments dérivés sur matières premières actifs	5,0	-	-	5,0	0,6	-	-	0,6
Swaps s/produits pétroliers	0,1	-	0,1	0,2	2,6	-	7,4	10,0
Tunnels - passif	0,3	-	-	0,3	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur matières premières passifs	0,4	-	0,1	0,5	2,6	-	7,4	10,0
Position nette sur matière	4,6	-	(0,1)	4,5	(1,9)	-	(7,4)	(9,4)

Au 31 décembre 2021, les échéances des instruments financiers dérivés de matières premières représentent un volume de 53 155 tonnes (contre 104 331 tonnes au 31 décembre 2020).

Cette diminution significative est due aux dérivés de l'entité Keolis Amey Operations, qui ont été débouclés dans le cadre de la mise en place du nouveau modèle de partenariat avec Transport for Wales le 7 février 2021.

Risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement un risque de contrepartie pour le Groupe sont essentiellement :

- les placements de liquidités ;
- les instruments financiers dérivés ;
- les créances clients.

En 2013, le Groupe a défini et mis en place une procédure de risque de contrepartie vis-à-vis des contreparties bancaires de ses placements et instruments financiers dérivés. Cette procédure s'articule autour des principes ci-dessous :

- Définition de trois catégories au sein desquelles sont réparties les contreparties bancaires du Groupe :
 - Banques Autorisées ;
 - Banques sous surveillance ;
 - Banques Non Autorisées.

Ces catégories sont définies en fonction de facteurs propres aux banques (rating) ou à Keolis (financement du Groupe).

- Les placements de liquidités, les instruments financiers dérivés, ne sont traités qu'avec des contreparties appartenant à la catégorie « Banques Autorisées » ;
- Le portefeuille de placements de liquidités respecte des limites de pondération ;
- La "juste valeur à risque" (juste valeur en faveur du Groupe) du portefeuille d'instruments financiers dérivés fait l'objet d'un suivi régulier, de manière à répartir le risque sur les différentes contreparties ;
- Les banques et les catégories font l'objet d'un suivi régulier.

Si une banque, contrepartie du Groupe, sort de la catégorie « Banques autorisées », le portefeuille d'instruments financiers dérivés fait l'objet d'une restructuration de manière à respecter de nouveau le critère de catégorie.

Au 31 décembre 2021 :

- tous les placements réalisés et tous les instruments financiers dérivés détenus par le Groupe ont été conclus avec des contreparties bancaires de la catégorie « Banques Autorisées » ;
- l'analyse des justes valeurs à risque montre qu'aucun risque de contrepartie significatif n'est à signaler.

Enfin, les calculs d'ajustement de juste valeur au crédit / au débit en fonction du risque de contrepartie, requis par la norme IFRS 13, montrent que l'impact du risque de contrepartie sur la valorisation des portefeuilles d'instruments financiers dérivés du Groupe est négligeable.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2021, la ligne de crédit syndiquée disponible, confirmée et non tirée, est de 430 M€. Cette ligne de crédit est disponible au niveau de Groupe Keolis S.A.S. et de Keolis SA.

En 2021, deux lignes de financement ont été mises en place au niveau de KSA :

- un emprunt amortissable à taux variable de 20 m€, mis en place et tiré le 12 janvier 2021 pour une durée de 3 ans, afin de financer du matériel roulant.
- un emprunt à taux fixe de 30 m€, mis en place et tiré le 27 janvier 2021 pour une durée de 5 ans, se répartissant entre une partie amortissable de 15 m€ et une autre partie in fine de 15 m€ également ;

Le tableau suivant présente le profil de remboursement des lignes de Keolis SA (hors ligne de crédit syndiquée), ainsi que le profil de la charge d'intérêts prévisionnelle correspondante après prise en compte des instruments financiers dérivés de couverture de taux.

(en millions d'euros)	<=1an	2 ans	3 à 5 ans	> 5 ans
Dettes financières	17,4	17,9	79,1	2,5
Charge de la dette	(0,9)	(0,7)	(0,9)	(0,0)
dont couvertures de taux	(0,3)	(0,2)	(0,2)	(0,0)

La charge d'intérêts prévisionnelle de la dette est calculée sur la dette brute, sur la base des taux d'intérêt en date du 31 décembre 2021, auxquels s'ajoute la marge de crédit du Groupe.

Le Groupe s'assure de sa capacité à faire face à ses engagements financiers. Pour ce faire, le Groupe établit chaque année un tableau prévisionnel des flux de trésorerie pluriannuels visant à déterminer les besoins de financement et leur saisonnalité.

5.14. Provisions

Analyse par nature

(en millions d'euros)	31/12/2021			31/12/2020		
	A plus d'un an	A moins d'un an	Total	A plus d'un an	A moins d'un an	Total
Retraites	51,3	11,7	63,0	63,2	10,5	73,7
Autres avantages accordés aux salariés	26,9	2,2	29,1	27,5	1,7	29,3
Risques sociaux et fiscaux	22,3	36,2	58,5	40,2	38,7	78,9
Pertes sur contrats	13,8	0,9	14,8	115,5	18,7	134,2
Gros entretiens et remise en état	2,5	5,1	7,6	5,0	5,3	10,3
Autres	10,3	6,7	17,0	8,2	12,7	21,0
Total	127,2	62,8	189,9	259,6	87,6	347,2

Variations de l'exercice

(en millions d'euros)	01/01/2021	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements (1)	31/12/2021
Retraites	73,7	6,2	(7,9)	-	(9,0)	63,0
Autres avantages accordés aux salariés	29,3	0,9	(1,1)	-	0,0	29,1
Risques sociaux et fiscaux	78,8	26,0	(48,0)	-	1,6	58,5
Pertes sur contrats	134,2	4,0	(40,1)	(83,5)	0,2	14,8
Gros entretiens et remise en état	10,3	0,8	(0,3)	-	(3,1)	7,6
Autres	21,0	14,6	(14,9)	(1,1)	(2,5)	17,0
Total	347,2	52,4	(112,3)	(84,6)	(12,8)	189,9

(1) L'impact des autres mouvements sur les retraites pour -8,8 M€ correspond à l'application du changement de méthode comptable de l'IFRIC Cf 2.2.1

Les reprises de provisions de 112,3 M€ se répartissent en reprises utilisées pour un montant de 81,9 M€. Les reprises de provisions sans utilisation s'élèvent à 30,5 M€ dont 6,7 M€ lié à la reprise de provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne et 5,8 M€ de reprise de provision suite à la sortie du contrat Wales & Borders.

Retraites et avantages assimilés

Le montant des obligations comptabilisées dans l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Obligations inscrites au passif de l'état de la situation financière :		
Retraites et avantages postérieurs à la retraite	63,0	73,7
Autres avantages accordés aux salariés	29,1	29,3
Total	92,1	103,0
Dont :		
Non Courant	78,2	90,7
Courant	13,9	12,2

Retraites et avantages postérieurs à la retraite

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des obligations relevant de régimes à prestations définies sont les suivantes :

(en pourcentage)	31/12/2021	31/12/2020
	France	France
Taux d'actualisation	0,56	0,21
Taux d'augmentation des salaires	4,06	4,13
Taux de rendement implicite des actifs	0,56	0,21

Les actifs des régimes sont composés comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
	France	France
Actions	0,0	0,0
Obligations	0,2	0,2
Immobilier	0,0	0,0
Autres (notamment équivalents de trésorerie)	0,0	0,0

La sensibilité aux taux d'actualisation est la suivante, par rapport aux hypothèses retenues :

(millions d'euros)	Engagement net 31/12/2021	Coût des services 2022	Coût financier 2022
taux d'actualisation affecté de -0,25%	64,3	5,7	0,2
taux d'actualisation (hypothèse de base)	63,0	5,5	0,3
taux d'actualisation affecté de +0,25%	61,7	5,3	0,5

Obligations inscrites dans l'état de la situation financière

Les obligations comptabilisées dans l'état de la situation financière s'analysent comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée des obligations non financées	61,8	72,1
Valeur actualisée des obligations financées	1,5	1,9
Valeur actualisée des obligations totales	63,3	74,0
Juste valeur des actifs des régimes	(0,3)	(0,3)
Franchise Adjustment / Plafonnement des actifs (Canada)	-	-
Valeur actuelle nette des obligations comptabilisées	63,0	73,7

Analyse de la variation des obligations et des actifs de couverture

La valeur actualisée des obligations s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture de l'exercice	74,0	79,6
Coût des services rendus	5,8	6,0
Coût financier (y compris Franchise Adjustment)	0,1	0,4
Prestations payées	(7,8)	(7,3)
Contributions des salariés	-	-
Modifications de régimes	-	-
Ecart actuariels	(0,9)	(1,3)
Ecart de conversion et changements de méthode (1)	(8,7)	(0,0)
Effet des variations de périmètres	0,5	(0,9)
Effet des réductions et liquidations	0,2	(2,5)
Valeur actualisée des obligations à la clôture de l'exercice	63,3	74,0

(1) dont -8.8 M€ liés au changement de méthode comptable de l'IFRIC. Cf 2.2.1

La juste valeur des actifs s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture	0,3	0,6
Rendement implicite des actifs	0,0	0,0
Ecart actuariels sur le rendement des fonds	(0,0)	0,0
Contributions de l'employeur	0,0	-
Contributions des salariés	-	-
Prestations payées	-	(0,0)
Ecart de conversion	-	(0,0)
Effet des variations de périmètres	-	-
Effet des réductions et liquidations	-	(0,2)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture	0,3	0,3

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont les suivants :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impact des changements d'hypothèses	(1,8)	(0,6)
Pertes et (gains) d'expérience	(2,1)	(0,9)
Modification d'horizon	2,9	0,2
Ecarts actuariels de l'exercice	(0,9)	(1,3)

La répartition des obligations et des actifs par zone géographique s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021			
	UK	France	Canada	Total
Valeur actualisée de l'obligation	-	63,3	-	63,3
Juste valeur des actifs du régime	-	(0,3)	-	(0,3)
Franchise Adjustment / Plafonnement des actifs (Canada)	-	-	-	-
Valeur actuelle nette de l'obligation	-	63,0	-	63,0

Charge de l'exercice

Le montant de la charge comptabilisée en résultat se compose comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Coût des services rendus	5,8	6,0
Coût financier	0,1	0,4
Rendement implicite des actifs	(0,0)	(0,0)
Modifications de régime	-	-
Effet des réductions et liquidations	0,2	(2,3)
Charge totale comptabilisée dans l'état du résultat global	6,1	4,1

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel.

Le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime ont été comptabilisés respectivement en charges financières et produits financiers.

Variation de l'obligation nette inscrite au passif de l'état de la situation financière

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Provision à l'ouverture	73,7	79,0
Variations de périmètre	0,5	(0,1)
Charge de l'exercice	6,1	4,1
Utilisations (Prestations/Cotisations payées)	(7,8)	(7,3)
Dotations / (Reprise) sur capitaux propres	(0,9)	(1,4)
Ecart de conversion et autres variations (1)	(8,7)	(0,6)
Provision à la clôture	63,0	73,7

(1) La ligne « Ecart de conversion et autres variations » comprend -8.8 M€ lié au changement de méthode comptable de l'IFRIC. Cf 2.2.1

La variation du cumul des dotations / (reprises) sur capitaux propres est la suivante :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cumul des dotations / (reprises) à l'ouverture	(27,9)	(26,6)
Ecart actuariel de l'exercice	(0,9)	(1,4)
Ecart de conversion et autres variations (Franchise Adjustment)	-	0,1
Cumul des dotations / (reprises) à la clôture	(28,8)	(28,0)

Les variations pour l'exercice en cours et pour les 3 périodes précédentes :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actualisée de l'obligation de prestations définies	63,3	74,0	79,6	150,0
Juste valeur des actifs du régime	(0,3)	(0,3)	(0,6)	(6,3)
Franchise Adjustment / Plafonnement des actifs (Canada)	-	-	-	-
Excédent (ou déficit) du régime	63,0	73,7	79,0	143,8
Ajustements liés à l'expérience	(2,1)	(0,7)	(2,5)	0,8
Modification d'horizon	2,9	0,2	(78,9)	N/A

Autres avantages accordés au personnel

Description des engagements et hypothèses actuarielles

Les autres avantages accordés au personnel sont composés des gratifications pour médailles du travail des salariés employés en France et des frais médicaux des employés partis en pré-retraite aux Etats-Unis. Ces régimes ne sont pas financés par des actifs externes (contrats d'assurance). Les obligations résultant de régimes à prestations définies ont été évaluées selon des méthodes, des hypothèses identiques à celles retenues pour des régimes de retraite.

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont immédiatement reconnus dans l'état des charges et des produits de l'exercice.

Analyse de la variation des obligations

(millions d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres	31/12/2021
France : médailles du travail	15,5	2,0	(1,0)	0,1	(1,5)	15,0
USA : Frais médicaux des retraités	13,8	0,3	-		(0,1)	14,1
						-
Total	29,3	2,3	(1,0)	0,1	(1,6)	29,1

La variation sur les Etats-Unis est liée à la provision pour frais médicaux comptabilisée dans le cadre du gain de contrat de Boston compensée par la comptabilisation d'un actif incorporel amorti sur la durée du contrat.

5.15. Dettes d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients : avances et acomptes reçus	101,3	80,1
Fournisseurs et comptes rattachés	624,9	643,6
Fournisseurs d'immobilisations	85,0	43,3
Dettes sur le personnel	551,7	526,7
Etat et collectivités	103,7	116,3
Produits constatés d'avance (1)	199,3	247,8
Autres	260,3	219,4
Total	1 926,2	1 877,3

6. Engagements hors état de la situation financière et obligations contractuelles

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Lignes de crédit non utilisées	31,3	45,2
Cautions reçues en garantie	14,4	595,4
Total des engagements et cautions reçus	45,7	640,7
Cautions données en garantie d'achat	-	-
Cautions données en garantie d'exploitation	1 496,6	1 843,8
Sûretés accordées	-	0,2
Total des engagements et cautions donnés	1 496,6	1 844,0

Les droits de sillons (i.e. les droits d'accès aux rails) sont compris dans la ligne Cautions données en garantie d'exploitation pour un montant de 1,7 M€ au 31 décembre 2021 contre 627,5 M€ au 31 décembre 2020.

La baisse des cautions reçues et données en garantie d'exploitation est liée notamment à la sortie des activités ferroviaires en Allemagne et à la fin du contrat Wales and Borders.

7. Litiges et passifs éventuels

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes relatives aux litiges en cours sont réexaminées de façon continue. En particulier, les litiges et procédures contentieuses en cours, notamment avec l'administration fiscale ou relatives à des recours sur appels d'offres ou sur garanties de passif ont fait l'objet par la direction d'un examen avec ses conseils ou avocats afin d'en refléter le risque sur la valorisation des actifs ou passifs.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les risques sont évalués à la juste valeur et font l'objet le cas échéant d'une provision à la clôture (cf. 5.14).

Le groupement de transporteurs Optile, dont Keolis est membre, est concerné par la décision du Conseil d'Etat relative à la récupération de subventions accordées par le Conseil Régional de l'Ile-de-France au motif qu'il aurait bénéficié du régime d'aides d'Etat de manière illégale. Le dispositif ayant été jugé compatible avec le marché intérieur, mais non notifié à la Commission, par arrêt rendu en date du 18.03.2020, le Conseil d'Etat a demandé à la région Ile-de-France de « prendre les mesures nécessaires pour assurer le paiement, par chaque entreprise ayant exercé une activité sur un marché ouvert à la concurrence et ayant bénéficié du régime d'aides illégalement mis à exécution, des montants correspondants aux intérêts...que l'entreprise aurait acquitté si elle avait dû emprunter... ». Le 8 juillet 2021, la Région Ile-de-France a adressé une lettre aux filiales du Groupe Keolis pour procéder à l'exécution de la décision du Conseil d'Etat du 18 mars 2020 dans laquelle il apparaît que le montant des intérêts à récupérer pourrait s'avérer non significatif dans le cadre de ce litige. Keolis a adressé le 4 Janvier 2022 une réponse à la Région en coordination avec le syndicat Optile. Compte tenu de ces éléments, Keolis n'a pas provisionné ce risque au 31 décembre 2021.

A fin septembre 2021, le ministère des Transports (DfT) a décidé de ne pas prolonger le contrat ferroviaire national du Sud-Est de Londres opéré par LSER en raison d'une discussion concernant le calcul des paiements de participation aux bénéficiaires et le traitement de certains trop-payés effectués par le DfT à LSER.

En vertu de la loi 'Railways Act 1993', le DfT a le pouvoir d'imposer des sanctions financières à LSER dans le cadre de ce litige.

Le groupe Go Ahead, actionnaire majoritaire de LSER à 65%, sur la base de conseils juridiques indépendants, a inclus une provision de 30,0 M€ dans ses états financiers de l'exercice clos le 3 juillet 2021, ce qui représente la meilleure estimation actuelle de la pénalité.

Keolis a ainsi intégré 35% de cette pénalité, soit 12M€, dans la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence comptabilisée au résultat 2021.

8. Transactions avec les parties liées

Keolis S.A. est détenu à 100,0 % par GROUPE KEOLIS S.A.S., lui-même détenu à hauteur de 69,69 % par SNCF Participations et de 30,00 % par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec.

La SNCF est une société nationale à capitaux publics (société anonyme) dont le capital est intégralement détenu par l'Etat français.

8.1. Transactions avec GROUPE KEOLIS S.A.S. et le Groupe EFFIA

Les transactions avec Groupe Keolis S.A.S. correspondent essentiellement aux prestations de direction générale.

Les transactions avec le Groupe EFFIA correspondent à de la sous-traitance.

8.2. Transactions avec les coentreprises et entreprises associées

Les transactions avec les coentreprises et entreprises associées sont réalisées selon des conditions normales du marché.

8.3. Rémunération des dirigeants clés du Groupe

Les dirigeants clés du Groupe sont définis comme étant les mandataires sociaux administrateurs de Keolis S.A. et les membres du Comité Exécutif. Les rémunérations et autres avantages à court terme de ces dirigeants se sont élevés à 5 M€ en 2021 contre 4.7 M€ en 2019.

Il n'y a pas de jetons de présence alloués aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe.

Il n'existe pas d'avance ni crédit alloué aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe.

9. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

10. Périmètre de consolidation

10.1. Filiales

Nom	Méthode d'Intégration	% d'intérêt	Pays
Aerobag	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Aerolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Aéroport Angers Marcé	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Airelle	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Delion SAS	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Eschenlauer	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars et Transports Grindler	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Striebig	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Trans-Azur	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Cars de Bordeaux	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Compagnie du Blanc Argent	Globale (IG)	99.43	FRANCE
Cykleo	Globale (IG)	100.00	FRANCE
GEP Vidal	Globale (IG)	100.00	FRANCE
GR4 Crolles	Globale (IG)	55.81	FRANCE
Holding Rochette Participations Montverdun	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Holding Striebig	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Institut Keolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Agde	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Agen	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aile	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aile Foncière	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Alès	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Alpes Maritimes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Amiens	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Angers	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Argenteuil Boucle de Seine*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Armor	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Arras	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Artois	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Atlantique	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Auch	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aude	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Autocars Planche	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Baie des Anges	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bassin d'Arcachon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bassin de Pompey	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bassin de Thau	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Beaune	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Besançon Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Blois	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Blois Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bordeaux	Globale (IG)	99.99	FRANCE

Keolis Bordeaux Métropole	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Boulogne sur Mer	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bourgogne	Globale (IG)	99.50	FRANCE
Keolis Brest	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bus Verts	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Caen	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Caen Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Calvados	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Camargue	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Centre	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Châlons-en-Champagne	Globale (IG)	99.24	FRANCE
Keolis Chambéry	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Charente Maritime	Globale (IG)	99.98	FRANCE
Keolis Château Thierry	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Châteauroux	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Châtelleraut	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Chaumont	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Chauny-Tergnier	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Chauny-Tergnier-La Fère scolaire	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Cherbourg	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis CIF	Globale (IG)	99.99	FRANCE
Keolis Conseil et Projets	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Contrôle et Humanisation	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Côte Basque - Adour	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Côte d'Azur	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Côte d'Opale	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Creil	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Dijon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Dijon Mobilités	Globale (IG)	70.00	FRANCE
Keolis Dole	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Dourlens	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Drôme Ardèche	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Drouais	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis en Cévennes	Globale (IG)	99.19	FRANCE
Keolis Epinal	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Eure et Loir	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Flandre Maritime	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Fouache	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Garonne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Gascogne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Gironde	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Grand Nancy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Haguenau*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Haut-Bugey	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Languedoc	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Laval	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Laval Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Lille	Globale (IG)	100.00	FRANCE

Keolis Lille Métropole	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Littoral	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Lorient	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Lyon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Manche	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Maritime Brest	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Marmande	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Marne*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Méditerranée	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Menton Riviera	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Métropole Orléans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilité Paris	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilité Roissy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilité Val de Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilités Seine et Marne*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montargis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montluçon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montluçon Mobilités*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Morlaix	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Moulins	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Narbonne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Nevers	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Nîmes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Nord	Globale (IG)	99.99	FRANCE
Keolis Normandie Seine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Obernai	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oise	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oise 2*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Orléans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Orly Airport	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Orly Rungis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Ouest Val-de-Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oyonnax	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays d'Aix	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays de Montbéliard	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays des Volcans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays Dolois	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays du Forez	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays Nancéien	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays Normands	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis PMR Rhône	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Porte de l'Isère	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Porte des Alpes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pyrénées	Globale (IG)	97.11	FRANCE
Keolis Quimper	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Rennes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Réseau Départemental Sud Oise	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Riom	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Roissy Services Aéroportuaires	Globale (IG)	100.00	FRANCE

Keolis Saint Malo	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Saintes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Saintes Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Salon-de-Provence	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Essonne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Maritime	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Oise Est*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Sénart	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Val-de-Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Solutions	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Somme	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Sophia Antipolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Sud Allier	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Sud Lorraine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Tarbes Lourdes Pyrénées	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Territoires Nancéiens	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Thionville-Fensch*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Touraine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Tours	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Tours Access	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Travel Services	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Trois Frontières	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Urbest	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val de Saône	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val d'Oise	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val Hainaut	Globale (IG)	96.32	FRANCE
Keolis Vélizy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Versailles	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Vesoul	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Vichy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Villefranche-sur-Saône	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Voyages	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Westeel	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Yvelines	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KO Haguenau	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KO Nevers	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KORRIVA	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Cars du Bassin de Thau	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Coccinelles	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Courriers Catalans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Courriers Du Midi	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Kangourous 2	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Loisirs et Voyages	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Monts Jura Autocars	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Ormont Transports	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Orset Investissement	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Pacific Car	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Phocéens Cars	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Santa Azur	Globale (IG)	100.00	FRANCE

SAP Cariane Provence	Globale (IG)	100.00	FRANCE
SATRVAM	Globale (IG)	100.00	FRANCE
SCAC	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura	Globale (IG)	51.00	FRANCE
Société Rennaise Transports et Services	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Société Transports Robert	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Sodetrav	Globale (IG)	100.00	FRANCE
STEFIM	Globale (IG)	100.00	FRANCE
TPR	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Train Bleu St Marcellin	Globale (IG)	100.00	FRANCE
TRAM	Globale (IG)	100.00	FRANCE
TRANSBUSEVRY	Globale (IG)	55.62	FRANCE
Transkeo T11	Globale (IG)	51.00	FRANCE
Transkeo T13	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Transport Daniel MEYER	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Transports de la Brière	Globale (IG)	95.00	FRANCE
Transports Evrard	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Voyages Autocars Services	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Voyages Chargelègue	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Voyages Monnet	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Australian Transit Enterprises Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Hornibrook Bus Lines Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Hornibrook Transit Management Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KD Northern Beaches Pty Ltd*	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KD Hunter Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KDR Gold Coast Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KDR Victoria Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Australie Pty	Globale (IG)	100.00	AUSTRALIE
Keolis Downer	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer Adelaide	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer Bus and Coachlines Property Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer Bus and Coachlines Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer South Australia	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Link SA Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Path Transit Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
South West Transit Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Southlink Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Shanghai*	Globale (IG)	100.00	CHINE
Keolis China	Globale (IG)	100.00	CHINE
Keolis Wuhan	Globale (IG)	100.00	CHINE
Etablissement Abu Dhabi	Globale (IG)	100.00	EMIRATS ARABES UNIS
Keolis -MHI Rail Management and Operation LLC*	Globale (IG)	70.00	EMIRATS ARABES UNIS
Keolis Middle East DMCC	Globale (IG)	100.00	EMIRATS ARABES UNIS
Keolis Amey Operations/Gweithrediadau Keolis Amey Limited – the Operating Entity	Globale (IG)	64.00	GRANDE BRETAGNE
Keolis Amey Wales Cymru Limited – the Operating Delivery Partner	Globale (IG)	60.00	GRANDE BRETAGNE
KA Wales Consulting Limited*	Globale (IG)	64.00	GRANDE BRETAGNE
Keolis UK	Globale (IG)	100.00	GRANDE BRETAGNE

Keolis-Amey Docklands Ltd	Globale (IG)	70.00	GRANDE BRETAGNE
KeolisAmey Metrolink	Globale (IG)	60.00	GRANDE BRETAGNE
Nottingham Trams Ltd	Globale (IG)	80.00	GRANDE BRETAGNE

***dont entrées dans le périmètre en 2021 (rappel ci-dessous)**

Nom	Méthode d'Intégration	% d'intérêt	Pays
Keolis Argenteuil Boucle de Seine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Haguenu	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilités Seine et Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montluçon Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oise 2	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Oise Est	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Thionville-Fensch	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KD Northern Beaches Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Shanghai	Globale (IG)	100.00	CHINE
Keolis -MHI Rail Management and Operation LLC	Globale (IG)	70.00	EMIRATS ARABES UNIS
KA Wales Consulting Limited	Globale (IG)	64.00	GRANDE BRETAGNE

Sociétés sorties du périmètre en 2021

Nom	Méthode d'Intégration (avant sortie)	% d'intérêt (avant sortie)	Pays
Interhone	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aile Sud	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Ille et Vilaine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Narbonne Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val de Maine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Voyages	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Réseau en Vosges	Globale (IG)	70.00	FRANCE
SCAC Bagnis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
SEA Albert-Picardie	Globale (IG)	50.96	FRANCE
Keolis Deutschland GmbH & Co. KG	Globale (IG)	100.00	ALLEMAGNE
Keolis Deutschland Verwaltung	Globale (IG)	100.00	ALLEMAGNE
Joye	Globale (IG)	100.00	BELGIQUE
Open Tours - Les Voyages Belges NV	Globale (IG)	100.00	BELGIQUE
Voyages Doppagne	Globale (IG)	100.00	BELGIQUE
CSG Commuter Security	Globale (IG)	100.00	SUEDE

10.2. Co-entreprises et entreprises associées

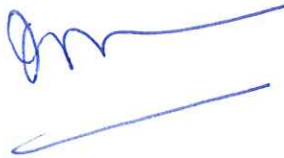
Nom	Méthode d'Intégration	% d'intérêt	Pays
Albatrans	Mise en équivalence (ME)	36.20	FRANCE
CTCOP	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Hello Paris	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Hello Paris Participations	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE

Hello Paris Services	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Orgebus	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
RDK France	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Scodec	Mise en équivalence (ME)	35.00	FRANCE
TICE	Mise en équivalence (ME)	19.00	FRANCE
Trans Pistes	Mise en équivalence (ME)	40.00	FRANCE
Transports de l'agglomération de Metz Métropole	Mise en équivalence (ME)	25.00	FRANCE
Shangāi Keolis Public Transport Operation Management Co.	Mise en équivalence (ME)	49.00	CHINE

Sociétés sorties du périmètre en 2021

Nom	Méthode d'Intégration (avant sortie)	% d'intérêt (avant sortie)	Pays
Netlog	Mise en équivalence (ME)	33.00	ALLEMAGNE
Wuhan Tianhe airport transport center Operation and Management Co. Ltd	Mise en équivalence (ME)	40.00	CHINE

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



1

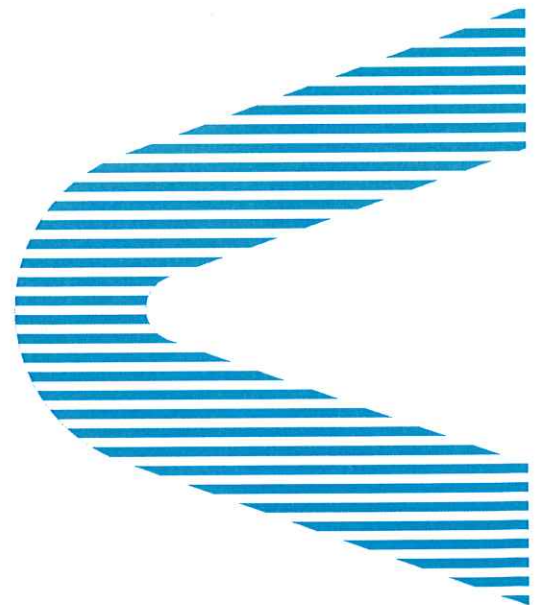
RAPPORT DE GESTION

1.1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

1.1.1	Activité de la Société	4
1.1.2	Commentaires sur les comptes et les résultats	6
1.1.3	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	9
1.1.4	Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	10
1.1.5	Information extra-financière	10
1.1.6	Informations diverses	10
1.1.7	Présentations des résolutions soumises au vote des associés	10
1.1.8	Administration et contrôle de la Société	11

ANNEXE 1 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 12

ANNEXE 2 – KEOLIS SA FILIALES ET PARTICIPATIONS 2021 15



1.1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes consolidés et annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1.1.1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1.1.1 Activité commerciale et développement

France

- › L'année 2021 a été marquée par la consolidation de la part de marché du Groupe en France. Des gains commerciaux significatifs ont été enregistrés, notamment en Ile-de-France avec le gain de deux lots Optile dans les Yvelines pour un montant total cumulé de 680 M€ sur la durée des contrats et le gain de PAM77, ainsi que le gain de l'appel d'offres offensif à Thionville précédemment exploité en SPL (société publique locale). Ces quatre contrats représentent un CA supplémentaire de 100 M€ en année pleine.
- › L'année 2021 reste cependant affectée par l'épidémie de Covid-19 avec l'impact défavorable de la poursuite de la crise sanitaire sur la fréquentation des réseaux de transport en particulier au cours du premier semestre (recettes des réseaux urbains en retrait vs 2019 d'environ - 20 % sur l'année : - 30 % au premier semestre et - 10 % au deuxième). La fréquentation des réseaux est cependant en amélioration par rapport à 2020, avec un dernier trimestre en nette reprise jusqu'à l'arrivée du variant Omicron mi-décembre 2021.
- › D'importantes négociations contractuelles ont été menées et se poursuivent en partenariat avec les Autorités Organisatrices pour atténuer l'impact de cet événement externe imprévisible, notamment sur les engagements de recettes de trafic.
- › Des plans d'économies très significatifs ont également été réalisés pour limiter l'impact de la crise.

- › Keolis a cédé ses activités en Allemagne. Cet accord de sortie avec trois Autorités Organisatrices de transport public de Rhénanie du Nord en Allemagne et la province d'Overijssel aux Pays-Bas est effectif au 31 décembre 2021 et s'inscrit dans la décision du Groupe de recentrer ses priorités stratégiques.

- › L'année a également été marquée par une forte dynamique du portefeuille, avec des gains commerciaux de premier ordre (contrat de bus dans la région de Sydney, le métro de Dubaï, le réseau bus d'Uppsala...) et des démarrages de contrats importants (notamment l'exploitation du réseau ferroviaire d'Adélaïde, le réseau de bus de Bergen, d'Ijssel-Vecht, et le métro et tram de Dubaï).

1.1.1.2 Acquisitions et prises de participations

Le Groupe n'a pas réalisé d'acquisition ni pris de participation significative depuis le 1^{er} janvier 2021.

1.1.1.3 Réduction de capital social

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 5 mai 2021, les actionnaires ont décidé de procéder à une réduction de capital social d'un montant de 219 999 996 € au terme de laquelle le capital social de la Société a été ramené à 399 793 620 €.

1.1.1.4 Situation financière de la Société

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente une créance financière nette de 479,60 M€, constituée principalement de créances financières envers d'autres entités du GROUPE KEOLIS S.A.S. pour un montant de 631 M€, lignes de financement externes mises en place au niveau de Keolis SA en France pour un montant de 196 M€ ainsi que de lignes de financement externes dans des filiales de Keolis SA à l'international dont les échéances vont jusqu'en 2032.

Pour gérer le risque de liquidité, le Groupe dispose de découverts bancaires, de lignes de financement court terme ainsi que de placements liquides quotidiens.

Le Groupe gère le risque de contrepartie bancaire en prenant des engagements exclusivement auprès d'une catégorie de banques « autorisées ». Cette catégorie est définie en fonction du rating des banques et de leur participation au financement du Groupe.

Le Groupe est exposé aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- › risque de taux d'intérêt ;
- › risque de change ;
- › risque de matières premières.

Pour gérer ces expositions, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- › achats et ventes à terme ;
- › swaps ;
- › achats d'options ;
- › ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques.

Compte tenu de sa situation en créance nette, l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt est limitée.

Le Groupe réalise des investissements dans des entités étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Le Groupe est exposé à un risque de fluctuation du prix du gazole, en partie couvert dans les contrats de délégation signés avec les Autorités Publiques. Sur l'exposition résiduelle, le Groupe met en place une politique de couverture par instruments dérivés dont l'objectif est de limiter la volatilité du résultat du Groupe.

1.1.1.5 Principaux risques et incertitudes

Le Groupe exerce ses activités dans un environnement économique, concurrentiel et technique en constante évolution. L'identification, l'anticipation et la recherche de la maîtrise des risques sont au cœur de ses préoccupations.

Son implantation géographique, sa position de leader et de référent sur les différents modes de transports, la nature du métier de transport de personnes exposent le Groupe à des risques tant intrinsèques qu'exogènes.

- › Les risques de pérennité résultent d'événements soudains et graves, portant atteinte à la continuité de l'activité, ainsi que potentiellement à l'image et la crédibilité du Groupe. Il peut s'agir d'un accident majeur de personnes, d'un acte terroriste, d'une intrusion informatique étendue.
- › Les risques de performance menacent les résultats de l'entreprise. Ils relèvent d'une logique de pilotage, comme notamment le non-gain des contrats prioritaires, la maîtrise insuffisante de la complexité des opérations ferroviaires, les difficultés de recrutement sur les métiers de production et la non-conformité aux obligations réglementaires, comme la prévention de la corruption.
- › Les risques de transformation menacent l'avenir de l'entreprise et demandent une adaptation profonde et rapide. L'exploitation déficiente des données, l'arrivée de nouveaux entrants avec un modèle disruptif ou le retard dans la transition énergétique illustrent les risques de cette nature.

L'année 2021 aura été à nouveau marquée par de nouvelles crises, qu'elles soient de nature sanitaire, économique ou même climatique.

La combinaison de la pandémie liée au Covid-19 et d'une situation économique instable a fait évoluer à la hausse certains risques comme les difficultés de recrutement, l'érosion de notre business model, sans compter la fréquence des cyberattaques.

1.1.1.6 Résultats du Groupe

La pandémie de Covid-19 et les mesures de restriction des déplacements se sont poursuivies en 2021, impactant les métiers de la mobilité dans la majorité des pays où est présent Keolis, avec cependant une amélioration par rapport à 2020 observée dans la plupart des pays sur le second semestre 2021 jusqu'à l'arrivée du variant Omicron mi-décembre 2021.

Chiffre d'affaires

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires récurrent du Groupe pour l'année 2021 s'élève à 6 013,00 M€, en augmentation de 191,40 M€, soit 3,3 % par rapport à 2020.

L'effet change est favorable de 40,5 M€, notamment sur le dollar australien et la couronne suédoise.

L'effet technique est négatif de - 13,7 M€ et correspond principalement aux impacts IFRIC 12.

L'effet périmètre est défavorable à hauteur de - 12,7 M€ et correspond principalement à la cession des titres de Commuter Security Group en mars 2021 par Keolis Sverige en Suède.

L'effet portefeuille des contrats gagnés/perdus s'élève à - 220,5 M€ dont principalement - 229,6 M€ à l'International avec notamment la sortie du contrat Wales & Borders pour - 359,1 M€ réalisée le 7 février 2021, la fin des contrats Göteborg et Jönköping en Suède pour un total de - 62,0 M€ et partiellement compensés par les démarrages de nouveaux contrats (Dubai pour 48,7 M€, Adélaïde et des contrats de bus dans la région de Sydney en Australie pour 74,6 M€) et l'effet année pleine des contrats de bus en Californie et en Virginie aux États Unis pour 35,6 M€. En France, l'effet portefeuille est favorable à hauteur de 9,1 M€, malgré l'arrêt des activités aéroportuaires et la perte de la DSP Cherbourg représentant respectivement - 11,3 M€ et - 4,4 M€, et ce, grâce aux démarrages de contrats Optile pour 20,2 M€ (Grand Paris Seine et Oise et Bord de l'Eau/T9).

Les contrats existants sont en amélioration de 397,8 M€, grâce à la reprise de la fréquentation des réseaux de transport observée sur le second semestre (avant l'arrivée d'Omicron) et aux compensations du manque à gagner des Autorités Organisatrices et Gouvernements.

La variation organique y compris portefeuille du chiffre d'affaires par rapport à 2020 représente 177,3 M€ soit une amélioration de 3,0 %.

EBIT K

L'année 2021 a été marquée par une reprise de la fréquentation sur le deuxième semestre et par le maintien d'une discipline financière stricte avec des plans d'économies pour amortir l'effet des restrictions sanitaires, notamment au premier semestre, ainsi que l'approche partenariale menée avec les Autorités Organisatrices. L'EBIT K récurrent consolidé s'établit à 153,8 M€, soit une hausse de 195,1 M€ par rapport à 2020.

L'effet change est favorable à 3,5 M€ du fait de la couronne suédoise et du dollar australien principalement.

L'effet technique est défavorable à - 4,6 M€ principalement lié au retraitement IFRIC 12 aux États-Unis pour - 4,3 M€ et en Australie - 2,6 M€.

L'effet périmètre lié à la cession des titres Commuter Security Group en Suède est très légèrement défavorable à - 0,1 M€.

L'effet portefeuille des contrats gagnés/perdus s'élève à 5,5 M€ dont 6,7 M€ à l'International avec notamment 7,5 M€ au UK (pertes subies en 2020 sur Wales & Borders avant la signature de l'*Emergency Measures Agreement*), 4,7 M€ en Australie (démarrages de KD Adélaïde et de contrats bus dans la région de Sydney), 3,3 M€ aux États Unis (effet année pleine de contrats en Californie et renégociation lors de l'extension du contrat Van Nuys) et partiellement compensés par - 7,6 M€ en Suède (fin des contrats Göteborg et Jönköping).

1

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Les contrats existants s'améliorent de 190,9 M€ par rapport à 2020 dont 109,5 M€ à l'International, avec notamment la bonne performance de l'Australie, la Suède et les États-Unis (tirée principalement par Keolis Commuter Services). L'amélioration par rapport à 2020 des contrats socles s'élève à 77,2 M€ en France, alimentée par la reprise progressive de la fréquentation observée sur S1 2021 et plus marquée sur le deuxième semestre.

L'écart entre l'EBIT K (indicateur de gestion du Groupe Keolis) et le résultat opérationnel courant correspond principalement à la CVAE et aux coûts d'appels d'offres non récurrents intégrés par convention à l'EBIT K et qui sont respectivement présentés au niveau de l'impôt sur le résultat et du résultat opérationnel avant participations mises en équivalence (et donc exclus du résultat opérationnel courant). Le résultat opérationnel courant intègre les mouvements de certaines provisions d'exploitation non intégrées à l'EBIT K (ex : litiges sociaux, restructuration, etc.).

EBIT K 2021	- CVAE	- Coûts des appels d'offres non récurrents	+ Dot/Rep. Provision	Résultat opérationnel courant 2021
153,8 M€	+ 14,8 M€	+ 1,5 M€	+ 5,4 M€	175,5 M€

Résultat net part du Groupe

Le résultat opérationnel récurrent s'élève à 175,5 M€, en hausse de 199,8 M€ par rapport à 2020.

Le résultat net (part du Groupe) atteint 51,6 M€ contre - 298,5 M€ en 2020. Le passage entre le résultat opérationnel récurrent et le résultat net (part du Groupe) s'explique par le résultat financier à hauteur de - 24,4 M€ et les charges d'impôts pour - 66,5 M€.

Les entreprises associées représentent une contribution négative à hauteur de - 11,6 M€ liés aux litiges en cours avec le ministère des Transports britannique sur le réseau du Sud Est de Londres. La part du résultat revenant aux intérêts minoritaires s'élève à - 22,8 M€.

Dettes nettes

En 2021, les créances financières sont supérieures à la dette financière hors dette de location comme en 2020. Par conséquent, le Groupe a une créance financière nette positive de 479,6 M€ à fin 2021 contre 455,6 M€ à fin 2020.

La dette de location financière s'élève à 802,2 M€ à fin 2021 contre 1303,1 M€ à fin 2020, favorablement impactée par la cession de Keolis Deutschland et le transfert des contrats de location de trains au nouvel opérateur de la franchise de train Wales & Border.

1.1.2 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ET LES RÉSULTATS

1.1.2.1 Comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les produits des activités ordinaires ressortent à 6 028,5 M€.

Après prise en compte de l'ensemble des coûts d'exploitation, le résultat opérationnel après participations mises en équivalence s'établit à 165,3 M€.

Le résultat net part du Groupe est un profit de 51,6 M€ pour l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

1.1.2.2 Comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis en conformité avec les règles comptables françaises.

Le résultat d'exploitation, y compris la quote-part sur opérations faites en commun est de - 23,8 M€.

Le résultat financier s'établit à 261,1 M€.

Après constatation d'un résultat exceptionnel de - 299,9 M€ et d'un produit d'impôt société de 0,1 M€, les comptes sociaux de Keolis se soldent par un déficit de 62,5 M€.

1.1.2.3 Filiales et Participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toutes les informations concernant l'activité des filiales et participations de notre Société.

1.1.2.4 Franchissements de seuil et prises de contrôle

Au cours de l'exercice 2021, Keolis SA a acquis ou pris le contrôle des sociétés suivantes :

Constitutions de sociétés en France

Dénomination	Date	Pourcentage
KLP 60 – KLP 61 – KLP 62 – KLP 63*	10/12/2021	100 %

* Sociétés sans activité à date, créées par anticipation aux réponses à appel d'offres 2022.

Constitutions de sociétés à l'international

Dénomination	Date	Pourcentage
Keolis M H I Rail Management and Operation LLC	18/04/2021	70 %

Dans le même temps, des cessions de titres sont intervenues.

Cession de titres

Dénomination	Date	Pourcentage
Keolis Deutschland GmbH & Co. KG	31/12/2021	100 %
Keolis Deutschland Verwaltungsgesellschaft mbH	31/12/2021	100 %
RitmX	23/06/2021	4,30 %

Durant l'exercice 2021, la filiale suédoise Keolis SVERIGE AB, détenue à 100 % par Keolis SA, a cédé la société suivante :

Dénomination	Date	Pourcentage
Commuter Security Group	01/03/2021	100 %

1.1.2.5 Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe a engagé au cours de l'exercice, des dépenses en matière de Développement, correspondant essentiellement à des frais de personnel et à des dépenses de sous-traitance et de prestataires.

1.1.2.6 Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous précisons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs et de nos clients par date d'échéance :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	507	-	-	-	-	272
Montant total des factures concernées (TTC)	61 736	247	20	(38)	(117)	112
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	92 %	-	-	-	-	-
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	-	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (HT)	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement				<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux		

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1 687	-	-	-	-	2 653
Montant total des factures concernées (HT)	14 706	466	667	773	6 370	8 276
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	6 %	-	-	-	3 %	4 %
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	-	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (HT)	-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement				<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux		

1.1.2.7 Information sur les établissements secondaires

Les établissements secondaires de la Société sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Adresses des établissements secondaires

Direction Régionale Sud-Est

116 cours LA FAYETTE
69489 LYON CEDEX

CSP Keolis SA

116 cours LA FAYETTE
69489 LYON CEDEX

Direction Régionale Nord-Ouest

4, avenue des Peupliers
35510 CESSON CEVIGNE

Direction Régionale Centre Sud-Ouest

11 rue de Tausia

CS 41897
33081 BORDEAUX CEDEX

Direction Branche Ile-de-France

266 avenue du Président Wilson – Bâtiment le Stadium
93210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Direction Régionale Nord-Est

46/48 rue des Canonniers
59000 LILLE

1.1.2.8 Information sur les prêts interentreprises

L'article L. 511-6 du Code monétaire et financier prescrit de fournir une information sur les prêts consentis à des entreprises économiquement liées au sens de l'article R. 511-2-1-1 du Code monétaire et financier. Nous vous précisons que notre Société n'a consenti aucun prêt entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 511-6 3 bis du Code monétaire et financier.

1.1.3 ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2022 est encore marquée par une incertitude liée à la situation sanitaire pour toutes les activités du Groupe, à laquelle s'ajoute un contexte inflationniste (salaires et énergies) dont les effets avaient encore pu être contenus en 2021.

France

- › 2022 sera une année très intense en appels d'offres, particulièrement en Ile-de-France (Optile, Grand Paris Express et premiers appels d'offres RATP Bus) et dans les Grands Urbains (Bordeaux et Dijon en défensif ; Perpignan, Valenciennes). 2022 verra aussi aboutir la réflexion du SYTRAL sur l'allotissement éventuel du réseau de Lyon, qui conditionnera la prochaine consultation.
- › De nombreux projets de transition énergétique se concrétiseront (exemple : bus électriques à Lyon et Rennes, cars électriques dans les Alpes Maritimes, bus à hydrogène à Dijon, GNV en interurbain...).
- › Le retour au niveau de fréquentation pré-crise sanitaire en urbain est attendu au 4^e trimestre 2022 (hors impact nouveaux variants et Omicron) avec des actions marketing spécifiques de reconquête.
- › L'absentéisme du fait des conséquences du Covid-19 (malades ou cas contacts) combiné à une difficulté croissante de recrutement de

conducteurs ou de mainteneurs peut engendrer des difficultés sur la capacité des réseaux à délivrer le service attendu en 2022.

- › Maintien de l'accent porté sur la rentabilité du Groupe grâce à d'importants plans d'économies et de productivité dans un contexte inflationniste avec notamment un risque sur l'évolution des coûts d'énergie par rapport aux indices contractuels.

International

- › 2022 sera une année très intense en appels d'offres (Western Sydney Airport, Stockholm, Ontario...).
- › La reprise de la fréquentation est plus lente dans certains pays à l'International (en particulier en Australie et au Canada).
- › Le Groupe continue d'identifier des opportunités de croissance, notamment grâce à une volonté forte des Autorités Organisatrices de promouvoir les mobilités vertes sur nos marchés, comme par exemple aux États-Unis (KTA dispose déjà de bus électriques aux États-Unis et la loi sur les infrastructures pourrait offrir une opportunité pour davantage d'investissements de la part des Autorités Organisatrices).

1

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

1.1.4 ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

1.1.5 INFORMATION EXTRA-FINANCIÈRE

Dans une volonté d'amélioration continue, le Groupe Keolis a décidé d'élargir le périmètre de sa Déclaration de Performance Extra-Financière au-delà du périmètre requis portant sur Keolis SA, pour viser celui du périmètre de consolidation de GROUPE KEOLIS S.A.S. .

Ainsi, la Déclaration de Performance Extra-Financière est désormais publiée dans le rapport de gestion de GROUPE KEOLIS S.A.S. . Le plan de vigilance du Groupe est annexé à la Déclaration de Performance Extra-Financière.

1.1.6 INFORMATIONS DIVERSES**1.1.6.1 Actionnariat**

Au 31 décembre 2021, GROUPE KEOLIS S.A.S. détient 100 % du capital de la Société.

1.1.6.2 Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de participation des salariés au capital de la Société.

1.1.7 PRÉSENTATIONS DES RÉOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS**1.1.7.1 Propositions d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice, qui ressort à 62 469 661,72 € au poste Report à Nouveau.

Le poste Report à Nouveau présentant un solde de - 122 343 530,54 € s'élèvera après affectation du résultat de l'exercice à un montant de - 184 813 192,26 €.

Conformément à la loi, il vous est demandé de prendre acte de ce que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Montant des revenus distribués éligibles à la réfaction	Montant des revenus distribués non éligibles à la réfaction
2020	Néant		
2019	Néant		
2018	Néant		

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons que des dépenses non déductibles fiscalement au sens des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, ont été engagées au cours de l'exercice écoulé à hauteur de 380 238,30 €.

1.1.7.2 Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Il vous sera donné lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions intervenues au cours de l'exercice et autorisées par votre Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

1.1.8 ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

1.1.8.1 Modifications intervenues en 2021

Par délibération en date du 5 mai 2021, Mme Christelle Villadary a été nommée en qualité d'administrateur en remplacement de Mme Kathleen Wantz O'Rourke pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 3 mars 2022.

M. Bruno Danet a remis à disposition son mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration du 15 octobre 2021. Usant de la faculté de cooptation prévue par la loi et les statuts, le Conseil d'administration de la Société a nommé M. Clément Michel en qualité de nouvel administrateur en remplacement de M. Brunot Danet, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 3 mars 2022.

1.1.8.2 Nomination des nouveaux administrateurs représentant les actionnaires

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 2 mars 2022, les actionnaires ont été appelés à prendre acte de

l'expiration à cette date des mandats des administrateurs représentant les actionnaires et à nommer les nouveaux administrateurs représentant les actionnaires pour une durée de six années à compter de la première réunion du nouveau Conseil d'administration mis en place, soit à compter du 2 mars 2022.

1.1.8.3 Élection des administrateurs représentant des salariés - 2022

Les élections des représentants des salariés au Conseil d'administration ont été organisées les 2 et 3 février 2022. Les mandats des représentants des salariés ont pris effet pour une durée de six années à compter de la première réunion du Conseil d'administration mis en place, soit à compter du 2 mars 2022.

Le Conseil d'Administration



ANNEXE 1 – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Modalité d'exercice de la Direction Générale

Nous vous indiquons, conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, que notre Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Le mandat de Mme Marie-Ange Debon, de Présidente Directrice Générale a pris effet le 7 septembre 2020.

2. Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux

Au 31 décembre 2021, la composition du Conseil d'administration était la suivante :

- › Mme Marie-Ange Debon, Présidente du Conseil d'administration ;
- › Mme Isabelle Balestra, administrateur représentant les actionnaires ;
- › Mme Anne Lieure, administrateur représentant les actionnaires ;
- › M. Clément Michel, administrateur représentant les actionnaires ;
- › M. Arnaud Van Troeyen, administrateur représentant les actionnaires ;
- › Mme Christelle Villadary, administrateur représentant les actionnaires ;
- › M. Laurent Agnesina, administrateur représentant les salariés ;
- › M. Marc Hinfray, administrateur représentant les salariés ;
- › Mme Pascale Nicolas, administrateur représentant les salariés.

Nous vous indiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Marie-Ange Debon	Présidente Directrice Générale	Keolis SA (depuis le 07/09/2020)
	Présidente et membre unique du Directoire	GROUPE KEOLIS S.A.S. (depuis le 24/08/2020)
	Administrateur indépendant et Présidente du Comité d'audit et des comptes	ARKEMA
	Administrateur et Présidente du Comité d'audit	Technip-FMC
	Présidente	Union des Transports Publics et ferroviaire (UTP) (depuis le 17 juin 2021)
Isabelle Balestra	Administrateur	Keolis SA
	Administrateur	Keolis Lille
	Administrateur	Keolis Lille métropole
	Administrateur	Keolis Lyon
	Membre de l'Advisory Board	Peschaud International
Bruno Danet	Administrateur	Keolis SA (jusqu'au 3 mai 2021)
	Président et administrateur	Institut Keolis (jusqu'au 3 mai 2021)
	Gérant	Keolis Bordeaux (jusqu'au 24 août 2021)
	Administrateur	Keolis Bordeaux Métropole (jusqu'au 22 octobre 2021)
	Administrateur représentant permanent de Keolis SA	Keolis Rennes (jusqu'au 3 mai 2021)
	Membre du Directoire	GROUPE KEOLIS S.A.S. (jusqu'au 24/08/2020)

Anne Lieure	Administrateur	Keolis SA
	Administrateur	Keolis Rennes
	Administrateur	Keolis Bordeaux Métropole
	Administrateur	Transports de l'Agglomération de Metz Métropole
	Administrateur	Keolis Amiens (depuis le 22 mars 2021)
Clément Michel	Administrateur	Keolis SA (depuis le 15 octobre 2021)
	Président et administrateur	Institut Keolis (depuis le 3 mai 2021)
	Administrateur représentant permanent de Keolis SA	Keolis Rennes (depuis le 3 mai 2021)
	Administrateur	Keolis America
Arnaud Van Troeyen	Administrateur	Keolis SA
	Administrateur	Keolis Sverige AB (depuis le 29/10/2018)
	Administrateur	Keolis Norge AS (depuis le 29/10/2018)
	Administrateur	Keolis Nordic Aktiebolag
	Administrateur	Shanghai Keolis Public Transport Operation Management co (depuis le 29/10/2018)
	Administrateur	Keolis Danmark A/S (depuis le 29/10/2018)
	Supervisor	Keolis Shangai Rail Transit
	Administrateur	Keolis China
	Administrateur	Keolis Aarhus Letbane A/
	Administrateur	Keolis SA (à compter du 5 mai 2021)
Christelle Villadary	Administrateur	Keolis Lille Métropole (depuis le 19 octobre 2021)
	Administrateur	Keolis SA (jusqu'au 5 mai 2021)
Kathleen Wantz O'Rourke	Administrateur	Keolis Lille Métropole (jusqu'au 19 octobre 2021)
	Administrateur	Keolis Downer (jusqu'au 05/05/2021)
	Administrateur	KDR Victoria (jusqu'au 05/05/2021)
	Administrateur	KDR Gold Coast (jusqu'au 05/05/2021)
	Administrateur	Nexans
	Administrateur	Trust Management Institute
	Administrateur	Association des élèves et anciens élèves de l'institut de haute finance.
	Administrateur	Keolis SA (depuis le 14/02/2019)
Laurent Agnesina	Administrateur représentant les salariés	Keolis SA (depuis le 03/03/2016)
Marc Hinfray	Administrateur représentant les salariés	Keolis SA (depuis le 14/02/2019)
Pascale Nicolas	Administrateur représentant les salariés	Keolis SA (depuis le 14/02/2019)



- 3. Liste des conventions intervenues directement ou par personnes interposées, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % de la Société et d'autre part, une autre société dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales**

Néant.

- 4. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice**

Néant.

ANNEXE 2 – KEOLIS SA FILIALES ET PARTICIPATIONS 2021

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Situation au 31 décembre 2021)

RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

A – Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021		Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021		Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres		détenus au 31 déc. 2021	détenus au 31 déc. 2021							
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021		31 déc. 2021	31 déc. 2021							
1) FILIALES FRANÇAISES												
Keolis Chalons en Champagne Chemin des Grèves - BP 68 - 51000 Chalons-en-Champagne	148	3 015	99,24	861	861	(5 181)	-	8 231	278	-	-	
Keolis Oyonnax Rue de la Tuilerie - 01100 Arbent	90	73	99,98	90	90	(232)	-	54	(18)	-		
Keolis Château-Thierry 5 rue Vallée - 02400 Château- Thierry	67	31	100,00	67	-	352	-	2 656	(95)	-		
Keolis Chauny-Tergnier 150 avenue Jean Jaurès - 02300 Chauny	45	277	100,00	45	45	(516)	-	2 064	31	-		
Keolis Montluçon Rue des Canaris - 03100 Montluçon	197	426	100,00	197	197	51	-	4 496	109	-		
Keolis Sud Allier 14 boulevard Alsace Lorraine - 03300 Cusset	383	294	100,00	23 519	-	1 072	-	7 841	(569)	-		
Keolis Vichy Boulevard Alsace Lorraine - 03300 Cusset	300	701	100,00	660	600	(918)	-	58	27	-		
Keolis Alpes Maritimes 840 Avenue Emile Hugues - 06140 Vence	6 439	9 308	99,79	8 251	8 250	(9 554)	-	26 562	(219)	-		
Keolis Garonne ZI de Bonzom - 09270 Mazères	760	(203)	100,00	2 330	-	(1 043)	-	6 626	(298)	-		
Keolis Aude Pech Loubat - 11000 Narbonne	3 335	(2 487)	100,00	4 409	-	(190)	-	10 182	(368)	-		
Keolis Cote d'Azur 59, rue de la Buffa - 06000 Nice	289	720	100,00	289	289	(996)	-	-	5	-		
Keolis Baie des Anges 742 route de Grenoble - 06200 Nice	8 695	(8 227)	100,00	12 180	-	(615)	-	1 159	106	-		

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Keolis Camargue 20, rue de la Villette - 69328 Lyon	58	149	99,97	2 889	-	(195)	-	-	-	-
Société Transports Robert 31 avenue José Nobre - BP 57 - 13500 Martigues	2 338	(2 016)	100,00	3 121	-	279	-	5 621	(996)	-
Société Autocars de Provence 289 rue des Roseaux - 13320 Bouc Bel Air	6 128	(5 289)	100,00	6 922	-	738	-	12 413	(1 472)	-
Keolis Pays d'Aix Rue des roseaux - Quartier du verger - 13320 Bouc Bel Air	10 010	(6 661)	100,00	10 010	10 010	(12 466)	-	43 318	2 487	-
SCAC 398 Avenue du Mistral - ZI ATHELIA - 13600 - La Ciotat	5 899	(4 904)	100,00	6 547	409	(769)	-	386	83	-
Keolis Calvados 19, chemin de Courcelle - BP 127 - 14128 Mondeville	1 100	6 019	100,00	1 152	1 152	(7 127)	-	3 495	417	-
Keolis Bus Verts 19 chemin de Courcelles - 14120 Mondeville	1 100	10 507	100,00	1 100	1 100	(13 066)	-	31 477	2022	-
Keolis Pays Normands ZI la Madeleine, rue de l'île du Marais Carentan - 50500 Carentan	276	2 374	100,00	1 268	1 268	(2 752)	-	8 384	560	-
Keolis Caen 15 rue de la Geôle - 14000 Caen	1 065	2 855	100,00	2 251	2 251	(4 046)	-	-	40	-
Keolis Littoral 2 avenue du Pont Neuf - 17300 Rochefort	4 259	6 078	100,00	4 258	4 258	(9 011)	-	18 525	2 144	-
Keolis Saintes Rue des Perches - ZI Charriers - 17100 Saintes	140	187	100,00	139	139	(353)	-	(1)	6	-
Compagnie du Blanc Argent Gare de Romorantin - 41200 Romorantin	279	3 982	99,41	4 139	4 139	(4 816)	-	4 408	588	-
Keolis Centre 86 rue du village d'En Haut - 18230 Saint Doulchard	6 051	(6 415)	100,00	6 153	-	389	-	2	13	-
Keolis Bourgogne 17, rue du Bailly - ZI Dijon Saint Apollinaire - 21000 Dijon	153	8 731	99,50	1 917	1 917	(9 017)	-	14 508	1 221	-
Keolis Beaune 17, rue du Bailly - ZI Dijon Saint Apollinaire - 21000 Dijon	60	93	100,00	60	60	(312)	-	2 134	9	-
Keolis Dijon 49, rue des ateliers - 21000 Dijon	1 206	1 759	100,00	1 414	1 414	(1 923)	-	-	(24)	-
Keolis Dijon Mobilité 49, rue des ateliers - 21000 Dijon	1 200	1 513	70,00	830	830	(12 855)	-	76 235	81	-
Monts Jura Autocars 4, rue Berthelot - 25000 Besançon	6 329	(3 307)	100,00	14 196	9 094	(1 820)	-	21 829	273	-
Keolis Pays Montbéliard CD 126 La Chamotte - 25420 Voujeaucourt	546	545	100,00	542	542	(1 249)	-	-	(1)	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021		Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres		Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021						
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021		au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021						
Keolis Urbest 4 rue Berthelot - 25000 Besançon	640	802	100,00	801	801	(1 386)	-	-	24	-	
Keolis Drôme Ardèche 26, rue Laurent de Lavoisier - 26800 Portes-lès-Valence	573	5 020	100,00	3 507	3 507	(6 358)	-	15 043	501	-	
Keolis Eure 2 rue Lakanal - ZI n° 2 - 27031 Évreux	467	8 562	100,00	1 555	1 555	(6 255)	-	15 689	901	-	
Keolis Eure et Loir Les Fenots - 28100 Dreux	538	4 750	100,00	2 363	2 363	(4 543)	-	12 933	79	-	
Keolis Drouais Les Fenots - 28100 Dreux	82	342	100,00	82	82	(1 598)	-	9 432	47	-	
Keolis Quimper 1 Rond Point de Quistinidal - 29000 Quimper	259	685	100,00	257	257	(2 224)	-	15 241	62	-	
Keolis Brest 7 rue Ferdinand de Lesseps - 29806 Brest	8 456	(7 018)	100,00	8 448	1 348	(1 146)	-	-	130	-	
Keolis Morlaix ZI de Kérivin - 29600 St Martin des Champs	59	213	96,00	57	57	(807)	-	5 967	35	-	
Keolis Maritime Brest 1 rue Éperon - Port de Commerce - BP 80713 - 29200 Brest	8	90	100,00	8	8	(1 323)	-	10 372	145	-	
Keolis en Cévennes 389 chemin du Viguat - 30100 Alès	97	24	99,19	95	-	(118)	-	-	(2)	-	
Keolis Alès 389 chemin du Viguat - 30100 Alès	120	439	100,00	120	120	(1 805)	-	12 285	48	-	
Sté des Transports en Commun Nimois 388 rue Robert Bompard - 30000 Nîmes	750	649	100,00	1 090	1 090	(5 343)	-	-	(93)	-	
Keolis Auch 7 Place de la Libération - 32000 Auch	218	(31)	100,00	221	221	(607)	-	1 928	(20)	-	
Les Cars de Bordeaux 8, rue d'Artagnan - 33000 Bordeaux	264	1 290	49,97	379	379	(295)	-	8 627	115	-	
Keolis Gironde ZA les Artignons Issac - 33160 Saint Médard en Jalles	684	13 518	90,65	6 658	6 658	(10 869)	-	21 710	1 280	-	
Autobus d'Arcachon 1431 bd de l'Industrie - 33260 La Teste de Buch	217	851	100,00	2 931	1 854	(550)	-	2 466	(37)	-	
Keolis Bordeaux Métropole 12 boulevard Antoine Gautier - 33000 Bordeaux	5 000	32 125	100,00	5 000	5 000	(40 959)	-	248 445	1 865	-	
Keolis Bordeaux 12 Boulevard Antoine Gautier - 33000 Bordeaux	10 000	2 469	100,00	18 058	11 441	(12 973)	-	-	907	-	
Keolis Narbonne Avenue de Pech Loubat - 11100 Narbonne	1 259	(1 054)	100,00	1 259	1 259	(1 317)	-	13 827	(209)	-	

1

RAPPORT DE GESTION

Annexe 2 - Keolis SA filiales et participations 2021

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021		Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres									
	au 31 déc. 2021										
Les Courriers du Midi 9, rue de l'Abrivado - BP 85121 - 34073 Montpellier Cedex 3	2 039	(707)	100,00	5 117	3 418	682	-	19 792	(1 433)	-	
Keolis Languedoc 927, avenue Joliot Curie - 30000 Nîmes	90	395	99,98	899	-	(1 187)	-	10 357	(560)	-	
Cars du Bassin de Thau 21 av de la Méditerranée - Lieudit Etang d'Ingril - 34110 Frontignan-La Peyrade	278	60	100,00	278	-	(117)	-	525	(16)	-	
Keolis Armor 26, rue du Bignon - CS 27403 - 35135 Chantepie	1 505	13 344	78,21	12 755	12 755	(11 735)	-	36 827	1 307	-	
Société Rennaise de Transports & Services Handistar 26 rue Bignon - 35135 Chantepie	43	253	100,00	44	44	(1 542)	-	3 827	61	-	
Keolis Saint Malo rue des Rougeries BP 70548 - 35405 Saint Malo Cedex	461	(28)	100,00	461	430	(486)	-	-	4	-	
Keolis Rennes Rue Jean Marie Huchet - CS94001 - 35040 Rennes	6 198	57	100,00	6 196	6 196	(43 114)	-	140 456	414	-	
Keolis Châteauroux 6 allée de la Garenne - ZI - 36000 Châteauroux	170	285	100,00	169	169	(1 047)	-	5 713	41	-	
Keolis Touraine Impasse de Florence - 37700 St Pierre des Corps	6 087	(1 388)	100,00	7 472	7 472	(3 867)	-	13 979	671	-	
Keolis Tours Avenue de Florence - 37700 Saint Pierre des Corps	1 910	2 055	100,00	1 906	1 906	(16 641)	-	61 274	(12)	-	
Train Bleu St Marcellin 3 impasse Claude Charon - 38160 St Marcellin	329	(95)	99,97	649	611	(201)	-	1 140	58	-	
Voyages Monnet Route de Grenoble - 38590 St Étienne de St Geoirs	537	(1 964)	100,00	2 505	-	1 425	-	-	(10)	-	
Keolis Porte d'Isère Avenue du Lemand - 38090 Villefontaine	300	2 056	100,00	300	300	(4 277)	-	11 270	220	-	
Sté d'exploitat de l'aéroport Dole Jura 33 place de la Comédie - 39000 Lons Le Saunier	50	20	51,00	26	(1)	-	-	-	58	-	
Keolis Gascogne 215 Route de Benquet - ZA de la Téoulière - 40280 Saint Pierre du Mont	135	1 110	52,89	594	594	(526)	-	5 304	296	-	
Keolis Blois Mobilités 9 rue Alexandre Vezin - 41000 Blois	1 118	(345)	100,00	1 117	639	(1 059)	-	122	251	-	
Keolis Atlantique 3, rue de la Garde - ZI Bois Briand - 44300 Nantes	2 076	8 867	100,00	9 926	9 926	(6 122)	-	38 195	971	-	
Transports de la Brière 7, rue Pierre Vergniaud - Penhoet - 44600 Saint-Nazaire	92	193	94,70	1 369	251	(198)	-	1 426	15	-	

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021		Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021		Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021		Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021		Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres												
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021		2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021
Keolis Voyages 3, rue de la Garde-Zone de Bois Briand - 44300 Nantes	-	-	100,00	7	-	-	469	-	-	-	-	-	-	-
Keolis Montargis 16 rue de la Baraudière - 45700 Villemandeur	163	285	100,00	163	163	-	(1 438)	-	-	4 765	20	-	-	
Keolis Orléans Val de Loire 64 rue Pierre Louget- 45800 Saint Jean de Braye	802	2 509	100,00	802	802	-	(3 168)	-	-	-	8	-	-	
Keolis Agen Rue Georges Clemenceau - 47240 Bon Encontre	224	327	100,00	224	224	-	(2 294)	-	-	8 152	56	-	-	
Keolis Marmande Impasse Doumayne - ZA de Girauflat - 47200 Marmande	135	142	100,00	135	135	-	(340)	-	-	4	8	-	-	
Société de Gestion de l'Aéroport d'Angers Marcé Aéroport d'Angers-Marcé - 49140 Marcé	8	(446)	100,00	8	-	-	334	-	-	-	7	-	-	
Keolis Angers Rue du Bois Rinier - 49124 Saint Barthélémy d'Anjou	922	2 467	100,00	921	921	-	(4 901)	-	-	-	164	-	-	
Keolis Manche La Fosse Yvon - 50440 Beaumont Hague	497	4 192	100,00	3 102	3 102	-	(5 118)	-	-	5 489	584	-	-	
Keolis Cherbourg 491 rue de la Chasse aux Loups - 50110 Tourlaville	299	231	100,00	382	382	-	214	-	-	5 091	(140)	-	-	
Keolis Chaumont Rue du Vieux Moulin - 52000 Chaumont	149	317	100,00	149	149	-	(1 207)	-	-	3 824	37	-	-	
Keolis Laval Mobilité Centre JM Moron - rue Henri Batard - BP 0909 - 53009 Laval Cedex	369	220	100,00	368	368	-	(734)	-	-	-	(2)	-	-	
Keolis Laval Centre JM Moron - rue Henri Batard - BP 0909 - 53009 Laval Cedex	369	343	100,00	369	369	-	(2 516)	-	-	12 725	75	-	-	
Keolis Sud Lorraine 1 rue de la Sablière - 54136 Bouxières Aux Dames	2 575	5 317	100,00	2 576	2 576	-	(3 367)	-	-	29 279	842	-	-	
Keolis Bassin de Pompey 3 rue de la Sablière - 54136 Bouxières Aux Dames	95	226	100,00	95	95	-	(267)	-	-	7	(14)	-	-	
Keolis Lorient Boulevard Yves Demaine - 56323 Lorient Cedex	489	321	100,00	563	563	-	(916)	-	-	-	(2)	-	-	
Keolis 3 Frontières 5 rue de l'Abbé Grégoire - 57050 Metz	1 976	7 056	100,00	5 869	5 869	-	(7 083)	-	-	33 413	1 246	-	-	
KO Nevers 120 route de Marzy - 58000 Nevers	324	238	100,00	324	324	-	(550)	-	-	-	-	-	-	

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Trans Val-de-Lys ZA de la nouvelle énergie - Rue de l'énergie prolongée - 59560 Comines	1 101	4 985	100,00	2 027	2 027	(8 723)	-	26 263	(46)	-
Keolis Val Hainaut 36, rue Ernest Macarez - 59300 Valenciennes	165	5 912	96,32	3 222	3 222	(7 062)	-	4 058	299	-
Keolis Lille Château Rouge - 276 avenue de la Marne - 59700 Marcq en Baroeuil	65 484	(59 046)	100,00	65 981	4 314	(27 224)	-	-	2 124	-
Transports Évrard 304 avenue du Tremblay- ZI de Vaux - 60100 Creil	1 320	934	100,00	8 450	8 450	2 617	-	9 774	1 264	-
Keolis Oise 21, avenue Felix Louat - 60300 Senlis	183	3 685	100,00	4 027	4 027	4 885	-	17 654	1 319	-
Keolis Arras Rue Mongolfier ZI Est - 62000 Arras	581	543	100,00	669	669	(5 089)	-	14 174	65	-
Keolis Artois Gohelle 59 avenue Van Pelt - 62300 Lens	908	1 863	99,99	677	677	(2 900)	-	-	(3)	-
Caron Voyages Resurgat 1 - 64 Boulevard industriel - 62230 Outreau	2 160	(1 319)	100,00	2 465	2 465	(878)	-	3 072	-	-
Voyages Dourlens ZAL n° 3 - rue de Belle Vue - 62700 Bruay La Buisnière	1 097	(799)	100,00	1 407	1 407	(543)	-	2 459	14	-
Voyages Fouache 1321 route Nationale - 62117 Brebières	400	1 029	100,00	4 301	-	(1 405)	-	1 532	(457)	-
Keolis Boulogne sur Mer 46/48 Rue des Canoniers - 59000 Lille	359	243	100,00	559	559	(612)	-	-	1	-
Westeel Voyages 2, rue F. Jiolat - 62430 Sallaumines	3 325	4 258	100,00	5 520	5 520	(7 931)	-	24 726	731	-
Loisirs et Voyages ZI de l'Industrie - 63600 Ambert	914	424	100,00	4 254	-	(622)	-	7 377	(712)	-
TPR Chemin de la Saligue - 64140 Lons	567	825	100,00	2 296	2 296	(734)	-	7 734	194	-
Keolis Pyrénées Quartier Lasbats - Route de Pau - 65420 Ibos	1 367	3 244	95,16	2 681	2 681	(4 968)	-	10 865	538	-
Keolis Grand Tarbes Centre Kennedy - Rue Jean Loup Chrétien - 65000 Tarbes	179	210	100,00	747	747	(1 462)	-	9 313	22	-
Les Courriers Catalans 7 rue Jean Perrin - 66000 Perpignan	2 160	(1 627)	100,00	3 401	600	(539)	-	-	-	-
Transports GEP Vidal 7, rue Jean Perrin - 66000 Perpignan	2 105	(1 038)	100,00	3 118	3 118	2 154	-	6 925	370	-
Holding Striebig 198 avenue de Strasbourg - 67170 Brumath	2 540	(2 645)	100,00	11 495	-	340	-	-	(35)	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Keolis Obernai 7 rue de la Gare - 67210 Obernai Cedex	31	53	100,00	31	31	(205)	-	825	10	-
Autocars Striebig 198 avenue de Strasbourg - 67170 Brumath	4 085	(4 890)	100,00	4 855	-	3 134	-	14 430	(2 438)	-
Autocars Eschenlauer Route de Dresenheim - 67620 Soufflenheim	300	968	91,01	1 600	-	(539)	-	4 719	(463)	-
Autocars Planche 69 rue du Champ du Garet - 69400 Arnas	5 195	14 454	100,00	15 632	15 632	(14 771)	-	35 429	1 313	-
Keolis PMR Rhône ZI La Bandonnière - 4, rue Maurice Audibert - 69800 Saint-Priest	1 639	94	100,00	1 639	1 639	(1 830)	-	3 423	280	-
Keolis Lyon 19, boulevard Vivier Merle - 69212 Lyon Cedex 03	56 346	(20 413)	100,00	56 398	56 398	(109 676)	-	426 087	9 191	-
Keolis Val de Saône 30, rue de Guerlande - Zone Verte - 71880 Chatenay le Royal	953	1 939	99,27	1 006	-	(2 531)	-	10 435	102	-
Keolis Mobilité Paris 58 avenue des Terroirs de France - 75012 Paris	766	620	100,00	766	766	(2 123)	-	13 419	796	-
Institut Keolis 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	37	13 638	100,00	37	37	(14 157)	-	31	2 003	-
Keolis Seine Maritime 55/57, le Nid de Verdier - 76400 Fécamp	185	10 978	100,00	5 631	5 631	(10 972)	-	15 425	1 162	-
Les Courriers de l'Île-de-France 34, rue de Guivry - 77980 Le Mesnil-Amelot	344	44 145	99,99	560	560	(17 331)	-	114 586	6 264	-
Airelle 1 à 9 avenue François Mitterrand - Immeuble Le Jade - 93200 Saint Denis	6 108	(11 484)	100,00	6 104	-	4 768	-	-	(63)	-
Keolis Mobilité Roissy 34 rue de Guivry - 77990 Le Mesnil Amelot	3 703	5 070	100,00	3 703	3 703	3 868	-	10 771	(1 601)	-
Keolis Roissy Services Aéroportuaires Rue de Paris - Lieu-dit La Maladrerie - 77990 Le Mesnil Amelot	572	650	100,00	572	572	(1 747)	-	6 622	305	-
Cie des Transports Collectifs de l'Ouest Parisien 18, rue de la Senette - 78755 Carrières sous Poissy	40	1 234	50,00	20	20	(165)	-	9 351	558	-
Keolis Versailles 12 avenue du Général de Gaulle - Les Manèges - 78000 Versailles	680	23 373	99,90	2 960	2 960	(15 373)	-	37 110	3 197	-
Keolis Yvelines 12 avenue du Général de Gaulle - Les Manèges - 78000 Versailles	358	838	99,68	959	959	(320)	-	5 128	434	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Keolis Somme ZI du Frier - 80290 Poix de Picardie	219	38	99,99	219	219	(656)	-	1 825	55	-
Keolis Littoral Place de la Gare - 59820 Gravelines	2 822	(2 021)	100,00	2 824	777	(1 367)	-	4 560	-	-
Société Départementale des Transports du Var 175 Chemin du Palyvestre - 83400 Hyères	1 000	1 443	95,08	7 505	-	(520)	-	16 296	187	-
Keolis Châtellerauld 6 rue Le Prince Ringuet - 86100 Châtellerauld	113	267	100,00	111	111	(1 181)	-	4 120	40	-
Keolis Épinal ZAC de la Magdeleine - 88000 Épinal	141	2 554	100,00	141	141	(1 990)	-	5 512	214	-
Keolis Seine Senart 19, rue Charles Mory - 91210 Draveil	47	14 407	100,00	5 783	5 783	(11 235)	-	15 630	1 472	-
Transports Daniel Meyer 123 rue Paul Fort - 91310 Montlhéry	240	34 667	100,00	39 039	39 039	-	-	41 640	3 331	-
Keolis Seine Val de Marne 172 avenue François Mitterrand - 91200 Athis Mons	230	4 167	100,00	5 594	5 594	(1 550)	-	21 250	(2 114)	-
Keolis Seine Essonne 110, route Nationale 191 - La belle Étoile - 91540 Mennecy	3 003	72	100,00	5 705	5 705	2 006	-	13 322	288	-
Keolis Orly Airport 1 à 3 avenue François. Mitterrand - 93200 Saint Denis	282	(11 069)	100,00	759	-	8 700	-	396	1 138	-
Société & Exp. Francilienne Inter Modalité (STEFIM) 1 à 3 avenue François Mitterrand - Immeuble Le Jade - 93200 Saint Denis	40	(2 362)	100,00	40	-	2 061	-	242	(342)	-
Autocars Dellion 12 rue Jean Perrin - 92000 Nanterre	482	2 359	100,00	2 557	2 557	(100)	-	10 853	604	-
Keolis Travel Services 12 rue Jean Perrin - 92000 Nanterre	30	92	100,00	4 114	4 114	(93)	-	2 303	92	-
Voyages Autocars Services 52 rue Jean Lemoine - 93230 Romainville	5 136	(7 835)	100,00	7 092	-	3 064	-	244	(343)	-
Pacific Cars 20 rue du Bailly - 93210 La Plaine Saint-Denis	1 300	(3 702)	100,00	4 581	-	2 256	-	-	(313)	-
Keolis Val d'Oise 1, chemin Pavé - 95340 Bernes sur Oise	128	4 536	99,99	130	130	(1 640)	-	6 975	746	-
Aérobag Rue de Paris - lieu-dit La Maladrerie - Mesnil Amelot 77990	8	(10 535)	100,00	8	-	6 282	-	5	(2 477)	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Aerolis Lieu-dit La Maladrerie - Rue de Paris au Mesnil Amelot (77990)	10 939	(36 244)	100,00	12 457	-	16 453	-	715	(4 892)	-
Keolis Conseil & Projets 20 rue de la Villette - Immeuble le Bonnel - 69003 Lyon	8	1 953	100,00	8	8	(1 042)	-	4 370	629	-
Keolis Solution 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	7 235	(9 856)	100,00	7 235	-	6 888	-	1 901	(1 436)	-
SCI Héron Verdier 55/57 Le Nid de Verdier - 76400 Fécamp	2	233	95,83	228	228	-	-	-	-	-
REV (Réseau en Vosges) 3 place Gambetta - 88300 Neufchâteau	420	(59)	100,00	418	418	384	-	1 487	(51)	-
Keolis Amiens 45 rue Dejean - 80000 Amiens	654	1 516	100,00	654	654	(13 595)	-	35 175	158	-
Keolis Creil ZI du Marais sec - rue du pont de la brèche sud - Villers Saint-Paul 60780	250	1 086	83,97	210	210	(1 123)	-	-	(51)	-
Voyages Chargélègue 20 rue Grand rue Vasles - 79340 Menigoute	1 291	(1 530)	100,00	1 772	-	196	-	-	(4)	-
Transkeo 266 avenue du Président Wilson - Immeuble Le Stadium - 93200 Saint Denis	1 500	3 169	51,00	765	765	(6 907)	-	18 389	717	-
Les Coccinelles 33 rue Ernest Renan - 94200 Ivry sur Seine	35	2 574	100,00	4 069	1 998	7	-	4 338	107	-
Keolis Val de Marne 41 rue Le Corbusier - 94000 Créteil	1 402	(1 361)	100,00	1 402	-	66	-	3 079	(261)	-
Keolis Côte Basque Adour Chemin de Marouette - 64100 Bayonne	600	(369)	100,00	600	600	(1 437)	-	30 693	(373)	-
Keolis Chauny-Tergnier - La Fère Scolaire 150 avenue Jean Jaurès - 02300 Chauny	10	111	100,00	10	10	(525)	-	1 683	23	-
RDK 54 quai de la rapée - 75012 Paris	60	9 257	50,00	30	30	(4 743)	-	-	8 759	-
Hello Paris Participations 266 avenue du Président Wilson - Immeuble Le Stadium - 93200 Saint Denis	1	36	50,00	-	-	20	-	497	14	-
Keolis Lille Métropole 276 avenue de la Marne - 59700 Marcq en Baroeul	5 000	2 826	100,00	5 000	5 000	(44 449)	-	304 006	2 661	-
Keolis Saintes rue des Perches - ZI des Charriers - 17100 Saintes	125	144	100,00	125	125	(702)	-	4 331	49	-
Keolis Caen Mobilité 15 rue de Geôle - 14000 Caen	1 100	557	100,00	1 100	1 100	(15 322)	-	62 645	(35)	-

1

RAPPORT DE GESTION

Annexe 2 - Keolis SA filiales et participations 2021

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Keolis Besançon Mobilités 5 rue Édouard Branly - 25000 Besançon	931	544	100,00	931	931	(7 377)	-	36 567	129	-
Keolis Chambéry 18 avenue des Chavaliers Tireurs - 73000 Chambéry	500	(296)	100,00	500	500	(1 928)	-	23 947	(121)	-
Keolis Riom 5 rue Joaquin Perez Carretero - 63200 Riom	225	(88)	100,00	225	-	(414)	-	3 056	(23)	-
Keolis Métropole Orléans 64 rue Pierre Louguet - 45800 Saint Jean de Braye	2 333	(2 542)	100,00	2 333	2 333	(5 211)	-	68 005	(1 030)	-
Keolis Tours Access Impasse de Florence - 37700 Saint Pierre des Corps	50	3	100,00	50	50	(738)	-	2 053	29	-
Keolis Grand Nancy 59 rue Marcel Brot - 54000 Nancy	1 200	1 105	100,00	1 200	1 200	(260)	-	61 437	(486)	-
Keolis Grand Bassin de Bourg En Bresse 8 rue Jean Gutenberg - 01000 Bourg En Bresse	200	44	100,00	200	200	(2 921)	-	12 639	4	-
TRAM 10 rue Emile Léonard - 06300 Nice	700	1 538	100,00	6 902	3 358	(921)	-	8 563	46	-
SATRVAM 74 chemin de l'Arbre Inférieur - 06000 Nice	264	(18)	100,00	743	549	-	-	-	-	-
Phocéens cars 62 avenue de l'Arbre inférieur - 06000 Nice	700	1 779	100,00	3 441	50	1 782	-	2 531	20	-
Keolis Moulins 140 route de Lyon - 03400 Yzeure	250	4	100,00	250	250	543	-	3 853	41	-
Keolis Menton Riviera Gare routière avenue de Sospel - 06500 Menton	425	5	100,00	425	-	(797)	-	11 244	7	-
Keolis Sophia Antipolis 205 rue Henri Laugier - 06600 Antibes	1 025	(293)	100,00	1 025	-	(4 541)	-	30 059	(124)	-
Keolios Ailes 8 allée du Piémont Technoland - 69800 St Priest	28 050	(39 520)	100,00	12 966	12 966	22 585	-	8 553	(15 299)	-
Keolis Ouest Val de Marne 266 avenue du Président Wilson - Immeuble Le Stadium - 93200 Saint Denis	338	(103)	100,00	338	338	(499)	-	18 268	(12)	-
Korriva 266 avenue du Président Wilson - Immeuble Le Stadium - 93200 Saint Denis	10	(431)	100,00	10	10	792	-	438	(371)	-
Keolis Territoires Nancéiens 3 rue de la Sablière - 54136 Bouxières Aux Dames	540	(470)	100,00	540	540	(843)	-	7 839	(207)	-
Keolis Nevers 120 rue de Marzy - 58000 Nevers	250	66	100,00	250	250	(538)	-	7 098	39	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Keolis Contrôle et Humanisation 266 avenue du Président Wilson - Immeuble Le Stadium - 93200 Saint Denis	10	(282)	100,00	10	10	(2 554)	-	9 036	(5)	-
Keolis Blois 22 rue de Laplace - 41000 Blois	280	(39)	100,00	280	280	(2 347)	-	12 190	(39)	-
Keolis Haut-Bugey 21 rue de la Tuilerie - 01100 Arbent	75	106	100,00	75	75	(57)	-	2 506	106	-
Cykleo 91 avenue de la République - 75011 Paris	1 100	12 924	100,00	22 419	22 419	(11 299)	-	18 388	2 220	-
Orset Investissement 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	125	-	-	-	-
KLP 01 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 34 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
Keolis Haguenau 10 place Désiré Brumbt - 67500 Haguenau	110	(10)	100,00	110	110	267	-	1 553	(10)	-
Keolis Argenteuil Boucle de Seine 18 rue Jean Poulmarch - 95100 Argenteuil	1 200	(489)	100,00	1 200	1 200	(802)	-	-	(489)	-
Keolis Mobilités Seine et Marne 195 rue Lavoisier - 77240 Cesson	105	50	100,00	105	105	409	-	2 558	50	-
KLP 43 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 44 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
Keolis Montluçon Mobilités Rue des Canaris - 03100 Montluçon	150	-	100,00	150	150	-	-	-	-	-
Keolis Thionville-Fensch Dépôt Citeline, 6 rue de Longwy - 57190 Florange	600	(425)	100,00	600	600	(1 556)	-	15 945	(425)	-
KLP 50 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 51 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
Keolis Seine et Oise Est 18 rue de la Senette - 78955 Carrières-sous-Poissy	1 400	(1 165)	100,00	1 400	1 400	(5 245)	-	14 089	(1 165)	-
KLP 53 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 54 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
KLP 55 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 56 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 57 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 58 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 59 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 60 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 61 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 62 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
KLP 63 20-22 rue Le Peletier - 75009 Paris	10	-	100,00	10	10	-	-	-	-	-
2) FILIALES ÉTRANGÈRES										
Keolis Nordic* c/o Advokatfirman Vinge KB - Box 1703 - 111 87 Stockholm - Suède	100 SEK	425 181 SEK	100,00	46 034	46 034	-	-	- SEK	404 513 SEK	37 920
Keolis Espagne Via Augusta, 291 - 08017 Barcelona - Espagne	4 508	(510)	100,00	20 445	3 997	(3 925)	-	-	-	-
Keolis Canada inc* 1 place Ville Marie - H3B 4M7 Montréal - Canada	29 569 CAD	(56 819) CAD	100,00	20 892	-	29 711	- 71 694 CAD	(1944) CAD	472	
Keolis UK* Evergreen Buiding North - 160 Euston Road - NW1 2DX Londres - Royaume-Uni	2 000 GBP	74 022 GBP	100,00	3 059	3 059	(40 341)	-	3 961 GBP	3 631 GBP	-
Keolis Bus Danmark 2/4, Thorvald Borgs Gade - 2300 Copenhagen - Danemark	1 800 DKK	283 337 DKK	100,00	21 680	21 680	-	-	1 093 823 DKK	50 225 DKK	-
Striebig Deutschland lundelbrunnstrasse 6 - 76887 bad bergabern - Allemagne	60	(159)	100,00	1 000	-	60	-	-	(83)	-
Keolis Deutschland Verwaltungsgesellschaft GmbH KG Postfach-103255 - 40023 Düsseldorf - Allemagne	25	(188)	100,00	26	-	-	-	-	(2)	-
Keolis Vlaanderen Oosterring 17 - 3600 Genk - Belgique	7 349	16 530	100,00	22 708	22 708	-	-	-	2 618	-

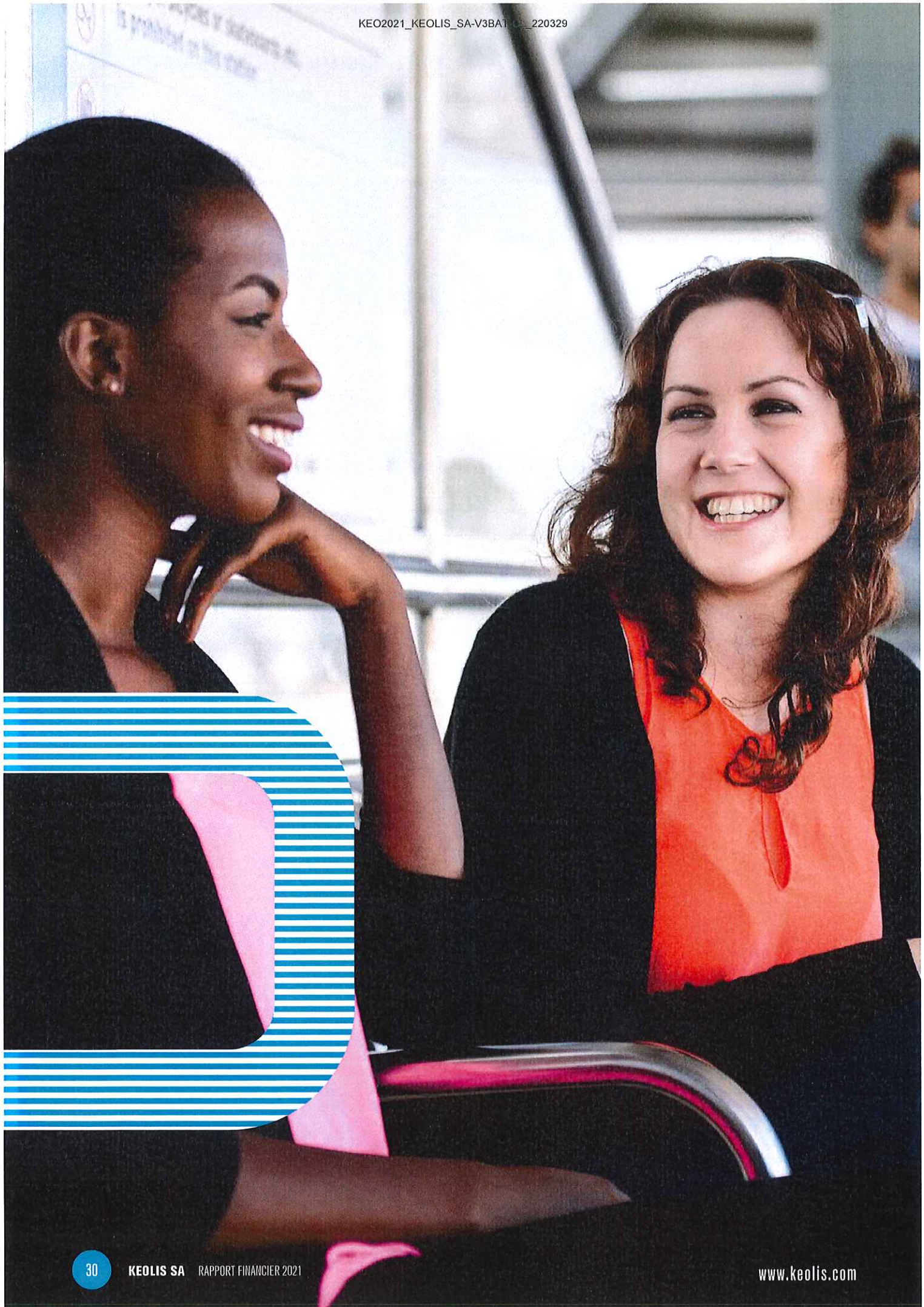
Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Capital	Autres capitaux propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021								
Keolis America* c/o National Corporate Research, 615 South Dupont Highway Dover, Kent County 19901 Delaware - USA	142 405 USD	(64 419) USD	100,00	120 064	28 425	65 295	-	17 499 USD	(4 126) USD	-
Keolis Australie* 140 William Street - VIC 3000 Melbourne	32 020 AUD	39 257 AUD	100,00	22 616	22 616	344	-	285 AUD	1 746 AUD	-
Keolis Tramway d'Alger* 2 impasse Bossuet - Alger - Algérie	- DZD	- DZD		198	-	-	-			
Eurobus Holding SA 62 av. de Navagne - 4600 Visé - Belgique	25 000	14 618	100,00	131 453	131 453	-	-	610	473	20 000
Keolis Hyderabad Mass Rapid Transit System Private Limited Cyber Tower - Q3 L4 - 500081 Hyderabad - Inde	3 500 INR	148 181 INR	100,00	50	50	-	-	984 350 INR	35 031 INR	-
Kilux Weiswampach - Grand Duché - Luxembourg	13	(21)	100,00	20	20	-	-	477	20	-
KIBEL 62 av. de Navagne - 4600 Visé - Belgique	37 671	6 944	100,00	81 708	81 708	(133 631)	-	462	1 846	30 000
Keolis Nederland BV 5 Visbystraat - 7418 Be Deventer - Pays-Bas	272	(17 741)	100,00	59 248	59 248	(29 967)	-	258 107	(9 122)	-
Keolis Mobilities 5 Visbystraat - 7418 Be Deventer - Pays-Bas	18	(657)	100,00	588	520	-	-	-	-	-
Keolis Asia* 61 Robinson Road - 068893 Singapour	2 808 SGD	(195) SGD	100,00	1 740	1 740	(1 543)	-	-SGD	(59) SGD	-
Keolis Middle East DMCC* Jumeirah bay tower X2 - 4 th floor office 403 - Jumeirah Lakes Towers - po box 338340 Dubai	50 AED	(633) AED	100,00	12	12	2 708	-	10 565 AED	4 817 AED	-
Keolis -MHI Rail Management and Operation LLC* Unit 2001 - 2005 20F Citadel Tower, Marasi Dr., Business Bay - 114190 Dubai - Émirats Arabe Unis	70 000 AED	(9 771) AED	70,00	11 154	11 154	-	-	204 243 AED	(9 771) AED	-

B – Participations (10 à 50 % au moins du capital détenu par la Société)

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capitaux propres		Quote-part du capital détenu en pourcentage au 31 déc. 2021	Valeur brute des titres détenus au 31 déc. 2021	Valeur nette comptable des titres détenus au 31 déc. 2021	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (-) créditeur au 31 déc. 2021	Montant des cautions et avals fournis par la Société au 31 déc. 2021	Chiffre d'affaires HT de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Bénéfice net ou perte (-) de l'exercice clos le 31 déc. 2021	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice 2021
	Autres capitaux propres	Capital propres								
	au 31 déc. 2021	au 31 déc. 2021	2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	2021	31 déc. 2021	31 déc. 2021	2021
1) FILIALES FRANÇAISES										
T.I.C.E 352 rue des Champs Elysées - 91026 Evry	182	1153	19,00	35	35	-	-	-	-	-
Scodec Voyages SCOP La Tuilerie du Vignault - 79140 Cerisay	338	617	35,00	111	111	92	-	-	-	-
Trans Pistes 37-39 rue d'Athènes - 13127 Vitrolles	80	(18)	40,00	32	-	-	-	77	39	-
Transports de l'Agglomération de Metz Métropole 10 rue des intendants Joseph et Ernest Joba - 57000 Metz	2 000	(247)	25,00	500	500	-	-	-	-	-
Keolis Velizy 12 avenue du Général De Gaulle - 78000 Versailles	359	18 379	40,36	310	310	(10 717)	-	17 580	1 926	-
Keolis Pays des Volcans 14, avenue de la Gare - 63260 Aigueperse	904	371	45,97	416	-	(413)	-	4 278	(167)	-
Transbusevry 266 avenue du Président Wilson - 93200 Saint Denis	415	282	31,09	138	138	-	-	-	(21)	-
Compagnie des Autobus de Monaco 3, avenue du Président Kennedy 98000 Monaco	480	-	10,00	366	366	-	-	-	-	-
Lillas Autopartage 28 rue de Tournai - 59000 Lille	235	-	35,36	83	83	-	-	-	-	-
2) FILIALES ÉTRANGÈRES										
Goldling Holdings Pty Ltd (création 2013)* Level 2,7 Bay Street -Southport Qld 4215 - Australie	25 159 CAD	-	10,00	5 964	5 964	-	-	-	-	-
Shanghai Keolis Public Transport Operation Management Co.* 5F Building No.1 - 909 Gullin Road - 201103 Shangai - Chine	10 000 CNY	22 728 CNY	49,00	724	724	-	-	230 101 CNY	13 195 CNY	799
STAR* Abidjan plateau - Avenue Nogue Immeuble Broadway - 011450 Abidjan - Côte d'Ivoire	1 000 CFA	-	25,00	-	-	-	-	-	-	-
Viajes Eurolines Calle Santa Eulalia, 178 - L'Hospitalet de Llobregat - 08902 Barcelone - Espagne	180	-	25,00	61	-	-	-	-	-	-
Keolis Canada Investissement1 Inc. 740 rue notre dame H3C3X6 Montréal - Québec - Canada	-	-	100,00	1 875	1 875	-	-	-	-	-

* Filiales présentées en devise pour les Capitaux propres, CA et Bénéfice net.





KEOLIS SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Actionnaires
KEOLIS SA
20-22 rue le Peletier
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Keolis SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,

particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Estimations comptables

- Le groupe procède à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.3, 2.4.10 et 5.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et avons vérifié que les annexes aux comptes consolidés donnent une information appropriée ;
- Les notes 2.3, 2.4.18 et 7 précisent les modalités de prise en compte des risques liés aux litiges en cours et à la rentabilité des contrats. Nos travaux ont consisté à examiner leur évaluation, leur traduction comptable et à apprécier les estimations qui en résultent ;
- Les notes 2.3, 2.4.21 et 3 précisent les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires inhérentes à l'adaptation des clauses contractuelles dans le contexte économique exceptionnel. Nos travaux ont consisté à examiner leur évaluation, leur traduction comptable et à apprécier les estimations qui en résultent.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 8 mars 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Amélie Wattel

Jérôme Guirauden

Marie Le Treut

KEOLIS S.A.
Etats financiers consolidés
31 décembre 2021

SOMMAIRE

A. Etats financiers consolidés	3
1. Compte de résultat	3
2. Etat du résultat global	4
3. Etat de la situation financière	5
4. Tableau de variation des capitaux propres	6
5. Tableau des flux de trésorerie	7
B. Notes annexes aux états financiers consolidés	8
1. Informations générales	8
2. Principales méthodes comptables	8
2.1. <i>Référentiel comptable</i>	8
2.2. <i>Evolution en matière de principes comptables</i>	8
2.3. <i>Recours à des appréciations du Management dans l'application des normes comptables Groupe</i> ..	9
2.4. <i>Principes comptables</i>	10
3. Faits marquants de l'exercice 2021	29
4. Notes relatives au compte de résultat consolidé	30
4.1. <i>Charges de personnel</i>	30
4.2. <i>Résultat opérationnel</i>	31
4.3. <i>Calcul de l'EBITDA</i>	31
4.4. <i>Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence</i>	32
4.5. <i>Résultat financier</i>	32
4.6. <i>Impôt</i>	32
5. Notes relatives à l'état de la situation financière consolidée	34
5.1. <i>Goodwill</i>	34
5.2. <i>Autres immobilisations incorporelles</i>	37
5.3. <i>Immobilisations corporelles</i>	37
5.4. <i>Droits d'utilisation</i>	37
5.5. <i>Titres mis en équivalence</i>	38
5.6. <i>Actifs financiers courants et non-courants</i>	39
5.7. <i>Stocks</i>	40
5.8. <i>Créances d'exploitation et diverses</i>	40
5.9. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	40
5.10. <i>Capitaux propres</i>	41
5.11. <i>Emprunts et dettes financières</i>	42
5.12. <i>Actifs et passifs par catégorie</i>	43
5.13. <i>Gestion des risques et instruments financiers dérivés</i>	44
5.14. <i>Provisions</i>	52
5.15. <i>Dettes d'exploitation et diverses</i>	57
6. Engagements hors état de la situation financière et obligations contractuelles	57
7. Litiges et passifs éventuels	58
8. Transactions avec les parties liées	59
8.1. <i>Transactions avec GROUPE KEOLIS S.A.S. et le Groupe EFFIA</i>	59
8.2. <i>Transactions avec les coentreprises et entreprises associées</i>	59
8.3. <i>Rémunération des dirigeants clés du Groupe</i>	59
9. Evénements postérieurs à la clôture	59
10. Périmètre de consolidation	60
10.1. <i>Filiales</i>	60
10.2. <i>Co-entreprises et entreprises associées</i>	65

A. Etats financiers consolidés

1. Compte de résultat

(en millions d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires		6 013,0	5 821,6
Autres produits liés à l'activité		15,5	22,6
Produits des activités ordinaires		6 028,5	5 844,2
Sous-traitance		(185,2)	(165,5)
Achats consommés et charges externes		(1 802,1)	(1 860,4)
Impôts et taxes		(24,5)	(26,3)
Charges de personnel, intéressement, participation	4.1	(3 437,4)	(3 327,7)
Autres produits opérationnels		7,4	1,1
Autres charges opérationnelles		(17,2)	(20,0)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants		0,6	(3,0)
Dotations nettes aux amortissements et autres provisions		(400,7)	(468,2)
Résultat de cession sur immobilisations récurrent		(3,6)	(4,1)
Quote-part de reprise de subvention		9,7	5,8
Résultat opérationnel récurrent		175,5	(24,3)
Autres produits non récurrents	4.2	80,5	109,2
Autres charges non récurrentes	4.2	(81,9)	(349,0)
Dotation aux amortissements des droits contractuels et autres	4.2	(3,9)	(21,0)
<i>dont Dépréciations des écarts d'acquisition</i>		-	(17,4)
Résultat de cession des immos non récurrent		6,7	4,1
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence	4.2	176,9	(281,0)
Quote-part du résultat des entreprises associées	4.4	(11,6)	25,0
Résultat opérationnel après participations mises en équivalence		165,3	(256,0)
Coût endettement financier net	4.5	3,6	(0,2)
Autres produits financiers	4.5	1,4	28,5
Autres charges financières	4.5	(29,4)	(61,6)
Résultat financier		(24,4)	(33,3)
Résultat net avant impôt		140,9	(289,3)
Charges d'impôts	4.6	(66,5)	(23,8)
Résultat net de l'exercice		74,4	(313,2)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net consolidé		74,4	(313,2)
Part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(22,8)	14,9
Résultat net (part du groupe)		51,6	(298,3)

2. Etat du résultat global

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	74,4	(313,2)
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes de retraites à prestations définies	0,5	2,9
Gains (pertes) latents liés à réévaluation à la juste valeur des titres de participation non consolidés	(0,1)	(4,9)
Impôts sur écarts actuariels des régimes à prestations définies	(0,2)	4,4
Quote-part dans les autres éléments du résultat global non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-
Éléments non recyclables en résultat	0,3	2,5
Écarts de conversion et autres	(1,6)	3,7
Gains (pertes) latents	8,6	(2,1)
<i>instruments de couverture</i>	8,7	2,8
<i>variation de juste valeur des actifs</i>	(0,1)	(4,9)
Impôts sur les éléments recyclables	(2,4)	0,2
Quote-part dans les autres éléments du résultat global recyclables des entreprises mises en équivalence	2,5	(2,4)
Éléments recyclables en résultat	7,0	(0,6)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	7,3	1,7
Résultat global	81,7	(311,4)
Dont part du Groupe	56,2	(296,9)
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	25,5	(14,6)

3. Etat de la situation financière

Actif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Ecart d'acquisition	5.1	284,1	283,4
Autres immobilisations incorporelles	5.2	130,6	144,9
Droits d'utilisation	5.4	796,6	1 269,3
Immobilisations corporelles	5.3	533,5	595,3
Titres mis en équivalence	5.5	40,9	55,5
Actifs financiers non courants	5.6	917,4	714,4
Impôts différés actifs	4.6	71,9	85,2
Actifs non courants		2 775,0	3 148,1
Stocks et encours	5.7	182,0	148,2
Créances d'exploitation	5.8	535,2	494,1
Créances diverses	5.8	510,5	553,3
Actifs financiers courants	5.6	6,5	14,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.9	549,8	596,6
Actifs courants		1 783,9	1 806,2
TOTAL ACTIF		4 559,0	4 954,3

Passif

(en millions d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	5.10	399,8	619,8
Réserves et primes	5.10	145,4	212,9
Résultat net part du groupe	5.10	51,6	(298,3)
Capitaux propres part du groupe		596,8	534,4
Réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		75,7	83,6
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		22,8	(14,9)
Capitaux propres		695,3	603,1
Provisions pour risques et charges non courantes	5.14	127,2	259,6
Obligations locatives - non courant	5.4	614,3	1 076,7
Dettes financières non courantes	5.11	415,4	408,0
Impôts différés passifs	4.6	70,2	67,5
Passifs non courants		1 227,1	1 811,7
Provisions pour risques et charges courantes	5.14	62,8	87,6
Obligations locatives - courant	5.4	187,9	226,4
Dettes financières courantes	5.11	157,1	107,1
Trésorerie passive	5.9	302,8	241,0
Dettes d'exploitation et autres dettes	5.15	1 926,2	1 877,3
Passifs courants		2 636,7	2 539,4
TOTAL PASSIF		4 559,0	4 954,3

4. Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAL	RESERVES ET AUTRES					Capitaux propres
	Réserves	Eléments recyclables en résultat		Autres gains (pertes) latents, nets, non recyclables en résultat	Sous-total	
		Ecart de conversion	Autres gains (pertes) latents, nets			

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2019	412,8	195,4	(13,6)	(6,3)	21,0	196,6	609,4
Attribuable aux actionnaires de Keolis S.A.	412,8	116,7	(15,4)	(4,8)	21,7	118,2	531,0
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	78,7	1,9	(1,4)	(0,8)	78,4	78,4

Dividendes versés aux actionnaires de Keolis S.A.	-	(0,2)	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Augmentation du capital de Keolis S.A.	300,0	-	-	-	-	-	300,0
Extourne d'une écriture historique Australie	-	1,8	-	-	-	1,8	1,8
Ajustement des reports déficitaires Belgique	-	(1,0)	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Réduction de capital par apurement du report à nouveau	(93,0)	93,0	-	-	-	93,0	-
Autres variations	-	0,2	-	0,1	(0,3)	(0,0)	(0,0)
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE Keolis S.A. (A)	207,0	93,6	-	0,1	(0,3)	93,4	93,4

Dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(0,0)	-	-	-	(0,0)	(0,0)
Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	-	5,9	-	-	-	5,9	5,9
Extourne d'une écriture historique Australie	-	(0,9)	-	-	-	(0,9)	(0,9)
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	0,0	-	-	-	0,0	0,0
Autres variations	-	0,1	-	1,4	(1,6)	(0,1)	(0,1)
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	5,1	-	1,4	(1,6)	4,8	4,8

L=F6I Résultat net	-	(313,2)	-	-	-	(313,2)	(313,2)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	1,4	(1,9)	2,3	1,8	1,8
RESULTAT GLOBAL (C)	-	(313,2)	1,4	(1,9)	2,3	(311,4)	(311,4)

L= VARIATIONS DE LA PERIODE (A+B+C)	207,0	(214,5)	1,4	1,9	(2,0)	(213,3)	(6,3)
Attribuables aux actionnaires de Keolis S.A.	207,0	(204,7)	3,1	0,3	(2,3)	(203,6)	3,3
Attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(9,8)	(1,8)	1,6	0,3	(9,7)	(9,7)

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020	619,8	(19,1)	(12,2)	(4,3)	18,9	(16,7)	603,1
Attribuable aux actionnaires de Keolis S.A.	619,8	(88,0)	(12,3)	(4,5)	19,4	(85,4)	534,4
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	68,9	0,1	0,2	(0,5)	68,7	68,7

Dividendes versés aux actionnaires de Keolis S.A.	-	(0,0)	-	-	-	(0,0)	(0,0)
Impact baisse taux d'impôt France	-	-	-	-	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Changement de méthode IAS19 sur décision de l'IFRIC en 2021	-	6,4	-	-	-	6,4	6,4
Réduction de capital par apurement du report à nouveau	(220,0)	220,0	-	-	-	220,0	-
Autres variations	-	(0,7)	0,0	(0,0)	0,9	0,2	0,2
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE Keolis S.A. (A)	(220,0)	225,6	0,0	(0,0)	0,6	226,2	226,2

Dividendes distribués aux actionnaires minoritaires des filiales	-	(0,6)	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	-	4,8	-	-	-	4,8	4,8
Autres variations	-	0,0	-	-	0,0	0,0	0,0
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	4,3	-	-	0,0	4,3	4,3

L=F6I Résultat net	-	74,4	-	-	-	74,4	74,4
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	0,9	6,1	0,3	7,3	7,3
RESULTAT GLOBAL (C)	-	74,4	0,9	6,1	0,3	81,7	81,7

L= VARIATIONS DE LA PERIODE (A+B+C)	(220,0)	304,3	0,9	6,1	0,9	312,2	92,2
Attribuables aux actionnaires de Keolis S.A.	(220,0)	277,3	(1,9)	6,2	0,9	282,4	62,4
Attribuables aux actionnaires minoritaires des filiales	-	27,0	2,9	(0,2)	0,0	29,8	29,8

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021	399,8	285,2	(11,3)	1,8	19,8	295,5	695,3
Attribuable aux actionnaires de Keolis S.A.	399,8	189,3	(14,3)	1,7	20,2	197,0	596,8
Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales	-	95,9	3,0	0,0	(0,5)	98,5	98,5

5. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31/12/2021	31/12/2020
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence		176,9	(281,0)
Eléments non décaissables		342,4	674,3
EBITDA	4.3	519,3	393,3
Elimination de provisions sur actifs circulants		(0,6)	(3,3)
Variation du BFR (1)		(72,8)	210,7
Impôts payés		11,1	(6,8)
A) Excédent Brut d'Exploitation		457,0	593,9
Investissements industriels		(192,6)	(184,9)
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles (prix de vente)		79,2	8,5
Subventions d'investissements reçues		25,9	45,7
Variations des actifs financiers de concession (IFRIC 12)		(1,8)	(22,6)
Investissements financiers		(210,0)	(160,6)
Cessions d'actifs financiers		15,6	76,9
Trésorerie sur variations de périmètre (2)		(80,3)	3,7
B) Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(364,0)	(233,4)
Disponible après investissement		93,0	360,5
Dividendes versés		(0,6)	(0,5)
Dividendes reçus		5,8	8,0
Variation des capitaux propres (Autres transactions avec les		5,1	306,0
Nouveaux emprunts	5.11	221,7	141,8
Remboursements d'emprunts	5.11	(168,9)	(231,4)
Intérêts reçus		9,4	8,3
Intérêts versés		(6,8)	(8,8)
Variation des autres dettes financières	5.11	(0,1)	0,0
Remboursement des obligations locatives	5.4	(246,0)	(268,0)
Intérêts financiers nets versés sur obligations locatives	5.4	(29,6)	(41,5)
Autres		(1,7)	(0,6)
C) Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(211,8)	(86,6)
D) Incidence des variations des cours de devises		10,3	(2,7)
Variation de trésorerie nette (A+B+C+D)		(108,6)	271,3
Trésorerie d'ouverture	5.9	355,6	84,4
Trésorerie de clôture	5.9	247,1	355,6
Variation de trésorerie nette		(108,6)	271,3

(1) En 2020, le Groupe a bénéficié d'effets favorables sur la variation du BFR qui se sont partiellement retournés en 2021, suite aux mesures gouvernementales de report de paiements de charges sociales et compte tenu du report de restitution des avances accordées par les autorités publiques.

(2) La trésorerie sur variation de périmètre est principalement liée à la sortie de l'Allemagne.

B. Notes annexes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

La société KEOLIS S.A. et ses filiales (« le Groupe ») développent des offres de mobilité sur-mesure, adaptées à chaque problématique locale : métro automatique, tramway, train, bus, cars, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service. La société Keolis S.A exporte son savoir-faire en matière de multimodalité dans 15 pays du monde.

La société KEOLIS S.A, société tête du Groupe, est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France, dont le siège social est situé au 20/22 rue Le Peletier 75320 PARIS Cedex 09.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos du 31 décembre 2021 sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 mars 2022.

Les comptes du Groupe sont intégrés globalement dans ceux de GROUPE KEOLIS S.A.S que la SNCF consolide en intégration globale.

Les états financiers consolidés sont établis en euro (€), monnaie fonctionnelle du Groupe, et, sauf indication contraire, présentés en millions d'euros (M€).

Le groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

2. Principales méthodes comptables

2.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe au titre du 31 décembre 2021 sont établis conformément au référentiel IFRS (normes et interprétations) publié par l'IASB telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021. Celles-ci sont disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/commission/index_fr

En l'absence d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres négociés sur un marché réglementé, le Groupe a choisi de ne publier ni les informations relatives au résultat par action (IAS 33), ni les informations relatives aux secteurs opérationnels (IFRS 8).

2.2. Evolution en matière de principes comptables

2.2.1. Application de normes, amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021

Les amendements de normes IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les états financiers consolidés de Keolis.

Amendements des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 4, IFRS 7, et IFRS 16 « Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2 »

Ces amendements complètent ceux publiés en 2019, et se concentrent sur les effets du remplacement de l'ancien taux d'intérêt de référence par un autre taux de référence du fait de la réforme, dans les états financiers.

Les modifications de cette phase finale concernent

- Les modifications des flux de trésorerie contractuels - la mise à jour du taux d'actualisation seule ne conduit pas à la décomptabilisation, ni à la réévaluation des instruments financiers, mais

plutôt à une mise à jour du taux d'intérêt effectif pour refléter le changement du taux de référence alternatif,

- La comptabilité de couverture - une société n'a pas à cesser sa comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte les modifications requises par la réforme, si la couverture répond à d'autres critères de comptabilité de couverture ; et
- Les informations à fournir - l'entreprise est tenue de divulguer des informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur la façon dont elle gère la transition vers des taux de référence alternatifs.

Des avenants aux contrats faisant référence aux taux réformés ont été signés : l'écart entre les anciens et les nouveaux taux de référence ont été compensés par l'utilisation de spreads adaptés.

L'application de cet amendement n'a pas généré d'impact significatif dans les comptes du Groupe.

Décision de l'IFRIC quant à la méthode de calcul des avantages postérieurs à l'emploi (IAS19)

La décision d'agenda définitive de mai 2021 relative à la norme IAS 19 – Avantages du personnel, concerne l'attribution des avantages postérieurs à l'emploi aux périodes d'acquisition des droits ou aux périodes de service, relative à certains régimes de retraite à prestations définies dont les droits constitués sont notamment conditionnels à la présence du bénéficiaire au jour du départ à la retraite. L'IFRIC précise le calcul de l'engagement concernant la période d'acquisition des droits qui est déterminée en partant de la date de retraite et non plus de la date d'embauche. De plus, lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement. L'application de cette décision a eu pour incidence une diminution de la provision pour retraite non matérielle.

Interprétation de l'IFRIC relative à la comptabilisation des coûts d'installation des logiciels en SAAS

La décision de l'IFRIC de mars 2021 porte sur les coûts de configuration (paramétrage) et de customisation (modification ou extension du code source) des logiciels en mode SaaS. Elle indique que, dès lors que le logiciel n'est pas contrôlé par l'entité, les coûts de configuration et de customisation s'y rapportant ne constituent pas un actif incorporel mais constituent une charge de service, sauf à démontrer que ces travaux sont sous la responsabilité d'un même fournisseur et que le service de configuration et de customisation n'est pas distinct du service SAAS au sens de la norme IFRS 15. Dès lors, les coûts de C&C sont alors initialement comptabilisés au bilan en charges constatées d'avance, puis reconnus en charge de façon étalée sur la durée du service d'accès au SaaS.

L'analyse des actifs concernés au niveau du Groupe est en cours et les impacts de l'application de cette interprétation de l'IFRIC seront comptabilisés au 1^{er} semestre 2022.

2.2.2. Normes, amendements de normes et interprétations sans application par anticipation

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes et interprétations d'applications obligatoires à compter d'un exercice postérieur au 31 décembre 2021 qu'elles soient ou non adoptées par la Commission Européenne.

2.3. Recours à des appréciations du Management dans l'application des normes comptables Groupe

Pour établir les comptes du Groupe, conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses, reposant notamment sur des plans d'actions en cours sur certaines opérations, qui affectent les montants figurant dans les états financiers. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations. La direction est également amenée à exercer son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables. En conséquence, les estimations futures pourraient évoluer par rapport à celles retenues au 31 décembre 2021.

Les estimations et hypothèses concernent principalement les durées des relations contractuelles, les tests de dépréciation des actifs, les impôts différés actifs, les instruments financiers, les provisions, notamment les provisions pour retraites, les litiges, les pertes sur contrats déficitaires et la reconnaissance des produits à recevoir et des pénalités à supporter dans le cadre des relations contractuelles.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes 2021, la direction a effectué ses estimations et formulé ses hypothèses en intégrant les effets de la crise sanitaire sur l'activité de transports, notamment les ajustements de l'offre et la prise en compte des mécanismes de compensation proposés localement par l'Etat ou les Autorités de transport public. De même, les hypothèses tiennent compte des plans d'actions prévus pour s'adapter aux nouvelles conditions observées sur le marché du transport public.

Le Groupe continue à être particulièrement attentif aux effets de la crise sanitaire COVID 19 sur les estimations significatives et plus particulièrement sur les sujets suivants :

- L'évaluation des goodwill (note 5.1) et des immobilisations incorporelles (note 5.2). Le Groupe a pris en compte les incertitudes relatives au contexte de crise sanitaire Covid-19 sur l'évaluation des valeurs recouvrables de ces actifs
- L'analyse de la rentabilité des contrats
- L'évaluation des déficits fiscaux reportables activés (note 4.6), en tenant compte des éventuelles incidences du contexte de crise sanitaire Covid-19, sur les prévisions de résultats taxables.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des opérations

2.4. Principes comptables

2.4.1 Référentiel comptable

Les actifs et passifs compris dans les états financiers consolidés du Groupe sont évalués et comptabilisés selon différentes conventions d'évaluation autorisées par le référentiel IFRS correspondant principalement au coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs financiers détenus à des fins de transaction ou classés comme disponibles à la vente, qui sont évalués à leur juste valeur.

2.4.2 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Les produits et charges des sociétés sont intégrés dans le résultat du Groupe à compter de la date de prise de contrôle et jusqu'à la date de perte de contrôle.

Filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Les filiales sont toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, le contrôle. Les états financiers consolidés du Groupe incluent les actifs, les passifs, et les produits et charges de ces sociétés.

Ce contrôle existe dès lors que Keolis S.A a le pouvoir sur l'entité, l'exposition ou les droits à des rendements variables, et la capacité à influencer sur ces rendements. Pour apprécier ce contrôle, sont pris

en compte les règles de gouvernance établies et les droits détenus par les autres actionnaires afin de s'assurer de leur caractère purement protectif. L'analyse des droits de vote potentiels immédiatement exerçables ou convertibles, y compris ceux détenus par une autre entité, est également effectuée pour déterminer ceux conférant des droits substantifs pertinents dans l'analyse du pouvoir, conformément à la norme IFRS 10 « Etats Financiers Consolidés ».

Entreprises associées et coentreprises mises en équivalence

Les entités associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle sont des entreprises associées. Cette influence notable est présumée à partir de 20% des droits de vote.

Selon la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées ou coentreprises sont inscrites au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. La part du Groupe dans le résultat des entreprises associées ou coentreprises est reconnue dans le compte de résultat alors que sa part dans les mouvements de réserves postérieurs à l'acquisition est reconnue en réserves. Les mouvements postérieurs à l'acquisition sont portés en ajustement de la valeur de l'investissement. La quote-part du Groupe dans les pertes enregistrées par une entreprise associée ou une coentreprise est constatée dans la limite de la valeur comptable de la participation ainsi que toute quote-part à long terme éventuelle. Les pertes supplémentaires ne font pas l'objet d'une provision sauf si le Groupe a une obligation légale ou implicite de soutien envers cette entreprise associée ou coentreprise.

Participations ne donnant pas le contrôle

Une participation ne donnant pas le contrôle est la part d'intérêt, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées à la juste valeur à la date de prise de contrôle.

Clôtures décalées

Pour les sociétés dont la clôture n'est pas au 31 décembre, des états financiers intermédiaires à cette même date sont établis.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations entre entreprises consolidées qui ont une incidence sur leur bilan ou leur compte de résultat sont éliminées. Les pertes réalisées sur des transactions entre sociétés consolidées qui sont indicatives d'une perte de valeur ne sont pas éliminées. La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » s'applique aux différences temporaires résultant de l'élimination des profits et des pertes sur transactions intragroupe.

2.4.3 Conversion des opérations et des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés consolidées étrangères, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro qui est la monnaie de présentation, sont convertis comme suit :

- les actifs et passifs sont convertis aux derniers cours officiels de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au cours moyen de la période, sauf fluctuations importantes des cours de change ;
- les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur reconnus lors de l'acquisition d'entreprises dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de ces entreprises : ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle propre de ces entreprises et convertis au cours de clôture de chaque période ;
- les écarts résultant de ces conversions sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés au poste « réserves de conversion ».

Conversion des opérations en devises

Les sociétés du Groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les filiales dans leur monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux derniers cours officiels de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change correspondantes sont enregistrées en résultat financier.

2.4.4 Regroupement d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique la norme IFRS 3 Révisée.

Le regroupement d'entreprises s'entend dès l'obtention du contrôle. A la prise de contrôle, l'acquéreur comptabilise à la juste valeur les actifs acquis et passifs assumés de l'entreprise acquise et évalue le goodwill ou le profit en résultant.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont reconnues sur option pour chaque regroupement :

- soit à leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis (méthode dite du goodwill partiel) ;
- soit à la juste valeur de la participation (méthode dite du goodwill complet).

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Dans le cas d'une prise de contrôle par étapes, la participation antérieurement détenue avant prise de contrôle est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé au résultat opérationnel après les résultats de cession d'actifs.

Les engagements liés à des clauses de compléments de prix sont évalués à leur juste valeur dès la date d'acquisition.

Les ajustements de compléments de prix en trésorerie au cours du délai d'affectation de douze mois à la date d'acquisition doivent être analysés afin de déterminer :

- si l'ajustement est lié à de nouveaux éléments intervenus depuis la prise de contrôle : contrepartie en résultat ;
- si l'ajustement résulte de nouvelles informations collectées permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle : contrepartie en goodwill.

La variation ultérieure de la dette correspondant au complément de prix au-delà du délai d'affectation est comptabilisée en résultat.

Au-delà de la prise de contrôle, les acquisitions/cessions sans perte de contrôle sont traitées comme des transactions entre actionnaires et donc comptabilisées directement par capitaux propres.

2.4.5 Goodwill

Le Goodwill (écart d'acquisition positif) représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Le Goodwill constaté sur une entreprise associée est inclus dans la valeur de la participation, dans le poste de l'état de la situation financière « Titres mis en équivalence ».

Des corrections ou ajustements peuvent être apportés à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans les douze mois qui suivent l'acquisition pour les informations nouvelles relatives à des faits et circonstances qui prévalaient à cette date d'acquisition. Il en résulte alors une correction rétrospective de l'écart d'acquisition. Au-delà de ce délai, toute modification des actifs acquis et passifs assumés est comptabilisée via le compte de résultat.

Si les informations résultent d'événements intervenus après la date d'acquisition, elles sont comptabilisées en résultat.

Les Goodwill n'étant pas amortissables, ils font l'objet de tests de perte de valeur chaque année ou plus fréquemment quand les événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité d'une perte de valeur (cf. 2.4.10).

Les Goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies des regroupements effectués selon les modalités présentées dans la note 2.4.10.

Les badwill (écart d'acquisition négatif) sont comptabilisés au compte de résultat.

2.4.6 Actifs de concession

Présentation de l'interprétation IFRIC 12

Une convention est incluse dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12 lorsque les actifs utilisés pour la réalisation du service public sont contrôlés par le délégant. Le contrôle est présumé quand les deux conditions suivantes sont remplies :

- le délégant contrôle ou régule le service public, c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la délégation et détermine à qui et à quel prix le service doit être rendu ;
- et le délégant contrôle l'infrastructure lorsque la convention arrive à son terme, c'est-à-dire qu'il a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Dans le cadre de ses activités de transports collectifs, le Groupe est notamment titulaire de contrats de délégation de service public.

En France, le Groupe exploite des délégations de service public principalement sous la forme de contrats de type affermage (gestion de service public) selon lequel l'exploitant est tenu de gérer et de maintenir en l'état les installations détenues et financées par les collectivités locales – autorités organisatrices (A.O.).

En application de l'interprétation IFRIC 12, les infrastructures utilisées qui sont contrôlées par le délégant ne peuvent pas dans ce cas être inscrites au bilan du délégataire en tant qu'immobilisation corporelle mais figurent sous la forme d'un actif incorporel (« modèle incorporel ») et/ou d'un actif financier (« modèle de l'actif financier ») :

- le « modèle actif financier » s'applique lorsque le délégataire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le délégant sur le montant des encaissements de la part du service public. La rémunération est indépendante de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers.
- le « modèle incorporel » s'applique lorsque le délégataire reçoit un droit à facturer les utilisateurs du service public et supporte ainsi un risque de financement ;

Dans le cas où le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, le Groupe a considéré dans la valorisation de l'actif IFRIC 12 les paiements des redevances ou des loyers fixes et variables.

Modèle de l'actif financier

Dans le cadre des services de délégations, l'opérateur dispose du droit inconditionnel si le délégant lui garantit contractuellement le paiement :

- des montants définis ou déterminés dans le contrat ;
- ou de tout manque à gagner – de toute différence entre la rémunération payée par les utilisateurs pour l'utilisation du service et les montants définis ou déterminés dans le contrat.

Les actifs financiers résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée dans les rubriques « Actifs financiers non courants » détaillées dans l'annexe 5.6. Ils sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'un remboursement.

Lorsque le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, la contrepartie de l'actif financier est un passif financier de concession.

Le produit financier calculé sur la base du taux d'intérêt effectif, équivalent au taux de rentabilité interne du projet, est comptabilisé en produit des activités ordinaires.

Dans le cadre du modèle de l'actif financier, le produit des activités ordinaires n'est reconnu en chiffre d'affaires que dans les cas où le Groupe peut être considéré comme acteur principal.

Modèle de l'actif incorporel

Le modèle de l'actif incorporel s'applique lorsque l'opérateur est payé par les utilisateurs ou qu'il ne bénéficie d'aucune garantie contractuelle du délégant sur le montant à recouvrer. L'actif incorporel correspond au droit accordé par le délégant à l'opérateur de facturer les utilisateurs du service public.

Les actifs incorporels résultant de l'application de l'interprétation IFRIC 12 sont inscrits dans l'état de la situation financière consolidée dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » détaillée dans l'annexe 5.2. Ces actifs sont amortis généralement de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque le service est rendu grâce à l'utilisation d'infrastructures louées à des tiers et contrôlées par le délégant, la contrepartie de l'actif incorporel est une dette d'exploitation.

Dans le cadre du modèle de l'actif incorporel, le produit des activités ordinaires comprend :

- Le chiffre d'affaires à l'avancement des biens ou infrastructures en cours de construction ;
- La rémunération relative à la prestation de services.

Modèle mixte ou bifurcation

L'application du modèle de l'actif financier ou de l'actif incorporel repose sur l'existence de garanties de paiements accordées par le délégant.

Néanmoins, certains contrats peuvent comprendre un engagement de paiement du délégant couvrant partiellement l'investissement, le solde étant couvert via les redevances facturées aux usagers.

Dans ce cas, le montant garanti de l'investissement par le délégant est comptabilisé selon le modèle de l'actif financier et le solde selon le modèle de l'actif incorporel.

2.4.7 Actifs incorporels hors Goodwill

Les actifs incorporels figurent dans l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition net du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Ils concernent principalement les brevets, licences, marques, droits contractuels, actifs de retraite, logiciels et actifs incorporels de délégation issus de l'application d'IFRIC 12.

Dans le cadre des réponses aux appels d'offres attribuant les contrats, le Groupe active les coûts de mobilisation répondant aux critères d'activation dès lors que le contrat est quasi-certain d'être obtenu. L'actif sur contrats correspondant est amorti sur la durée de vie du contrat.

Dans le cadre des acquisitions effectuées par le Groupe, la relation contractuelle entre la société acquise et son client (l'autorité organisatrice) est valorisée à sa juste valeur et comptabilisée distinctement de l'écart d'acquisition en tant que droit contractuel, celle-ci répondant aux critères d'identification prévus par IAS 38 et IFRS 3 révisée.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les actifs incorporels sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont revus au moins à chaque exercice et révisés le cas échéant. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- marques : sur une durée comprise entre 5 et 15 ans ;
- droits contractuels (hors baux emphytéotiques): sur une durée de deux à vingt ans, correspondant à leur durée d'utilité estimée prenant en compte un taux de renouvellement des contrats lorsque le Groupe bénéficie d'un historique de renouvellement fort sur l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) concernée ;
- logiciels : sur une durée d'un à cinq ans ;
- actifs de délégation amortis sur la durée du contrat (cf. 2.4.6) ;
- actifs sur contrats amortis sur la durée du contrat.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les actifs incorporels ne sont pas amortis ils font l'objet d'un test de perte de valeur (Cf. 2.4.10). Notamment, les agréments détenus pour une durée illimitée ne sont pas amortissables.

2.4.8 Droits d'utilisation

L'existence d'une location dans un contrat repose principalement sur le contrôle exercé par le preneur sur le droit d'utiliser un actif identifié pendant une durée déterminée. Les contrats éligibles sont alors présentés au bilan par l'inscription :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat ;
- d'une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements restant dus au bailleur.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au bailleur, nets le cas échéant, des avantages incitatifs reçus de celui-ci ;
- les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ;
- les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent lorsque le contrat prévoit une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

Évaluation de l'obligation locative

À la prise d'effet du contrat, l'obligation locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non-renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Certains événements peuvent conduire à une réestimation des valeurs inscrites au bilan. Il s'agit notamment des situations suivantes :

- révision de la durée de location, du loyer ou du périmètre des actifs loués ;
- ré-estimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- révision des taux ou index sur lesquels sont basés les loyers...

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation locative est le taux implicite du contrat lorsqu'il est facilement déterminable, ou à défaut, le taux marginal d'endettement du preneur au commencement du contrat. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée, avec une garantie et dans un environnement économique similaires, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif de valeur équivalente au droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la durée contractuelle négociée. Les hypothèses de renouvellement ou de résiliation ne sont prises en compte que si un contexte particulier permet au Groupe d'être raisonnablement certain :

- d'exercer une option de renouvellement, par exemple, lorsque l'actif loué est considéré comme "stratégique" ou encore lorsqu'il a fait l'objet d'investissements "significatifs" alors que la durée résiduelle de location est significativement faible.
- De ne pas exercer l'option de résiliation prévue contractuellement par exemple en cas de rupture anticipée du contrat de Délégation de Service Public.

2.4.9 Actifs corporels

Les dépenses d'immobilisations corporelles du Groupe sont comptabilisées en tant qu'actif à leur coût d'acquisition lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent dans l'état de la situation financière à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation comprend son coût d'achat ou de production ainsi que tous les coûts directement attribuables à sa mise en état d'utilisation.

Les immobilisations corporelles cessent d'être comptabilisées à l'actif lors de leur sortie (cession ou mise hors service) ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie. Tout gain ou perte résultant de la sortie de l'état de la situation financière d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'exercice de sa sortie.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, il n'est pas dans la vocation des différentes filiales de détenir des actifs immobiliers de placement.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles uniquement si elles respectent les critères généraux mentionnés ci-dessus et constituent des composants.

Dans le cas contraire, ces dépenses sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

Du fait de son activité de transport collectif de voyageurs, le Groupe engage des dépenses de gros entretien et grandes révisions pluriannuelles sur son parc « light rail » (métro, tramway) et ferroviaire. Ces dépenses sont immobilisées sous la forme d'un composant révision, qui est ensuite amorti. Par ailleurs, les dépenses qui constituent des remises à niveau ou des accroissements exigés du potentiel productif, et les modifications apportant de nouvelles fonctionnalités ou des allongements de durée de vie, sont des apports du délégataire immobilisables.

Amortissements

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées annuellement ou dès lors que surviennent des modifications durables des conditions d'exploitation. A ce jour les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives à la fin de la durée d'utilité.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	15 – 20 ans
Matériels et outillages	5 – 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 – 10 ans
Matériel automobile :	
<i>Automobiles</i>	5 ans
<i>Autocars et Autobus</i>	10 - 15 ans
<i>Matériel ferroviaire</i>	15 - 30 ans

Subventions d'investissement publiques

Les subventions publiques qui couvrent partiellement ou totalement le coût d'une immobilisation sont comptabilisées au passif en « Dettes d'exploitations et autres dettes » et reprises dans le compte de résultat de manière systématique sur la durée d'utilité des immobilisations concernées.

2.4.10 Perte de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Un test de perte de valeur est réalisé annuellement et plus fréquemment en cas d'indices de perte de valeur, pour les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie, donc non amortissables.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie, et qui font donc l'objet d'un amortissement, un test de perte de valeur n'est réalisé qu'en cas d'indices de pertes de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent au plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants d'autres groupes d'actifs. Elles correspondent aux activités en France et principalement par pays à l'étranger.

Pour la réalisation de ces tests, les actifs testés sont regroupés par UGT conformément aux dispositions d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Par ces tests, la valeur nette comptable des actifs est comparée à leur valeur recouvrable, celle-ci étant égale à la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente potentiels ou de la valeur d'utilité. En l'absence de juste valeur observable sur un marché organisé, la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité.

La valeur comptable de chaque groupe d'actifs testé fait l'objet d'une comparaison avec sa valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux de trésorerie nets, issus des dernières prévisions pour chacun des groupes d'UGT élaborés selon les principales hypothèses et modalités suivantes :

- budgets et plan à moyen terme sur un horizon de 5 ans établis par la Direction sur la base d'hypothèses de croissance et de rentabilité tenant compte des performances passées, de l'évolution prévisible de l'environnement économique et du développement attendu des marchés. La meilleure estimation des conséquences de la crise sanitaire a également été prise en compte ;
- extrapolation du flux net de la dernière année ou de la moyenne des flux constatés sur les 5 dernières années par application d'hypothèses de croissance précisées dans la note 5.1 ;
- actualisation des flux prévisionnels ressortant de ces plans à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital (CMPC) du Groupe.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat, en autres charges non récurrentes, si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. La perte de valeur est en premier lieu affectée à l'écart d'acquisition alloué à l'UGT ou aux groupes d'UGT testés, puis aux autres actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT au prorata de leur valeur comptable.

Cette répartition ne doit pas avoir pour effet de ramener la valeur comptable d'un actif individuel en dessous de sa juste valeur, de sa valeur d'utilité ou de zéro.

Les éventuelles pertes de valeur affectées à un écart d'acquisition ne sont pas réversibles, contrairement aux pertes de valeur des autres actifs corporels et incorporels.

En cas de reprise de pertes de valeur, la valeur comptable de l'actif est plafonnée à la valeur comptable, nette des amortissements sans prise en compte d'aucune perte de valeur comptabilisée au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une perte de valeur ou d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

2.4.11 Actifs financiers

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le Groupe est engagé dans l'achat ou la vente d'actif. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur pour lesquels ces coûts sont comptabilisés au compte de résultat).

Les actifs financiers sont dé-comptabilisés de l'état de la situation financière dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou le contrôle de ces actifs. Les actifs financiers dont la maturité (ou la détention prévue) est supérieure à un an sont classés dans la rubrique « Actifs financiers non courants ».

En application de la norme IFRS 9, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des catégories comptables prévues, à la date de comptabilisation initiale, en fonction du modèle de gestion appliqué pour ces actifs et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels (critères du « prêt basique »).

Instruments de capitaux propres

Un instrument de capitaux propres au sens d'IAS 32 offre à son détenteur un droit résiduel sur l'actif d'une entité après déduction du passif, sans que l'émetteur de l'instrument n'ait l'obligation :

- de lui remettre de la trésorerie ou un autre actif financier,
- ou encore d'échanger des instruments financiers dans des conditions qui lui seraient potentiellement désavantageuses.

Les instruments de capitaux propres du Groupe Keolis concernent les participations non consolidées. Le Groupe Keolis choisit la classification de ses instruments de capitaux propres actifs de manière irrévocable, soit dans la catégorie des titres dont la juste valeur varie en contrepartie des capitaux propres en « Eléments non recyclables en résultat » sans possibilité de recyclage par résultat (c'est le cas des investissements stratégiques dans les entités créées dans le cadre de partenariats publics-privés, et des participations historiques à la date de première application), soit dans la catégorie des titres dont la juste valeur varie en contrepartie du compte de résultat.

Instruments de dette

Les instruments de dettes sont définis par la norme IAS 32 comme étant des instruments financiers ne répondant pas à la définition d'instruments de capitaux propres énoncée ci-dessus.

Une analyse des flux de trésorerie générés par l'instrument ainsi que les intentions de la Direction dans le cadre de ces investissements, est alors effectuée par le Groupe afin de déterminer la classification des instruments financiers selon les 3 catégories suivantes :

- Instrument de dettes valorisés au coût amorti « hold to collect »: il s'agit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), et que la Direction a l'intention de conserver jusqu'à son échéance.
- Instruments de dettes valorisés à la Juste Valeur par Capitaux Propres (« Autres Eléments du résultat Global »), recyclés en résultat au moment de la cession « hold to collect and sell » : il s'agit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), que la Direction a l'intention de céder à moyen terme.
- Instruments de dettes valorisés à la Juste Valeur par résultat « hold to sell » : il s'agit
 - o soit des instruments de dettes dont les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées (respect des critères du « prêt basique »), que la Direction a l'intention de céder à court terme,
 - o ou des instruments de dettes dont on ne peut contractuellement affirmer que les flux de trésorerie représentent des intérêts ou le remboursement d'un capital à des dates déterminées.

Dans le cas d'instruments comportant une composante de dette et une autre de capitaux propres, la norme IFRS 9 n'autorise pas leur décomposition : l'analyse de l'instrument conduira à sa classification dans l'une ou l'autre des catégories. Par exemple, les prêts convertibles en actions sont classifiés dans la catégorie des instruments de dette dont la juste valeur varie par le compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers

A l'origine de la comptabilisation de l'actif financier, le Groupe considère les éventuelles pertes de crédits attendues non seulement sur la base d'une indication objective mais également au regard de statistiques issues de son expérience historique.

La valeur d'entrée d'un actif financier dépend donc du niveau de risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

Par la suite, une perte de valeur est constatée sur un actif ou un groupe d'actifs financiers non évalué à la juste valeur, dans le cas d'une augmentation significative du risque de crédit ou s'il existe une indication objective de la dépréciation, résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, et si la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

L'évaluation des créances commerciales est présentée en 2.4.13.

2.4.12 Stocks

Les stocks comprennent essentiellement les matières consommables, les marchandises ou fournitures diverses utilisées pour l'entretien et la réparation des véhicules ou bien destinées à la revente.

Ces stocks sont valorisés au coût d'achat. Une dépréciation est comptabilisée pour ramener le coût d'achat (déterminé suivant la méthode du « Coût Moyen Pondéré » (CMP) ou du « Premier entré - Premier sorti » (PEPS)) à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure. Conformément à la norme IAS 2, la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

2.4.13 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui dans la plupart des cas, correspond à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement qui sont généralement courtes. La valeur comptable est ultérieurement évaluée si requis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, éventuellement diminué des dépréciations pour pertes de valeur. A l'origine de la comptabilisation de la créance commerciale, le Groupe considère les éventuelles pertes de crédits attendues non seulement sur la base d'une indication objective mais également au regard de statistiques issues de son expérience historique.

Compte tenu du faible risque de crédit porté par ses clients (autorités publiques principalement), le Groupe Keolis applique la méthode simplifiée pour les créances commerciales et constate que la perte de crédit attendue à la comptabilisation de la créance est négligeable.

Par la suite, s'il y a une indication objective de dépréciation ou s'il existe un risque que le Groupe ne puisse pas collecter tous les montants contractuels (principal plus intérêts) aux dates fixées dans l'échéancier contractuel, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat. Cette dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et les flux actualisés de trésorerie futurs estimés recouvrables, actualisés au taux d'intérêt effectif à l'origine.

2.4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les dépôts à vue ainsi que les autres placements à court terme et instruments liquides facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable, et dont la maturité est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

2.4.15 Impôt sur le résultat

La société KEOLIS S.A et ses filiales françaises font partie du périmètre d'intégration fiscale de sa société mère : GROUPE KEOLIS S.A.S. D'autres régimes d'intégration fiscale existent également à l'International. L'effet de ces régimes est reconnu au compte de résultat.

La charge ou le produit d'impôt sur le résultat comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période. Il inclut également les ajustements du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Les impôts différés sont calculés par entité selon l'approche bilancielle, sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale, y compris les biens dont le Groupe a la disposition dans le cadre de locations financières.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant, selon la méthode du report variable, les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé ou maintenu à l'actif que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporaire déductible relative qui en est à l'origine pourra être imputée.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau de chaque entité fiscale lorsque l'entité réalise l'actif et règle le passif sur la même échéance, conformément au respect des conditions suivantes :

- droit juridiquement exécutoire de compenser ;
- intention de régler ;
- calendrier de paiement.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de certaines différences entre la quote-part du Groupe dans les actifs nets des filiales, coentreprises et entreprises associées et leurs valeurs fiscales. Cette exception s'applique, en particulier, à des résultats de filiales non encore distribués dans l'hypothèse où leur distribution aux actionnaires générerait une taxation : dès lors que le Groupe a décidé de ne pas distribuer dans un avenir prévisible les profits conservés par la filiale, aucun impôt différé passif n'est comptabilisé.

2.4.16 Emprunts et dettes financières

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur minorée des coûts liés à l'emprunt puis, au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur sa durée de vie. La valeur comptable de l'emprunt à l'origine inclut les coûts de transactions de l'opération ainsi que toutes les primes d'émissions éventuelles.

A l'extinction anticipée de la dette, les coûts non amortis sont comptabilisés en charges.

En cas de renégociation d'un emprunt, la norme IFRS 9 volet 1 impose le maintien du taux d'intérêt d'origine, et la comptabilisation d'un impact immédiat dans le compte de résultat à hauteur de l'écart entre les flux contractuels attendus avant modification, et les flux contractuels attendus après modification.

2.4.17 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- Risque de taux d'intérêts ;
- Risque de change ;
- Risque de matières premières.

Les instruments financiers dérivés sont évalués et comptabilisés au bilan à leur juste valeur, à la date de mise en place puis à chaque date d'arrêté comptable.

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les méthodes standard de valorisation et sur la base des conditions de marché "mid-market" communément utilisées sur les marchés. Les données de marché utilisées sont de niveau 2 au sens de la norme IFRS 13.

Le traitement des gains et pertes de réévaluation de juste valeur dépend de la désignation ou non de l'instrument dérivé en tant qu'instrument de couverture et de la nature de l'élément couvert.

Certains instruments financiers dérivés sont éligibles à l'une des trois catégories de comptabilité de couverture définies par la norme IFRS 9 :

- Couverture de juste valeur ;
- Couverture de flux de trésorerie ;
- Couverture d'investissement net.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles de la comptabilité de couverture.

Les critères permettant d'appliquer la comptabilité de couverture sont principalement :

- une documentation générale de couverture qui décrit l'exposition du Groupe aux différents risques financiers et sa stratégie de couverture ;
- une relation de couverture clairement établie à la date de mise en place de chaque instrument financier dérivé ;
- une efficacité de la relation de couverture démontrée de façon prospective à la mise en place et à chaque arrêté comptable par le biais de tests d'efficacité.

Les instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières sont traités avec des contreparties bancaires de première catégorie, en accord avec la politique de gestion du risque de contrepartie de Groupe. En conséquence, le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable.

Les instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture sont actuellement comptabilisés en couverture de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Les variations de valeur intrinsèque des instruments financiers dérivés comptabilisés en couverture de flux de trésorerie sont intégralement comptabilisées en capitaux propres (réserves recyclables). La valeur temps initiale (prime) est traitée comme un coût de la couverture dont les variations de valeur ultérieures sont reconnues en OCI.

En application de la norme IFRS 9, la composante contango/backwardation, correspondant à l'écart de prix entre le cours à terme pour les swaps (ou le prix d'exercice pour les options) et le cours au comptant peut être au choix, traitée comme un coût de la couverture ou en résultat financier : au 31 décembre 2021, la composante contango/backwardation de toutes les transactions est considérée comme un coût de la couverture.

La variation de juste valeur des dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (par exemple, la part asymétrique des tunnels) est comptabilisée en résultat financier.

Dans le cadre de l'application de l'amendement phase 1 d'IFRS 9/IAS 39 relatif à la réforme des taux de référence qui a été publié en septembre 2019 et adopté par l'Union Européenne le 15 janvier 2020, les relations de couverture des instruments de taux ne sont pas remises en cause au 31 décembre 2021.

Les relations de couverture sont exposées aux taux de référence suivants :

- EUR Euribor 1 mois
- EUR Euribor 3 mois
- USD Libor 1 mois
- USD Libor 3 mois.

Les financements sous-jacents concernés sont les financements syndiqués et bilatéraux détenus par Keolis SA (sur lequel 9% des instruments de couverture de taux du groupe sont adossés).

L'ensemble des instruments de couverture de taux est visé par l'exemption prévue dans l'amendement puisque toutes ces opérations sont :

- qualifiées en Cash-Flow Edge
- s'adossent à des contrats de financement en vie et dont le renouvellement est réputé hautement probable
- malgré le changement d'indice, les instruments de dette sous-jacents ne seront pas remboursés.
- le changement d'indice sur l'élément couvert ne sera pas un élément déclencheur de disparition de l'élément couvert déclenchant le recyclage en P&L
- aucun de nos contrats de financement ou de couverture n'a fait l'objet d'une modification d'indice au 31 décembre 2021.

Le nominal de la dette couvert par les instruments dérivés de taux (éligibles ou non à la comptabilité de couverture) selon le type d'indice est le suivant :

- Euribor 1m 3 M€
- Euribor 3m 48 M€
- USD Libor 1m 27 M€
- USD Libor 3m 35 M€.

Risques de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés.

L'objectif de gestion est de protéger le résultat financier du Groupe contre la hausse des taux tout en bénéficiant au maximum de la baisse des taux.

La politique de couverture du risque de taux d'intérêt mise en place consiste à privilégier les instruments financiers dérivés à taux fixe. L'horizon de gestion retenu est généralement de 5 ans glissant mais peut toutefois aller au-delà si le besoin de couverture le requiert.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;
- achats de caps ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- ventes de floors, dans la mesure où elles sont associées à des achats de caps pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels ;
- achats de swaptions ;
- ventes de swaptions, dans la mesure où elles sont associées à des achats pour constituer des tunnels de swaptions.

Analyse de sensibilité

La sensibilité du résultat au risque de variation des taux d'intérêt est liée :

- à l'endettement net à taux variable après prise en compte des couvertures de juste valeur ;
- aux dettes en juste valeur sur option ;
- aux instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens de la norme IFRS 9.

La sensibilité des réserves recyclables (capitaux propres) au risque de variation des taux d'intérêts est liée aux dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie.

Risques de change

Le Groupe met en place des prêts ou emprunts intra-groupe libellés en devises étrangères et enregistrés en comptes courants. Afin de couvrir le risque de change qui en résulte, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui lui permettent de figer les cours de change des prêts ou emprunts intra-groupe.

Le Groupe réalise également des investissements nets en devises au capital de filiales étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour des montants limités. L'objectif de gestion est de protéger la valeur au bilan de ces investissements en devises. La politique de couverture du risque de change mise en œuvre pour atteindre cet objectif consiste à préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Enfin, le Groupe effectue des achats d'actifs libellés en devises étrangères. Afin de couvrir les potentielles évolutions des cours de change entre la signature du contrat d'achat des actifs et leur livraison effective, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés lui permettant de figer ou limiter le risque d'évolution des cours.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- achats et ventes à terme ;
- swaps de change ;
- achats d'options ;
- ventes d'options associées à des achats d'options pour constituer des tunnels symétriques ou asymétriques.

Les instruments financiers dérivés couvrent notamment les opérations en devises suivantes : AED, CAD, DKK, GBP, NOK, SEK, SGD, USD.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des échéances des instruments financiers dérivés de change porte sur l'année 2022.

Risques de prix de matières premières

Du fait de leur activité de transport, en tant qu'exploitants de flottes de véhicules légers (autocars / autobus), les filiales du Groupe doivent réaliser des achats importants et réguliers de gazole. A ce titre, le Groupe est exposé à un risque de fluctuation du prix du gazole, risque en partie couvert dans les contrats de délégation signés avec les Autorités Publiques. Sur l'exposition résiduelle, le Groupe met en place une politique de couverture par instruments dérivés dont l'objectif est de limiter la volatilité du résultat du Groupe.

A cette fin, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés standards, liquides et disponibles sur les marchés :

- swaps ;

- achats de caps ;
- ventes de caps pour dénouer un cap existant ou pour réaliser un cap spread ;
- ventes de floors dans la mesure où elles sont associées à des achats de caps pour constituer un tunnel symétrique ou asymétrique ;
- achats de floors, notamment pour racheter des floors constituant les parts asymétriques des tunnels.

Les instruments financiers dérivés de matières premières éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en trading.

Au 31 décembre 2021, les échéances des instruments financiers dérivés de matières premières couvrent la période allant de janvier 2022 à juin 2024.

2.4.18 Provisions

Provisions pour les engagements de retraite et assimilés (IAS 19 révisée)

Le Groupe offre à ses salariés différents avantages sociaux dont ils bénéficient pendant leur période d'emploi ou postérieurement à l'emploi. Ces avantages résultent des législations applicables dans certains pays et d'accords contractuels conclus par le Groupe avec ses salariés, et relèvent de régimes à cotisations définies ou de régimes à prestations définies.

(a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes, qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

(b) Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Le Groupe a l'obligation de provisionner les prestations à verser aux membres de son personnel en activité et de payer celles des anciens membres de son personnel. Le risque actuariel et le risque de placement incombent en substance au Groupe.

Ces régimes concernent essentiellement :

- des engagements de retraite : les régimes de rente de retraite, les indemnités de départ, d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
- d'autres avantages long terme : les médailles du travail.

Description des engagements dans le cadre des régimes à prestations définies

En dehors des régimes de droit commun régis par la loi, le Groupe octroie suivant les pays et les législations locales des régimes d'indemnités de départ en retraite (France), de retraites à prestations définies (Royaume-Uni et Canada) et de frais de santé des retraités (Canada et Etats-Unis).

En France, les indemnités de départ à la retraite versées au salarié lors de son départ sont déterminées selon la convention collective nationale ou l'accord d'entreprise en vigueur dans l'entreprise. Les deux principales conventions collectives appliquées au sein du Groupe sont :

- La convention collective des transports publics urbains (CCN_3099) ;
- La convention collective des transports routiers (CCN_3085).

Ces régimes sont partiellement financés par des contrats d'assurance. L'évaluation est effectuée sur la durée réelle des contrats de délégation de service public supposant le transfert des salariés au nouveau

cessionnaire, à l'exception de KEOLIS S.A. pour laquelle l'évaluation est effectuée jusqu'à l'âge de départ à la retraite.

Une évaluation actuarielle des engagements des régimes à prestations définies est effectuée chaque année à la date de clôture principalement par des actuaires indépendants.

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) sur une base individuelle, qui repose sur des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de rendement attendu à long-terme des fonds investis propres à chaque pays, ainsi que sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires, de revalorisation des rentes, et d'actualisation des sommes à verser. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

La valeur inscrite dans l'état de la situation financière au titre des « Avantages au personnel et Autres avantages à long terme » correspond à la différence entre la valeur actualisée des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime, destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un engagement net, une obligation est constatée au passif de l'état de la situation financière.

La provision évaluée au titre des avantages postérieurs à l'emploi des régimes plafonnés est comptabilisée sur la période de présence minimale nécessaire à l'acquisition du droit maximal en partant de la date théorique d'atteinte de ce maximum.

Lors de gains d'appels d'offres en France et à l'étranger, l'actif représentatif des droits de retraite et de tout autre avantage au personnel pris en compte au démarrage du contrat est déterminé à partir du montant des engagements de retraite et autres avantages au personnel sur la durée de vie estimée du contrat.

Les écarts actuariels portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et résultant de l'effet d'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés directement en capitaux propres l'année de leur survenance en contrepartie de l'augmentation ou de la diminution de l'obligation. Ils sont présentés dans l'état du résultat global.

Dans le compte de résultat, le coût des services rendus au cours de la période est compris dans le résultat opérationnel.

Les charges d'intérêts sur les obligations de retraites et assimilées ainsi que les produits financiers liés aux rendements attendus des actifs des régimes sont présentés en résultat financier.

En France, les médailles du travail sont évaluées selon les mêmes principes que les engagements de retraite, à l'exception de la reconnaissance des écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat.

Autres natures de provisions :

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice,

- il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé,
- il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et
- le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Le Groupe, du fait de son activité, est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de grandes révisions pluriannuelles des installations gérées au titre du service public. Les frais en découlant sont analysés conformément à la norme IAS 37 sur les provisions et font l'objet le cas

échéant de provisions pour gros entretien et grandes révisions voire pour contrat déficitaire dans le cas où les coûts inévitables engagés pour satisfaire à son obligation contractuelle sont supérieurs aux avantages économiques du contrat.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

2.4.19 Paiements en actions et assimilés

Le Groupe n'a pas de plan d'options de souscription d'actions ou bons de souscription d'actions en faveur de son personnel.

2.4.20 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, qui dans la plupart des cas, correspond à la valeur nominale, puis au coût amorti. Les dettes à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Dans le cas où les délais de paiement sont longs, les dettes fournisseurs sont actualisées.

Les autres créditeurs comprennent les produits constatés d'avance correspondant aux produits perçus sur les prestations non encore effectuées ainsi que les subventions d'investissement non encore reprises dans le compte de résultat.

2.4.21 Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

Le chiffre d'affaires et les autres produits liés à l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Ils sont évalués net des remises et des avantages commerciaux consentis, dès lors que le service a été rendu. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il existe une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie à recevoir, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des produits.

Le chiffre d'affaires des sociétés de transport urbain de voyageurs est comptabilisé en application des conditions du contrat signé avec l'autorité organisatrice et tient compte de tous les avenants et droits acquis (clauses d'indexation, etc. ...).

Il en est de même pour le chiffre d'affaires des sociétés de transport interurbain de voyageurs auquel viennent s'ajouter les activités non contractualisées qui sont constatées en fonction des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires comprend les prestations de services à valeur ajoutée correspondant au savoir-faire du Groupe. Les activités concernées hors transport sont principalement relatives à la gestion, des aéroports, et des vélos.

Les autres produits liés à l'activité comprennent les prestations de services correspondant essentiellement à des revenus qualifiés d'accessoires par le Groupe, ainsi que la rémunération des actifs financiers de concession.

2.4.22 Autres charges opérationnelles

Du fait de leur caractère récurrent dans l'activité, les plus ou moins-values sur cessions de matériel de transport figurent sur une ligne à part et sont comprises dans le résultat opérationnel récurrent.

2.4.23 Résultat opérationnel récurrent

Le résultat opérationnel récurrent correspond à l'ensemble des charges et produits résultant de l'activité opérationnelle récurrente du Groupe hors activités de financement, résultat net des entreprises associées, résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession et impôt sur le résultat.

2.4.24 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend le résultat opérationnel récurrent ainsi que toutes les transactions qui ne sont pas directement liées à la marche normale des affaires mais qui ne pourraient être directement rattachées à aucun autre poste du compte de résultat.

Les produits et charges, dotations nettes aux amortissements et provisions sur éléments non récurrents comprennent l'ensemble des opérations non récurrentes dont le coût est significatif : cela englobe notamment les coûts externes d'appels d'offres offensifs, les coûts de restructuration, les plus ou moins-values hors matériels de transport, l'amortissement et la dépréciation des droits contractuels, la dépréciation des goodwill, les coûts COVID non pris en charge par les AO, les plans d'intéressement à long terme de la direction et les coûts de démarrage sur un pays ou une zone, ainsi que d'autres éléments non récurrents par nature.

Les effets de périmètre comptabilisés directement au résultat comprennent :

- les coûts directs d'acquisition en cas de prise de contrôle ;
- les effets des réévaluations, à la juste valeur à la date d'acquisition, des précédentes participations ne donnant pas le contrôle en cas d'acquisitions par étapes ;
- les compléments de prix ultérieurs ;
- les résultats de cessions de participations qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que, le cas échéant, les effets des réévaluations des participations ne donnant pas le contrôle.

2.4.25 Calcul de l'EBITDA

Celui-ci s'effectue à partir du résultat opérationnel auquel viennent s'ajouter les plus ou moins-values de cession et les éléments calculés correspondant aux dotations aux amortissements et provisions, aux reprises de provisions, aux quotes-parts de reprise de subventions.

L'EBITDA récurrent correspond à l'EBITDA retraité des éléments non récurrents, dont le montant est significatif.

2.4.26 Résultat financier

Les charges financières comprennent les intérêts sur emprunts et dettes financières calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit, les intérêts financiers non directement imputables à la marge opérationnelle ainsi que le coût financier d'actualisation des passifs non courants.

Les produits financiers comprennent les produits de trésorerie et les dividendes reçus de sociétés non consolidées.

Les autres revenus et charges financières comprennent les gains et pertes de change nets, les commissions bancaires relatives à des opérations de crédit en charges et leur refacturation en produits, les résultats sur cessions d'immobilisations financières, les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés lorsque celles-ci doivent être comptabilisées dans le compte de résultat et sont présentés respectivement en produits ou charges financiers sur opérations, à l'exception des variations de juste valeur des dérivés sur opérations qui sont comptabilisées sur la même ligne que la

transaction couverte en résultat opérationnel. Ainsi, les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture ainsi que la part inefficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées dans le résultat financier.

Tous les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges financières lorsqu'ils sont encourus.

3. Faits marquants de l'exercice 2021

L'année 2021 qui reste affectée par l'épidémie de Covid-19 avec l'impact défavorable de la poursuite de la crise sanitaire sur la fréquentation des réseaux de transport en particulier au cours du premier semestre (recettes des réseaux urbains en retrait d'environ 20% au cours de l'année en comparaison avec 2019 : -30% au premier semestre et -10% au deuxième). La fréquentation des réseaux est cependant en amélioration par rapport à 2020, avec un dernier trimestre en nette reprise jusqu'à l'arrivée du variant Omicron mi-décembre 2021.

L'adaptation des clauses contractuelles rendue nécessaire par la situation économique exceptionnelle s'est caractérisée par des négociations de nouvelles dispositions contractuelles initiées en 2020 auprès des Autorités Organisatrices dont la quasi-totalité a été finalisée à fin 2021.

L'arrêté des comptes, et notamment l'évaluation du chiffre d'affaires, a été établi sur la base de nos meilleures estimations du résultat de ces négociations.

Par ailleurs, les effets de la crise sanitaire sur 2021 et sur les années suivantes ont été intégrés dans les estimations utilisées dans le cadre des tests de valeur des actifs du Groupe.

- **Sortie du contrat de Wales & Borders**

Le 7 février 2021, le gouvernement du Pays de Galles a décidé de reprendre les opérations du réseau Transport for Wales (contrat initial signé en 2018 pour 15 ans, 362 M€ de chiffres d'affaires en 2020) afin de tenir compte des effets de la COVID-19 sur l'équilibre du contrat. En parallèle, un partenariat d'assistance technique avec KA Wales Consulting a été signé pour accompagner Transport for Wales dans le développement de ses offres de mobilité.

Cette opération est présentée en variation de périmètre.

- **Cession des activités ferroviaires en Allemagne :**

Keolis, trois autorités organisatrices de transport public de Rhénanie du Nord (1) en Allemagne et la province d'Overijssel aux Pays-Bas (2) ont conclu un accord, le 15 décembre 2021, pour procéder à certains ajustements contractuels ainsi que pour autoriser la cession par Keolis de ses activités ferroviaires allemandes à un nouvel actionnaire, TEAM Treuhand GmbH (Groupe Noerr).

La cession a pris effet au 31 décembre 2021 dans le cadre d'une transaction tripartite qui a nécessité la recapitalisation de Keolis Deutschland par Keolis SA conformément aux hypothèses de pertes à terminaison provisionnées dans les comptes de Keolis jusqu'à la cession, partiellement libérée.

Cette transaction a pour conséquence l'absence de tout engagement résiduel pour Keolis concernant les opérations d'exploitation de Keolis Deutschland à compter du 31 décembre 2021.

Cette opération est présentée en variation de périmètre.

- **France**

- Des gains commerciaux significatifs ont été enregistrés par le Groupe, notamment en Île-de-France avec le gain de deux lots Optile dans les Yvelines pour un montant total cumulé de 680 M€ sur la durée des contrats, mais aussi le gain offensif de PAM77 ainsi que le réseau urbain de Thionville,

- Keolis a obtenu le renouvellement de son contrat pour l'exploitation de PAM 75, le service de transport de personnes à mobilité réduite à Paris
- L'année 2021 est également marquée par le démarrage du contrat de bus à Argenteuil - Boucles de Seine

- **International**

- Comme en France, la crise du COVID a continué à impacter les opérations à l'international, notamment sur les contrats exposés au risque recettes. Les accords négociés avec les autorités organisatrices ainsi que la mise en place de plans d'actions et de restructuration ont néanmoins permis de limiter significativement les impacts défavorables (aux Pays-Bas, en Suède et en Amérique du Nord principalement)
- Maintien de la dynamique du portefeuille, avec des gains commerciaux de premier ordre (contrat bus dans la région de Sydney, métro de Dubaï, réseau bus d'Uppsala...) et des démarrages de contrats importants (notamment l'exploitation du réseau ferroviaire d'Adélaïde, réseau de bus de Bergen, d'Ijssel-Vecht, Dubaï).

- **Crédit syndiqué**

Au 31 décembre 2021, le montant tiré est de 470 M€ et le solde non tiré s'élève à 430 M€. La ligne de crédit syndiqué est accessible à Groupe Keolis S.A.S. et à Keolis SA jusqu'en juillet 2025.

4. Notes relatives au compte de résultat consolidé

4.1. Charges de personnel

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et charges sociales	(3 079,0)	(3 013,3)
Impôts et taxes sur les rémunérations	(74,8)	(68,2)
Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(283,6)	(246,1)
Total	(3 437,4)	(3 327,7)

(1) Les autres charges de personnel incluent l'intéressement et la participation

(en nombre d'individus)	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	3 355	3 604
Agents de maîtrise, techniciens	10 978	10 008
Employés, ouvriers, chauffeurs	49 463	51 136
Total	63 796	64 748

4.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat opérationnel récurrent	175,5	(24,3)
Coûts des appels d'offre non récurrents*	(1,5)	0,0
Résultat de cession des immobilisations non récurrent	6,7	4,1
Amortissement des droits contractuels & autres	(3,9)	(21,0)
<i>dont Dépréciations des écarts d'acquisition (1)</i>	0,0	(17,4)
Autres éléments non récurrents*	0,1	(239,8)
<i>dont restructurations nettes</i>	(10,3)	(42,9)
<i>dont provisions pour pertes sur contrats (2)</i>	29,0	(120,7)
<i>dont fin du contrat Wales&Borders</i>	8,8	(25,7)
<i>dont coûts Covid-19 non pris en charge par les AO</i>	(8,1)	(3,7)
<i>dont Impact déménagement site Le Peletier</i>	(2,8)	0,0
<i>dont impairment des droits contractuels (3)</i>	0,0	(22,5)
<i>dont arrêt de l'activité de Driverlite et VTC Le Cab</i>	0,0	(8,8)
<i>dont autres</i>	(16,6)	(15,5)
Total éléments non récurrents	1,4	(256,7)
Résultat opérationnel avant participations mises en équivalence	176,9	(281,0)

* Ils correspondent au total des Autres produits et charges non récurrents tel que présenté au compte de résultat

- (1) Au 31/12/2020, les dépréciations des écarts d'acquisition correspondent à la dépréciation des écarts d'acquisitions du Canada pour -10.1 M€ et de la Belgique pour -7.3 M€.
- (2) Les provisions pour pertes sur contrats sont essentiellement composées de la reprise sur provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne pour 26,7 M€ et des Pays-Bas pour 5.1 M€. En 2020, la provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne était de 108,3 M€
- (3) En 2020, certains droits contractuels (Australie et France principalement) ont été dépréciés à la suite de la perte de contrats pour un montant de 17 M€.

4.3. Calcul de l'EBITDA

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat opérationnel	176,9	(281,0)
- Dotations nettes aux amortissements et autres provisions	400,7	468,2
- Dotations nettes aux amortissements et autres provisions sur éléments non récurrents	(45,4)	211,8
<i>dont amortissements et dépréciations des droits contractuels et marques net</i>	3,9	23,8
<i>dont dotation à la provision pertes sur contrat Allemagne</i>	(26,7)	108,3
<i>dont coût de restructuration de l'activité Keolis Mobility Airport</i>	(14,2)	28,9
<i>dont fin du contrat Wales&Borders</i>	6,4	22,3
<i>dont dotations et reprises pour autres provisions</i>	(14,8)	28,5
- Quote part de reprise de subvention d'investissement	(9,7)	(5,8)
- Résultat de cession sur immobilisations non récurrent	(6,7)	(4,1)
- Résultat de cession sur immobilisations	3,6	4,1
EBITDA	519,3	393,3
Produits et charges non récurrents décaissables (1)	50,8	48,9
EBITDA récurrent	570,1	442,3

- (1) Les produits et charges non récurrents décaissables comprennent les dépenses de restructurations majeures et les autres éléments non récurrents significatifs.

4.4. Quote-part du résultat net des participations mises en équivalence

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Govia (UK)	(16,7)	13,1
First / Keolis Transpennine (UK)	0,3	2,0
Autres entreprises associées (France)	(0,2)	0,2
Autres entreprises associées (International hors UK)	5,0	9,8
Total entreprises associées et coentreprises	(11,6)	25,0

4.5. Résultat financier

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Coût endettement financier net	3,6	(0,2)
<i>Dont Coût endettement financier brut</i>	<i>(6,4)</i>	<i>(9,1)</i>
<i>Dont Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>10,0</i>	<i>8,9</i>
Autres produits financiers	1,4	28,5
<i>Dont Impact revalorisation des titres</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Autres charges financières	(0,7)	(20,4)
<i>Dont Impact de change</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(1,3)</i>
<i>Dont Impact revalorisation des titres</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Charges financières IFRS 16	(28,7)	(41,2)
Résultat financier	(24,4)	(33,3)

4.6. Impôt

La charge d'impôt comptabilisée s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôt exigible	(59,0)	(49,8)
Impôt exigible de la période	(58,6)	(51,3)
Ajustement comptabilisé au cours de la période au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	(0,4)	1,5
Produit d'impôt différé	(7,6)	25,9
Impôt différé de la période	(7,6)	33,3
Perte de valeur sur actif d'impôt différé	-	(7,4)
Charge d'impôt de l'exercice	(66,5)	(23,8)

En 2021, le Groupe a choisi de présenter une réconciliation de son taux effectif à partir du taux de 28,41% (en 2020, le Groupe avait choisi de présenter une réconciliation de son taux effectif à partir du taux de 32,02%).

Le rapprochement entre le taux légal d'imposition en France et le taux effectif est le suivant :

	31/12/2021		31/12/2020	
	En %	En M€	En %	En M€
Résultat net de l'exercice		74,4		(313,1)
Neutralisation de la quote-part du résultat des entreprises associées		11,6		(25,0)
Neutralisation de l'impôt sur les sociétés		66,5		23,8
Résultat avant impôt et avant quote-part du résultat des entreprises associées		152,5		(314,3)
Impôt théorique selon le taux légal d'imposition en France	28,41%	(43,3)	32,02%	100,6
Ecart de taux France / International	(3,42%)	5,2	(3,93%)	(12,4)
Ecart de taux filiale France	2,35%	(3,6)	0,73%	2,3
Effet des taux réduits et changements de taux (versus 28,41% en 2021 et 32,02% en 2020)	(0,96%)	1,5	2,47%	7,7
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	(0,09%)	0,1	0,48%	1,5
Autres différences permanentes	(1,00%)	1,5	0,90%	2,8
Crédit d'impôt	(0,28%)	0,4	0,15%	0,5
Effet de l'imposition directe (CVAE)	6,96%	(10,6)	(5,58%)	(17,5)
Actifs d'impôt différé non reconnus	11,67%	(17,8)	(34,82%)	(109,4)
Taux effectif d'impôt	43,64%	(66,5)	(7,58%)	(23,8)

Les actifs d'impôt différé non reconnus sur 2021 concernent principalement l'Amérique du Nord, la Belgique, la Norvège et les Pays Bas.

Les impôts différés inscrits en actifs et passifs non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actif	71,9	85,2
Moins d'un an	22,1	19,1
Plus d'un an	49,8	66,1
Impôts différés passif	(70,2)	(67,5)
Moins d'un an	(24,7)	(18,1)
Plus d'un an	(45,5)	(49,3)

Le stock de déficits reportables est de 340.4 M€ au 31 décembre 2021 dont 256.9 M€ n'ont pas été reconnus, au regard des hypothèses d'utilisation de ces déficits, et dans la limite de validité de leur report, ce qui représenterait un impôt différé actif de 64.8 M€.

A chaque arrêté comptable, le Groupe apprécie par entité fiscale s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices fiscaux lui permettant d'imputer ses actifs d'impôts différés ou de bénéficier de crédits d'impôts disponibles non reconnus. Pour apprécier cette probabilité, le Groupe considère notamment les résultats actuels et passés des entités fiscales, ainsi que les perspectives de bénéfices fiscaux des sociétés.

La variation des impôts différés nets inscrits dans l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	IDA	IDP
Solde d'ouverture au 1er janvier 2021	85,2	(67,5)
Constatation en capitaux propres	(2,0)	(0,6)
Constatation en résultat	(0,6)	(6,9)
Effet des variations de périmètre	(3,6)	0,2
Ecart de conversion et autres mouvements	(7,2)	4,5
Solde de clôture 31 décembre 2021	71,9	(70,2)

(en millions d'euros)	IDA	IDP
Solde d'ouverture au 1er janvier 2020	67,1	(76,0)
Constatation en capitaux propres	5,4	(0,8)
Constatation en résultat	21,5	4,4
Effet des variations de périmètre	(1,7)	(1,8)
Ecart de conversion et autres mouvements	(7,1)	6,8
Solde de clôture 31 décembre 2020	85,2	(67,5)

Les impôts différés nets par nature sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Ecart d'évaluation	(32,5)	(34,3)
Avantages au personnel	24,7	31,0
Report déficitaire	22,4	18,7
Autres	(12,9)	2,4
Solde de clôture au 31 décembre	1,7	17,8

5. Notes relatives à l'état de la situation financière consolidée

5.1. Goodwill

Evolution de la valeur comptable

(en millions d'euros)	France	Europe Continentale	Australie	Grande Bretagne	Amérique du Nord	Total
Au 1er janvier 2021	133,4	105,4	32,3	-	12,3	283,4
Acquisition	-	-	-	-	-	-
Cession	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur de la période	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion et autres	-	(0,2)	0,6	-	0,4	0,8
Au 31 décembre 2021	133,4	105,2	32,9	-	12,7	284,1
<i>Dont valeur brute</i>	<i>133,9</i>	<i>112,5</i>	<i>33,1</i>	-	<i>44,9</i>	<i>324,3</i>
<i>Dont amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(7,3)</i>	<i>(0,2)</i>	-	<i>(32,2)</i>	<i>(40,2)</i>

(en millions d'euros)	France	Europe Continentale	Australie	Amérique du Nord	Total
Au 1er janvier 2020	122,1	112,3	32,1	24,3	290,8
Acquisition	11,3	-	-	-	11,3
Cession	-	-	-	-	-
Perte de valeur de la période (1)	-	(7,3)	-	(10,1)	(17,4)
Ecart de conversion et autres	-	0,3	0,2	(1,8)	(1,3)
Au 31 décembre 2020	133,4	105,4	32,3	12,3	283,4
<i>Dont valeur brute</i>	<i>133,9</i>	<i>112,6</i>	<i>32,5</i>	<i>41,3</i>	<i>320,3</i>
<i>Dont amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(7,3)</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(29,0)</i>	<i>(37,0)</i>

(1) Les pertes de valeur sont liées aux effets de la crise sanitaire sur les activités de tourisme en Belgique, les activités interurbaines au Canada.

Tests de perte de valeur

Les principales hypothèses retenues pour les tests de perte de valeur sont les suivantes :

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie sont issus du grand plan stratégique établi sur une durée de 5 ans et validé par les organes de direction. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance à long terme proche de l'inflation long terme attendue par le Groupe, dans la limite de la durée contractuelle le cas échéant ou à l'infini dans le cas contraire. L'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités (voir paragraphe ci-dessous).

Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif testé.

Le coût moyen pondéré du capital a été déterminé par recoupement de deux méthodes : la méthode dite du « Capital Asset Pricing model » (CAPM) et le coût moyen pondéré du capital de sociétés cotées comparables. Compte tenu de ces paramètres, les coûts de capital utilisés pour actualiser les flux futurs sont les suivants :

	WACC	
	31/12/2021	31/12/2020
GROUPE KEOLIS	5,76%	5,76%
Royaume-Uni	6,20%	6,30%
Suède	5,40%	5,40%
Canada	6,00%	6,10%
Danemark	5,40%	5,40%
Pays-Bas	5,40%	5,40%
Belgique	6,00%	6,00%
Australie	6,30%	6,20%
Norvège	5,40%	5,40%
Etats-Unis	6,00%	5,90%
Allemagne	N/A	5,40%
France	5,90%	5,90%

Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie non fiscalisés, conformément à IAS 36.

Taux de croissance long terme

Les taux de croissance retenus pour les principales UGT ou groupe d'UGT sont les suivants :

	Taux de croissance à l'infini	
	31/12/2021	31/12/2020
GROUPE KEOLIS	1,60%	1,64%
Royaume-Uni	1,60%	2,00%
Suède	1,60%	1,60%
Canada	1,60%	1,60%
Danemark	1,60%	1,60%
Pays-Bas	1,60%	1,60%
Belgique	1,60%	1,60%
Australie	1,60%	1,60%
Norvège	1,60%	1,60%
Etats-Unis	1,60%	1,60%
Allemagne	N/A	1,60%
France	1,60%	1,60%

Sensibilité des valeurs recouvrables

Les tests de sensibilité des regroupements d'UGT ont été réalisés en faisant varier les taux de croissance à long terme ou le WACC (Weighted Average Cost of Capital).

Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini laisse une marge positive entre la valeur d'utilité et la valeur comptable pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation laisse une marge positive entre la valeur d'utilité et la valeur comptable pour l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

5.2. Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Agréments, Brevets et Logiciels	Marques	Droits contractuels	Actifs de concession	Actifs sur contrats (1)	Autres	Total
Au 1er janvier 2021	53,5	0,0	43,7	-	27,0	20,7	144,9
Acquisitions	18,3	-	(0,0)	-	3,3	10,4	32,0
Cessions et mises hors service	(6,3)	-	-	-	-	0,2	(6,1)
Amortissements et dépréciations nets	(25,6)	-	(4,3)	-	(3,0)	(6,5)	(39,4)
Variation de périmètre	(2,6)	-	-	-	(0,4)	0,4	(2,6)
Ecart de conversion et autres	4,6	0,0	0,5	-	(10,1)	6,9	1,8
Au 31 décembre 2021	42,0	0,0	39,8	-	16,7	32,0	130,6
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>121,8</i>	<i>5,6</i>	<i>137,8</i>	-	<i>37,9</i>	<i>97,4</i>	<i>400,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(79,7)</i>	<i>(5,6)</i>	<i>(98,0)</i>	-	<i>(21,2)</i>	<i>(65,3)</i>	<i>(269,8)</i>

(en millions d'euros)	Brevets, Logiciels	Marques	Droits contractuels	Actifs de concession	Actifs sur contrats (1)	Autres	Total
Au 1er janvier 2020	53,4	0,0	77,0	-	27,9	41,3	199,7
Acquisitions	19,3	-	-	-	0,2	11,7	31,2
Cessions et mises hors service	(5,2)	-	-	-	-	(0,6)	(5,8)
Amortissements et dépréciations nets	(28,2)	-	(33,0)	-	(3,6)	(19,6)	(84,4)
Variation de périmètre	1,3	-	-	-	-	6,7	8,0
Ecart de conversion et autres	12,9	(0,0)	(0,3)	-	2,5	(18,9)	(3,8)
Au 31 décembre 2020	53,5	0,0	43,7	-	27,0	20,7	144,9
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>130,5</i>	<i>5,2</i>	<i>136,6</i>	-	<i>49,0</i>	<i>88,0</i>	<i>409,2</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(76,9)</i>	<i>(5,2)</i>	<i>(92,9)</i>	-	<i>(22,0)</i>	<i>(67,3)</i>	<i>(264,3)</i>

(1) cf. : Note 2.3.7. pour la définition des actifs sur contrats

5.3. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains & Aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériel de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1er janvier 2021	45,0	78,4	40,0	303,9	32,6	95,5	595,3
Acquisitions	4,1	5,7	10,6	88,1	17,0	14,3	139,8
Cessions et mises hors service	(0,1)	(1,5)	(0,7)	(20,1)	(0,3)	(40,6)	(63,3)
Amortissements nets	(2,6)	(11,6)	(11,6)	(80,2)	-	(19,4)	(125,4)
Variations de périmètre	(1,0)	(5,2)	(0,7)	(4,1)	-	(4,7)	(15,7)
Ecart de conversion et autres mouvements	9,0	5,6	1,5	16,9	(35,0)	4,6	2,7
Au 31 décembre 2021	54,4	71,3	39,1	304,6	14,4	49,7	533,5
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>67,4</i>	<i>175,6</i>	<i>144,0</i>	<i>978,5</i>	<i>14,4</i>	<i>199,7</i>	<i>1 579,5</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(13,0)</i>	<i>(104,2)</i>	<i>(104,9)</i>	<i>(673,9)</i>	-	<i>(150,0)</i>	<i>(1 046,0)</i>

(en millions d'euros)	Terrains & Aménagements	Constructions	Matériels et outillages	Matériel de transport	Immobilisations en cours	Autres	Total
Au 1er janvier 2020	40,6	81,8	42,8	367,6	29,3	108,3	670,4
Acquisitions	6,4	6,2	10,1	42,4	32,2	65,8	163,2
Cessions et mises hors service	(1,0)	(0,6)	(0,2)	(10,0)	(0,3)	(0,9)	(13,0)
Amortissements nets	(1,4)	(10,1)	(15,0)	(104,7)	-	(75,8)	(207,1)
Variations de périmètre	(0,0)	0,2	0,8	0,5	(13,1)	0,6	(11,2)
Ecart de conversion et autres mouvements	0,4	1,0	1,6	8,1	(15,4)	(2,6)	(7,0)
Au 31 décembre 2020	45,0	78,4	40,0	303,9	32,6	95,5	595,3
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>57,7</i>	<i>186,9</i>	<i>149,0</i>	<i>1 006,7</i>	<i>32,6</i>	<i>303,8</i>	<i>1 736,6</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(12,6)</i>	<i>(108,5)</i>	<i>(108,9)</i>	<i>(702,8)</i>	-	<i>(208,3)</i>	<i>(1 141,3)</i>

5.4. Droits d'utilisation

ACTIF (en millions d'euros)	Terrains et bâtiments	Matériel de transport ferroviaire	Matériel de transport routier	Autres matériels	Total
Au 1er janvier 2021	272,3	443,4	538,2	15,4	1 269,3
Nouveaux contrats	67,8	8,3	187,1	2,4	265,6
Cessions et mises hors service	-	(0,1)	(1,9)	-	(2,0)
Amortissements et dépréciations nets	(58,3)	(40,4)	(147,8)	(3,6)	(250,1)
Variation de périmètre (1)	(135,9)	(353,5)	(17,0)	(3,6)	(510,1)
Ecart de conversion et autres	14,3	(7,0)	16,1	0,5	23,9
Au 31 décembre 2021	160,2	50,6	574,7	11,1	796,6
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>291,9</i>	<i>64,5</i>	<i>1 063,6</i>	<i>17,4</i>	<i>1 437,4</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(131,7)</i>	<i>(13,9)</i>	<i>(488,9)</i>	<i>(6,3)</i>	<i>(640,8)</i>

(1) concernent principalement l'impact de la cession de l'Allemagne pour 264 M€ et la sortie des contrats Wales & Borders pour 223 M€

PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	Dettes de location IFRS 16 > 1 an	Dettes de location IFRS 16 < 1 an	Total
Au 1er janvier 2021	1 076,7	226,4	1 303,1
Nouvelles dettes	256,2	9,3	265,6
Remboursements des obligations locatives	0,0	(246,0)	(246,0)
Variation de périmètre (1)	(519,1)	(25,5)	(544,6)
Intérêts courus sur obligations locatives	-	(1,7)	(1,7)
Ecarts de conversion et autres	(199,5)	225,4	25,9
Au 31 décembre 2021	614,3	187,9	802,2

(1) concernant principalement l'impact de la cession de l'Allemagne pour 298 M€ et la sortie des contrats Wales & Borders pour 223 M€

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et bâtiments	Matériel de transport ferroviaire	Matériel de transport routier	Autres matériels	Total
Au 1er janvier 2020	329,2	495,1	519,3	16,0	1 359,6
Nouveaux contrats	9,1	10,2	188,4	4,5	212,2
Cessions et mises hors service	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,6)
Amortissements et dépréciations nets	(68,5)	(66,5)	(148,9)	(5,2)	(289,2)
Variation de périmètre	(5,2)	-	(22,7)	(0,0)	(27,9)
Ecarts de conversion et autres	7,8	5,0	2,4	0,1	15,2
Au 31 décembre 2020	272,3	443,4	538,2	15,4	1 269,3
<i>Dont Valeur brute</i>	<i>394,0</i>	<i>593,5</i>	<i>980,6</i>	<i>22,1</i>	<i>1 990,2</i>
<i>Dont Amortissement et perte de valeur cumulés</i>	<i>(121,7)</i>	<i>(150,1)</i>	<i>(442,4)</i>	<i>(6,7)</i>	<i>(720,9)</i>

PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	Dettes de location IFRS 16 > 1 an	Dettes de location IFRS 16 < 1 an	Total
Au 1er janvier 2020	1 137,1	249,0	1 386,1
Nouvelles dettes	203,6	8,6	212,2
Remboursements des obligations locatives	(0,0)	(268,0)	(268,0)
Variation de périmètre	(32,9)	(8,1)	(41,0)
Ecarts de conversion et autres	(231,2)	244,9	13,7
Au 31 décembre 2020	1 076,7	226,4	1 303,1

5.5. Titres mis en équivalence

Le Groupe détient plusieurs participations dans des co-entreprises et des entreprises associées, notamment en Grande-Bretagne, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La variation du poste au cours de l'exercice s'explique par les éléments ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Valeur d'équivalence à l'ouverture	55,5	41,4
<i>Part du Groupe dans le résultat net</i>	<i>(11,6)</i>	<i>25,0</i>
<i>Dépréciation</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	(11,6)	25,0
Variations de juste valeur impactant les capitaux propres	0,0	0,0
Ecarts de conversion	2,7	(2,6)
Distribution de dividendes	(5,3)	(7,6)
Variation de périmètre & autres	(0,4)	(0,7)
Valeur d'équivalence à la clôture	40,9	55,5

Les éléments financiers résumés sur les co-entreprises significatives sont présentés ci-après à 100 % :

(en millions d'euros)	31/12/2021				31/12/2020			
	Govia et ses filiales *	First / Keolis Transpennine	Autres	Total entreprises associées	Govia et ses filiales	First / Keolis Transpennine	Autres	Total entreprises associées
Actifs non courants	102,5	(0,0)	NA	NA	410,9	0,0	NA	NA
BFR net	(30,8)	0,0	NA	NA	(149,9)	0,0	NA	NA
Actifs courants	884,6	1,1	NA	NA	965,1	2,0	NA	NA
Total Actif	987,1	1,1			1 376,1	2,0		
Capitaux propres	70,0	0,0	NA	NA	122,9	0,0	NA	NA
dont résultat net	(47,7)	0,6	NA	NA	37,1	4,4	NA	NA
Passifs courants	915,5	1,1	NA	NA	1 115,1	2,0	NA	NA
Passifs non courants	1,7	0,0	NA	NA	138,1	0,0	NA	NA
Total passif	987,1	1,1	NA	NA	1 376,1	2,0	NA	NA
Actif net	70,0	0,0	NA	NA	122,9	0,0	NA	NA
Réconciliation des données financières avec la valeur des titres MEE :								
Part du Groupe dans l'actif net	24,5	0,0	16,4	40,9	43,0	0,0	12,4	55,5
Goodwill								
Autres								
Valeur nette comptable des titres MEE	24,5	0,0	16,4	40,9	43,0	0,0	12,4	55,5

* La clôture des comptes annuels de Govia et ses filiales est au 30 juin 2021. Les données présentées sont les comptes clos au 30 juin 2021.

Dans le cadre des activités de Govia en Angleterre, des contraintes contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de conserver un certain niveau de disponibilités afin de maintenir l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « Liquidity Maintenance Ratio ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité jusqu'à la fin de la franchise. Cette contrainte conduit à qualifier l'essentiel de la trésorerie détenue par Govia au niveau des sociétés opérationnelles comme des disponibilités ne pouvant pas être transférées au groupe Go Ahead, actionnaire majoritaire de Govia. Dans ce contexte, la position de trésorerie nette à la clôture est présentée en BFR net.

Cependant, l'actif net détenu par le Groupe Keolis en Angleterre chez Govia, soit 24,5 M€ au 31 décembre 2021, est intégralement disponible.

5.6. Actifs financiers courants et non-courants

Au 31 décembre 2021 (en millions d'euros)	Instrument de capitaux Propres évalués à la		Instruments de dette évalués		Dérivés actifs	Actifs financiers de concession	Total
	"Juste valeur" par Résultat	"Juste valeur" par "Autres éléments du Résultat" non recyclables	au coût amorti par résultat	à la "Juste Valeur" par Résultat			
Valeur brute	0,4	10,6	707,1		1,3	249,4	968,8
Dépréciation	-	-	(38,8)	-	-	(6,2)	(45,1)
Valeur nette	0,4	10,6	668,2	-	1,3	243,2	923,9
Dont à moins d'un an			5,2		1,3		6,5
Dont à plus d'un an	0,4	10,6	663,0	-	-	243,2	917,4

Au 31 décembre 2020 (en millions d'euros)	Instrument de capitaux Propres évalués à la		Instruments de dette évalués		Dérivés actifs	Actifs financiers de concession	Total
	"Juste valeur" par Résultat	"Juste valeur" par "Autres éléments du Résultat" non recyclables	au coût amorti par résultat	à la "Juste Valeur" par Résultat			
Valeur brute	0,0	11,7	509,1	-	1,6	251,1	773,4
Dépréciation	-	-	(39,0)	-	-	(6,1)	(45,1)
Valeur nette	0,0	11,7	470,1	-	1,6	244,9	728,4
Dont à moins d'un an			12,5		1,6		14,0
Dont à plus d'un an	0,0	11,7	457,6	-	-	244,9	714,4

5.7. Stocks

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Stocks bruts (1)	183,8	149,8
Dépréciations	(1,9)	(1,6)
Stocks nets	182,0	148,2

(1) L'augmentation des stocks est liée principalement au contrat de Dubai pour 46,7 M€. Ils se composent principalement de stock de produits nécessaires aux opérations de grandes révisions sur le matériel roulant et des opérations de maintenance des infrastructures.

5.8. Créances d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients	527,2	487,3
Avances et acomptes versés sur commandes	14,3	19,4
Dépréciation des créances clients	(6,3)	(12,7)
Créances d'exploitation	535,2	494,1
Personnel et organismes sociaux	8,7	12,1
Etat et collectivités	174,7	250,7
Charges constatées d'avance	45,6	55,4
Autres (1)	282,1	236,1
Dépréciation des autres débiteurs	(0,7)	(1,0)
Créances diverses	510,5	553,3
TOTAL	1 045,7	1 047,4

(1) En 2021, les autres créances incluent 84 M€ représentant la garantie du Département du Transport Australien sur les droits à congés complémentaires, ces droits figurant au passif dans les dettes envers le personnel. Ces mêmes créances étaient de 78 M€ en 2020.

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Analyse par nature

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	548,3	595,3
Placements à court terme	1,5	1,3
Total inscrit à l'actif	549,8	596,6
<i>Dont le niveau de disponibilités liquides et d'équivalents de trésorerie à maintenir localement ⁽¹⁾</i>		40,5
Concours bancaires et comptes courants passifs	(302,8)	(241,0)
Trésorerie nette	247,0	355,6

⁽¹⁾ Au Royaume Uni, les relations contractuelles imposent aux sociétés opérationnelles de maintenir un certain niveau de disponibilités afin d'assurer l'offre de service public en cas de défaillance de l'exploitant en respectant le « Liquidity Maintenance Ratio » ou « Financial Ratio ». Le montant imposé correspond à un certain nombre de semaines de coûts directs relatifs à l'activité, ou un montant suffisant pour respecter le « Financial Ratio » et ce jusqu'à la fin de la franchise.

Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Le Groupe considère que ses Organismes de Placement Collectif en Valeur Mobilière classées par l'Autorité des Marchés Financiers dans la catégorie « monétaire euro » répondent aux critères lui permettant de les classer en équivalents de trésorerie.

Il n'y a pas eu de monétisation de créances au 31 décembre 2021.

5.10. Capitaux propres

Capital social et primes d'émission

Au 31 décembre 2021, le capital social est de 399,8 M€, composé de 33 316 135 actions de nominal 12 euros. L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, en date du 05/05/2021, de réduire le capital de la société d'un montant de 219 999 996 euros par apurement du Poste Report à nouveau.

Le Groupe n'est pas soumis dans ses contrats d'endettement à des clauses de ratio d'endettement sur capitaux propres.

Actions propres

Au 31 décembre 2021, Keolis S.A. ne détient pas d'action propre et n'est partie prenante à aucune option d'achat ou de vente portant sur l'action Keolis S.A.

Réserves et résultat distribuable

Au 31 décembre 2021, la société KEOLIS S.A. dispose de réserves et résultat distribuables à hauteur de 0 M€. La perte de l'exercice s'élève à 62,5 M€.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les principales participations ne donnant pas le contrôle proviennent principalement des filiales suivantes : Keolis Downer, KDR Victoria Pty Ltd, Keolis Commuter Services LLC et Australian Transit Enterprises.

Réserves de conversion

Les principaux taux de change contre l'euro utilisés au cours des exercices 2021 et 2020 sont les suivants :

(pour 1 euro)	2021		2020	
	Taux Moyen	Taux clôture	Taux Moyen	Taux clôture
Livre Sterling	0,859604	0,840280	0,889704	0,899030
Dollar australien	1,574942	1,561500	1,654919	1,589600
Couronne danoise	7,437028	7,436400	7,454214	7,440900
Couronne suédoise	10,146463	10,250300	10,484753	10,034300
Couronne norvégienne	10,163331	9,988800	10,722785	10,470300
Dollar US	1,182740	1,132600	1,142196	1,227100
Dollar canadien	1,482569	1,439300	1,529993	1,563300
Roupie indienne	87,439160	84,229200	84,639155	89,660500

5.11. Emprunts et dettes financières

En 2021, deux lignes de financement ont été mises en place au niveau de KSA :

- un emprunt amortissable à taux variable de 20 m€, mis en place et tiré le 12 janvier 2021 pour une durée de 3 ans, afin de financer du matériel roulant.
- un emprunt à taux fixe de 30 m€, mis en place et tiré le 27 janvier 2021 pour une durée de 5 ans, se répartissant entre une partie amortissable de 15 m€ et une autre partie in fine de 15 m€ également ;

Analyse des dettes financières par nature

Au 31 décembre 2021			
(en millions d'euros)	Montants dans l'état de la situation financière		Taux
Dérivés	1,2		-
Emprunts	50,2		Taux fixes
Emprunts	103,6		Taux variables
Sous-total à moins d'un an	154,9		
Participation des salariés	0,6		Taux fixes
Emprunts	53,3		Taux fixes
Emprunts	228,7		Taux variables
Sous-total à plus d'un an	282,6		
TOTAL (hors passifs financiers de concession)	437,5		
Au 31 décembre 2020			
(en millions d'euros)	Montants dans l'état de la situation financière	Echéance	Taux
Dérivés	2,3	2021	-
Emprunts	8,2	2021	Taux fixes
Emprunts	95,3	2021	Taux variables
Sous-total à moins d'un an	105,8		
Participation des salariés	0,6	2022-2023	Taux fixes
Emprunts	50,6	2022-2031	Taux fixes
Emprunts	215,3	2022-2032	Taux variables
Sous-total à plus d'un an	266,5		
TOTAL	372,3		

Analyse des dettes financières et des obligations locatives par échéance

(en millions d'euros)	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	2027 à 2032	> 2032	Total
Obligations locatives	187,9	160,1	114,6	88,6	73,0	159,7	18,1	802,1
Dettes financières hors passifs financiers de concession	154,9	46,4	34,3	78,5	26,6	96,9	0,0	437,5

Tableau de variation des dettes financières et des obligations locatives

(en millions d'euros)	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Impact de Change	Autres	31/12/2021
Obligations locatives	226,4	33,0	(270,6)	(26,4)	1,7	223,7	187,9
Dérivés	2,3	-	-	-	0,1	(1,2)	1,2
Passifs financiers de concession	1,3	0,6	(2,1)	-	-	2,4	2,1
Emprunts	103,5	85,9	(96,4)	-	0,9	59,8	153,7
Sous-total à moins d'un an	333,5	119,5	(369,2)	(26,4)	2,7	284,7	344,9
Obligations locatives	1 076,7	256,2	0,0	(519,1)	14,2	(213,6)	614,3
Participation des salariés	0,6	-	-	-	-	0,0	0,6
Dérivés	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers de concession	141,5	8,8	(10,6)	-	1,0	(7,9)	132,8
Emprunts	265,9	136,0	(73,2)	(0,4)	13,2	(59,6)	282,0
Sous-total à plus d'un an	1 484,7	401,0	(83,7)	(519,5)	28,3	(281,1)	1 029,7
TOTAL	1 818,2	520,6	(452,9)	(545,9)	31,0	3,6	1 374,7

5.12. Actifs et passifs par catégorie

31/12/2021	Rubrique au bilan et classes d'instruments			Instruments financiers				Juste valeur			Endettement financier net
	Non courant	Courant	Valeur nette comptable au bilan de la classe	A la juste valeur par capitaux propres	Prêts, créances, dettes au coût amorti	A la juste valeur par résultat	Qualifiés de couverture	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<i>En millions d'euros</i>											
Instruments de dettes	663,0	5,2	668,2	-	668,2	-	-	(0,0)	668,2	0,0	668,2
Actifs financiers de concession	243,2	-	243,2	-	243,2	-	-	-	243,2	-	-
Sous-total prêts et créances	906,3	5,2	911,4	-	911,4	-	-	(0,0)	911,4	0,0	668,2
Instruments de capitaux propres	11,0	-	11,0	10,6	-	0,3	-	0,0	-	11,0	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	-	0,7	0,7	-	-	-	0,7	-	0,7	-	0,7
Juste valeur positive des dérivés de transaction	-	0,7	0,7	-	-	0,7	-	-	0,7	-	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	549,8	549,8	-	-	549,8	-	0,0	549,9	-	549,9
Total des actifs financiers courants et non courants	917,4	556,3	1 473,5	10,6	911,4	550,8	0,7	(0,0)	1 462,6	11,0	1 219,4
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	282,0	153,7	435,7	-	435,7	-	-	-	435,7	-	435,7
<i>Sous-total emprunts</i>	<i>282,0</i>	<i>153,7</i>	<i>435,7</i>	<i>-</i>	<i>435,7</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>435,7</i>	<i>-</i>	<i>435,7</i>
dont :											
- évalués au coût amorti	282,0	153,7	435,7	-	435,7	-	-	-	435,7	-	435,7
- faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- évalués selon l'option "juste valeur"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur négative des dérivés de couverture	-	0,8	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8	-	0,8
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	0,4	0,4	-	-	0,4	-	-	0,4	-	0,4
Emprunts et dettes financières	282,0	154,9	436,9	-	435,7	0,4	0,8	-	436,9	-	436,9
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	302,8	302,8	-	302,8	-	-	(0,0)	302,8	-	302,8
Total des passifs financiers courants et non courants	282,0	457,7	739,7	-	738,5	0,4	0,8	(0,0)	739,7	-	739,7
Endettement financier net du groupe	(381,1)	(98,6)	(479,6)	-	70,3	(550,1)	0,2	0,0	(479,6)	(0,0)	(479,6)

31/12/2020			Instruments financiers				Juste valeur			Endettement financier net	
Rubrique au bilan et classes d'instruments <i>En millions d'euros</i>	Non courant	Courant	Valeur nette comptable au bilan de la classe	A la juste valeur par capitaux propres		A la juste valeur par résultat	Qualifiés de couverture	Niveau 1	Niveau 2		Niveau 3
				Prêts, créances, dettes au coût amorti							
Instruments de dettes	457,6	12,4	470,1	-	470,1	-	-	-	470,1	0,0	470,1
Actifs financiers de concession	244,9	-	244,9	-	244,9	-	-	-	244,9	-	-
Sous-total prêts et créances	702,6	12,5	715,0	-	715,0	-	-	-	715,0	0,0	470,1
Instruments de capitaux propres	11,7	-	11,7	10,8	-	0,9	-	-	0,8	10,9	-
Juste valeur positive des dérivés de couverture	-	0,1	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1	-	0,1
Juste valeur positive des dérivés de transaction	-	1,5	1,5	-	-	1,5	-	-	1,5	-	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	596,6	596,6	-	-	596,6	-	-	596,6	-	596,6
Total des actifs financiers courants et non courants	714,4	610,6	1 324,9	10,8	715,0	598,9	0,1	-	1 313,9	10,9	1 068,2
Emprunts auprès des établissements de crédit	265,9	103,5	369,4	-	369,4	-	-	-	369,4	-	369,4
<i>Sous-total emprunts</i>	<i>265,9</i>	<i>103,5</i>	<i>369,4</i>	-	<i>369,4</i>	-	-	-	<i>369,4</i>	-	<i>369,4</i>
dont :											
- évalués au coût amorti	265,9	103,5	369,4	-	369,4	-	-	-	369,4	-	369,4
- évalués selon l'option "juste valeur"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Juste valeur négative des dérivés de couverture	-	2,2	2,2	-	-	-	2,2	-	2,2	-	2,2
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	0,1	0,1	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,1
Emprunts et dettes financières	265,9	105,8	371,7	-	369,4	0,1	2,2	-	371,7	-	371,7
Dettes de trésorerie et trésorerie passive	-	241,0	241,0	-	241,0	-	-	-	241,0	-	241,0
Total des passifs financiers courants et non courants	265,9	346,8	612,7	-	610,4	0,1	2,2	-	612,7	-	612,7
Endettement financier net du groupe	(191,7)	(263,8)	(455,6)	-	140,3	(598,0)	2,1	-	(455,6)	(0,0)	(455,6)

5.13. Gestion des risques et instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques de marchés financiers résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement :

- Risque de taux d'intérêts ;
- Risque de change ;
- Risque de matières premières.

Le Groupe détient au 31 décembre 2021 des instruments financiers dérivés :

- éligibles à la comptabilité de couverture et comptabilisés en couverture de flux de trésorerie (CFH) ;
- ou non éligibles à la comptabilité de couverture et comptabilisés en transaction.

Les justes valeurs sont calculées en utilisant les méthodes standard de valorisation et sur la base des conditions de marché "mid-market" communément utilisées sur les marchés. Les données de marché utilisées sont de niveau 2 au sens de la norme IFRS 13.

Les impacts sur la performance et la situation financière des instruments financiers dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Sous-Jacent			Variation des capitaux propres (réserves recyclables)	Résultat financier latent	Résultat financier réalisé			
Sous-Jacent	Comptabilité de couverture	Juste valeur au 31/12/2020 (hors primes)	Variation (1)	Recyclage (2)	Variation (3)	Variation (4)	Juste valeur au 31/12/2021 (hors prime)	Primes restant à amortir au 31/12/2021
Taux	Flux de trésorerie	(2,1)	0,6	1,2	(0,1)		(0,4)	0,0
Taux	Trading	-	-	-	-		-	-
Total taux		(2,1)	0,6	1,2	(0,1)		(0,4)	0,0
Change	Flux de trésorerie	-	0,3	-	(0,0)		0,3	-
Change	Trading	1,4	-	-	(1,2)		0,3	-
Total Change		1,4	0,3	-	(1,2)		0,5	-
Matières premières	Flux de trésorerie	(1,9)	11,1	(5,1)	0,6		4,6	(0,1)
Matières premières	Trading	(7,4)	-	-	7,3		(0,1)	-
Total Matières premières		(9,4)	11,1	(5,1)	7,8		4,5	(0,1)
Total		(10,1)	12,0	(3,9)	6,6		4,6	(0,1)

(1) Part de la variation de juste valeur qui a impacté le compte de capitaux propres (réserves recyclables) de l'exercice.

(2) Le recyclage du compte de capitaux propres (réserves recyclables) impacte le résultat financier.

(3) Part de la variation de juste valeur qui impacte le résultat financier de l'exercice.

(4) Le résultat financier réalisé correspond à la déqualification des instruments dérivés de couverture suite à la rupture anticipée de Wales & Borders

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur pour les montants suivants :

en millions d'euros	31/12/2021			31/12/2020		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments dérivés actifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	0,7	0,7	-	0,1	0,1
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	-	0,7	0,7	-	1,5	1,5
Dérivés de couverture des flux d'investissement net à l'étranger	-	-	-	-	-	-
Total instruments dérivés actifs	-	1,3	1,3	-	1,6	1,6
Instruments dérivés passifs						
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	0,8	0,8	-	2,2	2,2
Dérivés de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	-	0,4	0,4	-	0,1	0,1
Dérivés de couverture des flux d'investissement net à l'étranger	-	-	-	-	-	-
Total instruments dérivés passifs	-	1,2	1,2	-	2,3	2,3

Le tableau suivant présente, par type de risque, le lien économique entre les instruments dérivés et les éléments couverts :

2021	JV des dérivés	Variation JV des dérivés	Variation JV de l'élément couvert	Inefficacité de la couverture
GKSAS				
CFH				
Taux	(0,4)	1,7	(1,6)	0,1
Change	0,3	0,3	(0,3)	-
MP	4,6	6,5	(6,5)	-
Trading	-	-	-	-
Taux	-	-	-	-
Change	0,3	(1,2)	-	-
MP	(0,1)	7,3	-	-

2020	JV des dérivés	Variation JV des dérivés	Variation JV de l'élément couvert	Inefficacité de la couverture
KSA				
CFH				
Taux	(2,1)	(0,4)	0,4	0,0
Change	-	-	-	-
MP	(1,9)	(1,4)	1,4	-
Trading				
Taux	-	-	-	-
Change	1,4	0,9	-	-
MP	(7,4)	(7,4)	-	-

Les impacts sur les capitaux propres recyclables (autres éléments du résultat global) se détaillent comme suit :

	Capitaux Propres recyclables
Ouverture au 01/01/2020	(6,3)
Recyclé en Résultat	21,0
Variation de valeur efficace sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(19,1)
Couverture de risque de taux	(1,5)
Couverture de risque de change	-
<i>Dont transactions futures couvertes</i>	-
Couverture de risque de prix	(17,6)
Variation du coût de couverture	(0,1)
Couverture de risque de taux	(0,1)
Couverture de risque de change	-
Couverture de risque de prix	-
Ecart de change	-
Clôture au 31/12/2020	(4,5)
Ouverture au 01/01/2021	(4,5)
Recyclé en Résultat	(3,9)
Variation de valeur efficace sur instruments de couverture de flux de trésorerie	12,0
Couverture de risque de taux	0,6
Couverture de risque de change	0,3
<i>Dont transactions futures couvertes</i>	-
Couverture de risque de prix	11,1
Variation du coût de couverture	-
Couverture de risque de taux	-
Couverture de risque de change	-
Couverture de risque de prix	-
Ecart de change	(0,1)
Clôture au 31/12/2021	3,5

Rupture des relations de couverture

Une relation de couverture est rompue dès lors que les conditions d'efficacité ne sont plus remplies au sens de la norme IFRS 9, ou lorsque l'instrument dérivé concerné arrive à échéance, est résilié, ou vendu, ou lorsque l'élément couvert est résilié ou vendu. Par ailleurs, le Groupe peut à tout moment décider de mettre un terme à une relation de couverture. Dans ces cas, la relation de couverture n'est plus applicable.

2021	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture maintenues	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture arrêtées	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert a influé sur le résultat	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert ne se réalise plus
GKSAS				
CFH				
Taux	(0,6)	-	1,2	-
Change	0,3	-	-	-
MP	4,4	-	(4,6)	-

2020	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture maintenues	Soldes des réserves de couverture sur relations de couverture arrêtées	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert a influé sur le résultat	Réserves de couverture recyclées car l'élément couvert ne se réalise plus
KSA				
CFH				
Taux	(2,3)	-	1,0	1,5
Change	-	-	-	2,3
MP	(2,1)	-	11,1	12,2

Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient de son endettement financier. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés.

Les instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Le contexte de taux négatifs a créé une asymétrie entre la dette floorée et certains instruments dérivés de couverture. Cette asymétrie, source d'inefficacité au sens de la norme IFRS 9, a conduit à un reclassement en transaction des instruments concernés.

La dette nette du Groupe se présente de la manière suivante :

(en millions d'euros)

31/12/2021

31/12/2020

Emprunts et dettes financières retraités des passifs financiers de concession (1)

437,5

372,3

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(247,0)

(355,6)

Intérêts courus non échus à recevoir

(2,9)

(2,1)

Prêts et créances

(670,5)

(468,2)

Dépôts et cautionnements

5,2

0,3

Dérivés actifs

(1,3)

(1,6)

Participation des salariés

(0,6)

(0,6)

Endettement financier net

(479,6)

(455,5)

(1) y compris participation des salariés

L'endettement financier net est un indicateur interne à Keolis. Il exclut les obligations locatives générées par l'application de la norme IFRS 16 (y compris les dettes de location financement qui ont été intégralement reclassées en obligations locatives en application de la norme IFRS 16) et les engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle.

Le Groupe est soumis à la variabilité des taux d'intérêts sur la partie de son endettement financier net à taux variable.

La ventilation par taux des emprunts et dettes financières, avant et après prise en compte des instruments dérivés (de couverture et de transaction), se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Structure initiale de la dette		Structure après couverture	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Taux fixe	104,0	59,4	217,3	192,3
Taux variable	333,5	312,9	220,2	180,0
Total des emprunts et dettes	437,5	372,3	437,5	372,3

Analyse de la sensibilité

Au 31 décembre 2021, sur la base de la structure de la dette au 31 décembre 2021, une variation de la courbe de taux d'intérêt de +/- 50 points de base sur la durée de vie résiduelle de la dette (maximum 8 ans) impacterait le coût de l'endettement financier de la manière suivante :

en millions d'euros	+50 bp Résultat	+50 bp Réserves recyclables	-50 bp Résultat	-50 bp Réserves recyclables
Instruments financiers à taux variable (après prise en compte des couvertures de JV)	(6,8)	-	5,8	-
Dettes en juste valeur sur option	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés de couverture	-	-	-	-
Dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie	0,0	0,9	(0,0)	(0,8)
Analyse de la sensibilité	(6,8)	0,9	5,8	(0,8)

Les instruments dérivés de taux sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

	JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2021					JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2020				
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>										
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap payeurs de taux fixe	0,0	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-
Options de taux	0,4	-	-	-	0,4	0,1	-	-	-	0,1
Instruments dérivés actifs	0,4	-	-	-	0,4	0,1	-	-	-	0,1
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap payeurs de taux fixe	0,9	-	-	-	0,9	2,2	-	-	-	2,2
Options de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs	0,9	-	-	-	0,9	2,2	-	-	-	2,2
Position nette taux	(0,4)	-	-	-	(0,4)	(2,1)	-	-	-	(2,1)

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés sont détaillés ci-dessous :

	31/12/2021		31/12/2020	
	Dettes nettes long terme	Dettes nettes court terme	Dettes nettes long terme	Dettes nettes court terme
<i>en millions d'euros</i>				
Swaps receveurs de taux fixe	-	-	-	-
Swaps payeurs de taux fixe	72,9	-	80,9	14,4
Swaps d'index	-	-	-	-
Options de taux	40,4	-	37,6	-

Au 31 décembre 2021, les échéances des instruments financiers dérivés de couverture des risques de taux portent sur les années 2023 à 2027. Pour les couvertures synthétiques composées de plusieurs instruments, nous ne considérons que le nominal couvert.

Gestion du risque de change

Le Groupe met en place des prêts ou emprunts intra-groupe libellés en devises étrangères et enregistrés en comptes courants. Afin de couvrir le risque de change qui en résulte, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés qui lui permettent de figer les cours de change des prêts ou emprunts intra-groupe, à hauteur de 100% des montants nominaux exposés sur un plan économique.

Le Groupe réalise également des investissements dans des entités étrangères. Afin de gérer le risque de change induit par ces investissements, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour des montants limités, l'objectif de gestion étant dans ce cas de préserver le cours de change de référence défini pour l'année.

Enfin, le Groupe effectue des achats d'actifs libellés en devises étrangères. Afin de couvrir les potentielles évolutions des cours de change entre la signature du contrat d'achat des actifs et leur

livraison effective, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés lui permettant de figer ou maximiser le risque d'évolution des cours.

Une partie des instruments financiers dérivés détenus par le Groupe est éligible à la comptabilité de couverture d'investissement net au sens de la norme IFRS 9, une autre partie est éligible à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9, et une dernière partie est comptabilisée en transaction. Au 31 décembre 2021, il n'y a pas d'instrument financier de couverture d'investissement net.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

	JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2021					JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2020				
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	Couverture des flux d'investissement net à l'étranger	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>										
Swaps de devises	-	-	0,7	-	0,7	-	-	1,5	-	1,5
Achat à terme de devises	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-
Options sur devises	0,1	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-
Instruments dérivés actifs	0,2	-	0,7	-	0,9	-	-	1,5	-	1,5
Swaps de devises	-	-	0,4	-	0,4	-	-	0,1	-	0,1
Achat à terme de devises	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Options sur devises	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs	(0,1)	-	0,4	-	0,3	-	-	0,1	-	0,1
Position nette s/devises	0,3	-	0,3	-	0,5	-	-	1,4	-	1,4

Les instruments financiers dérivés couvrent notamment les opérations en devises suivantes : AED, CAD, DKK, GBP, NOK, SEK, USD.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des échéances des instruments financiers dérivés de change porte sur l'année 2022.

Gestion du risque de variation du prix des matières premières

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le Groupe est exposé à un risque de fluctuation de prix de certaines matières premières, en particulier de gazole. Le Groupe couvre ce risque en utilisant des instruments financiers dérivés. Sur un plan économique, Keolis a couvert 69% des volumes budgétés de gazole exposés en 2021.

Les instruments financiers dérivés de matières premières éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IFRS 9. Les instruments financiers dérivés non éligibles sont comptabilisés en transaction.

Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur pour les montants suivants :

	JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2021				JUSTE VALEUR AU BILAN 31/12/2020			
	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	TOTAL	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur	Transaction	TOTAL
<i>en millions d'euros</i>								
Swaps s/produits pétroliers	3,9	-	-	3,9	0,6	-	0,0	0,6
Swaptions s/ produits pétroliers	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
Tunnels - actif	1,1	-	-	1,1	-	-	-	-
Instruments dérivés sur matières premières actifs	5,0	-	-	5,0	0,6	-	-	0,6
Swaps s/produits pétroliers	0,1	-	0,1	0,2	2,6	-	7,4	10,0
Tunnels - passif	0,3	-	-	0,3	-	-	-	-
Achats à terme d'électricité	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés sur matières premières passifs	0,4	-	0,1	0,5	2,6	-	7,4	10,0
Position nette sur matière	4,6	-	(0,1)	4,5	(1,9)	-	(7,4)	(9,4)

Au 31 décembre 2021, les échéances des instruments financiers dérivés de matières premières représentent un volume de 53 155 tonnes (contre 104 331 tonnes au 31 décembre 2020).

Cette diminution significative est due aux dérivés de l'entité Keolis Amey Operations, qui ont été débouclés dans le cadre de la mise en place du nouveau modèle de partenariat avec Transport for Wales le 7 février 2021.

Risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement un risque de contrepartie pour le Groupe sont essentiellement :

- les placements de liquidités ;
- les instruments financiers dérivés ;
- les créances clients.

En 2013, le Groupe a défini et mis en place une procédure de risque de contrepartie vis-à-vis des contreparties bancaires de ses placements et instruments financiers dérivés. Cette procédure s'articule autour des principes ci-dessous :

- Définition de trois catégories au sein desquelles sont réparties les contreparties bancaires du Groupe :
 - Banques Autorisées ;
 - Banques sous surveillance ;
 - Banques Non Autorisées.

Ces catégories sont définies en fonction de facteurs propres aux banques (rating) ou à Keolis (financement du Groupe).

- Les placements de liquidités, les instruments financiers dérivés, ne sont traités qu'avec des contreparties appartenant à la catégorie « Banques Autorisées » ;
- Le portefeuille de placements de liquidités respecte des limites de pondération ;
- La "juste valeur à risque" (juste valeur en faveur du Groupe) du portefeuille d'instruments financiers dérivés fait l'objet d'un suivi régulier, de manière à répartir le risque sur les différentes contreparties ;
- Les banques et les catégories font l'objet d'un suivi régulier.

Si une banque, contrepartie du Groupe, sort de la catégorie « Banques autorisées », le portefeuille d'instruments financiers dérivés fait l'objet d'une restructuration de manière à respecter de nouveau le critère de catégorie.

Au 31 décembre 2021 :

- tous les placements réalisés et tous les instruments financiers dérivés détenus par le Groupe ont été conclus avec des contreparties bancaires de la catégorie « Banques Autorisées » ;
- l'analyse des justes valeurs à risque montre qu'aucun risque de contrepartie significatif n'est à signaler.

Enfin, les calculs d'ajustement de juste valeur au crédit / au débit en fonction du risque de contrepartie, requis par la norme IFRS 13, montrent que l'impact du risque de contrepartie sur la valorisation des portefeuilles d'instruments financiers dérivés du Groupe est négligeable.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2021, la ligne de crédit syndiquée disponible, confirmée et non tirée, est de 430 M€. Cette ligne de crédit est disponible au niveau de Groupe Keolis S.A.S. et de Keolis SA.

En 2021, deux lignes de financement ont été mises en place au niveau de KSA :

- un emprunt amortissable à taux variable de 20 m€, mis en place et tiré le 12 janvier 2021 pour une durée de 3 ans, afin de financer du matériel roulant.
- un emprunt à taux fixe de 30 m€, mis en place et tiré le 27 janvier 2021 pour une durée de 5 ans, se répartissant entre une partie amortissable de 15 m€ et une autre partie in fine de 15 m€ également ;

Le tableau suivant présente le profil de remboursement des lignes de Keolis SA (hors ligne de crédit syndiquée), ainsi que le profil de la charge d'intérêts prévisionnelle correspondante après prise en compte des instruments financiers dérivés de couverture de taux.

(en millions d'euros)	<=1an	2 ans	3 à 5 ans	> 5 ans
Dettes financières	17,4	17,9	79,1	2,5
Charge de la dette	(0,9)	(0,7)	(0,9)	(0,0)
dont couvertures de taux	(0,3)	(0,2)	(0,2)	(0,0)

La charge d'intérêts prévisionnelle de la dette est calculée sur la dette brute, sur la base des taux d'intérêt en date du 31 décembre 2021, auxquels s'ajoute la marge de crédit du Groupe.

Le Groupe s'assure de sa capacité à faire face à ses engagements financiers. Pour ce faire, le Groupe établit chaque année un tableau prévisionnel des flux de trésorerie pluriannuels visant à déterminer les besoins de financement et leur saisonnalité.

5.14. Provisions

Analyse par nature

(en millions d'euros)	31/12/2021			31/12/2020		
	A plus d'un an	A moins d'un an	Total	A plus d'un an	A moins d'un an	Total
Retraites	51,3	11,7	63,0	63,2	10,5	73,7
Autres avantages accordés aux salariés	26,9	2,2	29,1	27,5	1,7	29,3
Risques sociaux et fiscaux	22,3	36,2	58,5	40,2	38,7	78,9
Pertes sur contrats	13,8	0,9	14,8	115,5	18,7	134,2
Gros entretiens et remise en état	2,5	5,1	7,6	5,0	5,3	10,3
Autres	10,3	6,7	17,0	8,2	12,7	21,0
Total	127,2	62,8	189,9	259,6	87,6	347,2

Variations de l'exercice

(en millions d'euros)	01/01/2021	Dotation	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements (1)	31/12/2021
Retraites	73,7	6,2	(7,9)	-	(9,0)	63,0
Autres avantages accordés aux salariés	29,3	0,9	(1,1)	-	0,0	29,1
Risques sociaux et fiscaux	78,8	26,0	(48,0)	-	1,6	58,5
Pertes sur contrats	134,2	4,0	(40,1)	(83,5)	0,2	14,8
Gros entretiens et remise en état	10,3	0,8	(0,3)	-	(3,1)	7,6
Autres	21,0	14,6	(14,9)	(1,1)	(2,5)	17,0
Total	347,2	52,4	(112,3)	(84,6)	(12,8)	189,9

(1) L'impact des autres mouvements sur les retraites pour -8,8 M€ correspond à l'application du changement de méthode comptable de l'IFRIC Cf 2.2.1

Les reprises de provisions de 112,3 M€ se répartissent en reprises utilisées pour un montant de 81,9 M€. Les reprises de provisions sans utilisation s'élèvent à 30,5 M€ dont 6,7 M€ lié à la reprise de provision pour pertes sur contrats de l'Allemagne et 5,8 M€ de reprise de provision suite à la sortie du contrat Wales & Borders.

Retraites et avantages assimilés

Le montant des obligations comptabilisées dans l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Obligations inscrites au passif de l'état de la situation financière :		
Retraites et avantages postérieurs à la retraite	63,0	73,7
Autres avantages accordés aux salariés	29,1	29,3
Total	92,1	103,0
Dont :		
Non Courant	78,2	90,7
Courant	13,9	12,2

Retraites et avantages postérieurs à la retraite

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des obligations relevant de régimes à prestations définies sont les suivantes :

(en pourcentage)	31/12/2021	31/12/2020
	France	France
Taux d'actualisation	0,56	0,21
Taux d'augmentation des salaires	4,06	4,13
Taux de rendement implicite des actifs	0,56	0,21

Les actifs des régimes sont composés comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
	France	France
Actions	0,0	0,0
Obligations	0,2	0,2
Immobilier	0,0	0,0
Autres (notamment équivalents de trésorerie)	0,0	0,0

La sensibilité aux taux d'actualisation est la suivante, par rapport aux hypothèses retenues :

(millions d'euros)	Engagement net 31/12/2021	Coût des services 2022	Coût financier 2022
	taux d'actualisation affecté de -0,25%	64,3	5,7
taux d'actualisation (hypothèse de base)	63,0	5,5	0,3
taux d'actualisation affecté de +0,25%	61,7	5,3	0,5

Obligations inscrites dans l'état de la situation financière

Les obligations comptabilisées dans l'état de la situation financière s'analysent comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée des obligations non financées	61,8	72,1
Valeur actualisée des obligations financées	1,5	1,9
Valeur actualisée des obligations totales	63,3	74,0
Juste valeur des actifs des régimes	(0,3)	(0,3)
Franchise Adjustment / Plafonnement des actifs (Canada)	-	-
Valeur actuelle nette des obligations comptabilisées	63,0	73,7

Analyse de la variation des obligations et des actifs de couverture

La valeur actualisée des obligations s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture de l'exercice	74,0	79,6
Coût des services rendus	5,8	6,0
Coût financier (y compris Franchise Adjustment)	0,1	0,4
Prestations payées	(7,8)	(7,3)
Contributions des salariés	-	-
Modifications de régimes	-	-
Ecart actuariels	(0,9)	(1,3)
Ecart de conversion et changements de méthode (1)	(8,7)	(0,0)
Effet des variations de périmètres	0,5	(0,9)
Effet des réductions et liquidations	0,2	(2,5)
Valeur actualisée des obligations à la clôture de l'exercice	63,3	74,0

(1) dont -8.8 M€ liés au changement de méthode comptable de l'IFRIC. Cf 2.2.1

La juste valeur des actifs s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture	0,3	0,6
Rendement implicite des actifs	0,0	0,0
Ecart actuariels sur le rendement des fonds	(0,0)	0,0
Contributions de l'employeur	0,0	-
Contributions des salariés	-	-
Prestations payées	-	(0,0)
Ecart de conversion	-	(0,0)
Effet des variations de périmètres	-	-
Effet des réductions et liquidations	-	(0,2)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture	0,3	0,3

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont les suivants :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Impact des changements d'hypothèses	(1,8)	(0,6)
Pertes et (gains) d'expérience	(2,1)	(0,9)
Modification d'horizon	2,9	0,2
Ecarts actuariels de l'exercice	(0,9)	(1,3)

La répartition des obligations et des actifs par zone géographique s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021			
	UK	France	Canada	Total
Valeur actualisée de l'obligation	-	63,3	-	63,3
Juste valeur des actifs du régime	-	(0,3)	-	(0,3)
Franchise Adjustment / Plafonnement des actifs (Canada)	-	-	-	-
Valeur actuelle nette de l'obligation	-	63,0	-	63,0

Charge de l'exercice

Le montant de la charge comptabilisée en résultat se compose comme suit :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Coût des services rendus	5,8	6,0
Coût financier	0,1	0,4
Rendement implicite des actifs	(0,0)	(0,0)
Modifications de régime	-	-
Effet des réductions et liquidations	0,2	(2,3)
Charge totale comptabilisée dans l'état du résultat global	6,1	4,1

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges de personnel.

Le coût financier et le rendement attendu des actifs du régime ont été comptabilisés respectivement en charges financières et produits financiers.

Variation de l'obligation nette inscrite au passif de l'état de la situation financière

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Provision à l'ouverture	73,7	79,0
Variations de périmètre	0,5	(0,1)
Charge de l'exercice	6,1	4,1
Utilisations (Prestations/Cotisations payées)	(7,8)	(7,3)
Dotations / (Reprise) sur capitaux propres	(0,9)	(1,4)
Ecart de conversion et autres variations (1)	(8,7)	(0,6)
Provision à la clôture	63,0	73,7

(1) La ligne « Ecart de conversion et autres variations » comprend -8.8 M€ lié au changement de méthode comptable de l'IFRIC. Cf 2.2.1

La variation du cumul des dotations / (reprises) sur capitaux propres est la suivante :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Cumul des dotations / (reprises) à l'ouverture	(27,9)	(26,6)
Ecart actuariel de l'exercice	(0,9)	(1,4)
Ecart de conversion et autres variations (Franchise Adjustment)	-	0,1
Cumul des dotations / (reprises) à la clôture	(28,8)	(28,0)

Les variations pour l'exercice en cours et pour les 3 périodes précédentes :

(millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Valeur actualisée de l'obligation de prestations définies	63,3	74,0	79,6	150,0
Juste valeur des actifs du régime	(0,3)	(0,3)	(0,6)	(6,3)
Franchise Adjustment / Plafonnement des actifs (Canada)	-	-	-	-
Excédent (ou déficit) du régime	63,0	73,7	79,0	143,8
Ajustements liés à l'expérience	(2,1)	(0,7)	(2,5)	0,8
Modification d'horizon	2,9	0,2	(78,9)	N/A

Autres avantages accordés au personnel

Description des engagements et hypothèses actuarielles

Les autres avantages accordés au personnel sont composés des gratifications pour médailles du travail des salariés employés en France et des frais médicaux des employés partis en pré-retraite aux Etats-Unis. Ces régimes ne sont pas financés par des actifs externes (contrats d'assurance). Les obligations résultant de régimes à prestations définies ont été évaluées selon des méthodes, des hypothèses identiques à celles retenues pour des régimes de retraite.

Les écarts actuariels relatifs aux changements d'hypothèses et aux gains et pertes d'expérience sont immédiatement reconnus dans l'état des charges et des produits de l'exercice.

Analyse de la variation des obligations

(millions d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres	31/12/2021
France : médailles du travail	15,5	2,0	(1,0)	0,1	(1,5)	15,0
USA : Frais médicaux des retraités	13,8	0,3	-		(0,1)	14,1
						-
Total	29,3	2,3	(1,0)	0,1	(1,6)	29,1

La variation sur les Etats-Unis est liée à la provision pour frais médicaux comptabilisée dans le cadre du gain de contrat de Boston compensée par la comptabilisation d'un actif incorporel amorti sur la durée du contrat.

5.15. Dettes d'exploitation et diverses

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Clients : avances et acomptes reçus	101,3	80,1
Fournisseurs et comptes rattachés	624,9	643,6
Fournisseurs d'immobilisations	85,0	43,3
Dettes sur le personnel	551,7	526,7
Etat et collectivités	103,7	116,3
Produits constatés d'avance (1)	199,3	247,8
Autres	260,3	219,4
Total	1 926,2	1 877,3

6. Engagements hors état de la situation financière et obligations contractuelles

(en millions d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Lignes de crédit non utilisées	31,3	45,2
Cautions reçues en garantie	14,4	595,4
Total des engagements et cautions reçus	45,7	640,7
Cautions données en garantie d'achat	-	-
Cautions données en garantie d'exploitation	1 496,6	1 843,8
Sûretés accordées	-	0,2
Total des engagements et cautions donnés	1 496,6	1 844,0

Les droits de sillons (i.e. les droits d'accès aux rails) sont compris dans la ligne Cautions données en garantie d'exploitation pour un montant de 1,7 M€ au 31 décembre 2021 contre 627,5 M€ au 31 décembre 2020.

La baisse des cautions reçues et données en garantie d'exploitation est liée notamment à la sortie des activités ferroviaires en Allemagne et à la fin du contrat Wales and Borders.

7. Litiges et passifs éventuels

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes relatives aux litiges en cours sont réexaminées de façon continue. En particulier, les litiges et procédures contentieuses en cours, notamment avec l'administration fiscale ou relatives à des recours sur appels d'offres ou sur garanties de passif ont fait l'objet par la direction d'un examen avec ses conseils ou avocats afin d'en refléter le risque sur la valorisation des actifs ou passifs.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les risques sont évalués à la juste valeur et font l'objet le cas échéant d'une provision à la clôture (cf. 5.14).

Le groupement de transporteurs Optile, dont Keolis est membre, est concerné par la décision du Conseil d'Etat relative à la récupération de subventions accordées par le Conseil Régional de l'Ile-de-France au motif qu'il aurait bénéficié du régime d'aides d'Etat de manière illégale. Le dispositif ayant été jugé compatible avec le marché intérieur, mais non notifié à la Commission, par arrêt rendu en date du 18.03.2020, le Conseil d'Etat a demandé à la région Ile-de-France de « prendre les mesures nécessaires pour assurer le paiement, par chaque entreprise ayant exercé une activité sur un marché ouvert à la concurrence et ayant bénéficié du régime d'aides illégalement mis à exécution, des montants correspondants aux intérêts...que l'entreprise aurait acquitté si elle avait dû emprunter... ». Le 8 juillet 2021, la Région Ile-de-France a adressé une lettre aux filiales du Groupe Keolis pour procéder à l'exécution de la décision du Conseil d'Etat du 18 mars 2020 dans laquelle il apparaît que le montant des intérêts à récupérer pourrait s'avérer non significatif dans le cadre de ce litige. Keolis a adressé le 4 Janvier 2022 une réponse à la Région en coordination avec le syndicat Optile. Compte tenu de ces éléments, Keolis n'a pas provisionné ce risque au 31 décembre 2021.

A fin septembre 2021, le ministère des Transports (DfT) a décidé de ne pas prolonger le contrat ferroviaire national du Sud-Est de Londres opéré par LSER en raison d'une discussion concernant le calcul des paiements de participation aux bénéficiaires et le traitement de certains trop-payés effectués par le DfT à LSER.

En vertu de la loi 'Railways Act 1993', le DfT a le pouvoir d'imposer des sanctions financières à LSER dans le cadre de ce litige.

Le groupe Go Ahead, actionnaire majoritaire de LSER à 65%, sur la base de conseils juridiques indépendants, a inclus une provision de 30 M€ dans ses états financiers de l'exercice clos le 3 juillet 2021, ce qui représente la meilleure estimation actuelle de la pénalité.

Keolis a ainsi intégré 35% de cette pénalité, soit 12 M€, dans la quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence comptabilisée au résultat 2021.

8. Transactions avec les parties liées

Keolis S.A. est détenu à 100,0 % par GROUPE KEOLIS S.A.S., lui-même détenu à hauteur de 69,69 % par SNCF Participations et de 30,00 % par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec.

La SNCF est une société nationale à capitaux publics (société anonyme) dont le capital est intégralement détenu par l'Etat français.

8.1. Transactions avec GROUPE KEOLIS S.A.S. et le Groupe EFFIA

Les transactions avec Groupe Keolis S.A.S. correspondent essentiellement aux prestations de direction générale.

Les transactions avec le Groupe EFFIA correspondent à de la sous-traitance.

8.2. Transactions avec les coentreprises et entreprises associées

Les transactions avec les coentreprises et entreprises associées sont réalisées selon des conditions normales du marché.

8.3. Rémunération des dirigeants clés du Groupe

Les dirigeants clés du Groupe sont définis comme étant les mandataires sociaux administrateurs de Keolis S.A. et les membres du Comité Exécutif. Les rémunérations et autres avantages à court terme de ces dirigeants se sont élevés à 5 M€ en 2021 contre 4.7 M€ en 2019.

Il n'y a pas de jetons de présence alloués aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe.

Il n'existe pas d'avance ni crédit alloué aux membres des organes d'administration et de direction du Groupe.

9. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

10. Périmètre de consolidation

10.1. Filiales

Nom	Méthode d'Intégration	% d'intérêt	Pays
Aerobag	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Aerolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Aéroport Angers Marcé	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Airelle	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Delion SAS	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Eschenlauer	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars et Transports Grindler	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Striebig	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Autocars Trans-Azur	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Cars de Bordeaux	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Compagnie du Blanc Argent	Globale (IG)	99.43	FRANCE
Cykleo	Globale (IG)	100.00	FRANCE
GEP Vidal	Globale (IG)	100.00	FRANCE
GR4 Crolles	Globale (IG)	55.81	FRANCE
Holding Rochette Participations Montverdun	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Holding Striebig	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Institut Keolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Agde	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Agen	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aile	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aile Foncière	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Alès	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Alpes Maritimes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Amiens	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Angers	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Argenteuil Boucle de Seine*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Armor	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Arras	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Artois	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Atlantique	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Auch	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aude	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Autocars Planche	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Baie des Anges	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bassin d'Arcachon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bassin de Pompey	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bassin de Thau	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Beaune	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Besançon Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Blois	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Blois Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bordeaux	Globale (IG)	99.99	FRANCE

Keolis Bordeaux Métropole	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Boulogne sur Mer	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bourgogne	Globale (IG)	99.50	FRANCE
Keolis Brest	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Bus Verts	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Caen	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Caen Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Calvados	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Camargue	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Centre	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Châlons-en-Champagne	Globale (IG)	99.24	FRANCE
Keolis Chambéry	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Charente Maritime	Globale (IG)	99.98	FRANCE
Keolis Château Thierry	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Châteauroux	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Châtelleraut	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Chaumont	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Chauny-Tergnier	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Chauny-Tergnier-La Fère scolaire	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Cherbourg	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis CIF	Globale (IG)	99.99	FRANCE
Keolis Conseil et Projets	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Contrôle et Humanisation	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Côte Basque - Adour	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Côte d'Azur	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Côte d'Opale	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Creil	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Dijon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Dijon Mobilités	Globale (IG)	70.00	FRANCE
Keolis Dole	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Dourlens	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Drôme Ardèche	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Drouais	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis en Cévennes	Globale (IG)	99.19	FRANCE
Keolis Epinal	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Eure et Loir	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Flandre Maritime	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Fouache	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Garonne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Gascogne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Gironde	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Grand Nancy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Haguenau*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Haut-Bugey	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Languedoc	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Laval	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Laval Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Lille	Globale (IG)	100.00	FRANCE

Keolis Lille Métropole	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Littoral	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Lorient	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Lyon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Manche	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Maritime Brest	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Marmande	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Marne*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Méditerranée	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Menton Riviera	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Métropole Orléans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilité Paris	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilité Roissy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilité Val de Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilités Seine et Marne*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montargis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montluçon	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montluçon Mobilités*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Morlaix	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Moulins	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Narbonne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Nevers	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Nîmes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Nord	Globale (IG)	99.99	FRANCE
Keolis Normandie Seine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Obernai	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oise	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oise 2*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Orléans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Orly Airport	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Orly Rungis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Ouest Val-de-Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oyonnax	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays d'Aix	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays de Montbéliard	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays des Volcans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays Dolois	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays du Forez	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays Nancéien	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pays Normands	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis PMR Rhône	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Porte de l'Isère	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Porte des Alpes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Pyrénées	Globale (IG)	97.11	FRANCE
Keolis Quimper	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Rennes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Réseau Départemental Sud Oise	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Riom	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Roissy Services Aéroportuaires	Globale (IG)	100.00	FRANCE

Keolis Saint Malo	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Saintes	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Saintes Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Salon-de-Provence	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Essonne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Maritime	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Oise Est*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Sénart	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Val-de-Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Solutions	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Somme	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Sophia Antipolis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Sud Allier	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Sud Lorraine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Tarbes Lourdes Pyrénées	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Territoires Nancéiens	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Thionville-Fensch*	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Touraine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Tours	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Tours Access	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Travel Services	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Trois Frontières	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Urbest	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val de Saône	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val d'Oise	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val Hainaut	Globale (IG)	96.32	FRANCE
Keolis Vélizy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Versailles	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Vesoul	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Vichy	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Villefranche-sur-Saône	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Voyages	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Westeel	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Yvelines	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KO Haguenau	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KO Nevers	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KORRIVA	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Cars du Bassin de Thau	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Coccinelles	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Courriers Catalans	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Courriers Du Midi	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Les Kangourous 2	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Loisirs et Voyages	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Monts Jura Autocars	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Ormont Transports	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Orset Investissement	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Pacific Car	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Phocéens Cars	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Santa Azur	Globale (IG)	100.00	FRANCE

SAP Cariane Provence	Globale (IG)	100.00	FRANCE
SATRVAM	Globale (IG)	100.00	FRANCE
SCAC	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Société d'Exploitation de l'Aéroport Dole Jura	Globale (IG)	51.00	FRANCE
Société Rennaise Transports et Services	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Société Transports Robert	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Sodetrav	Globale (IG)	100.00	FRANCE
STEFIM	Globale (IG)	100.00	FRANCE
TPR	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Train Bleu St Marcellin	Globale (IG)	100.00	FRANCE
TRAM	Globale (IG)	100.00	FRANCE
TRANSBUSEVRY	Globale (IG)	55.62	FRANCE
Transkeo T11	Globale (IG)	51.00	FRANCE
Transkeo T13	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Transport Daniel MEYER	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Transports de la Brière	Globale (IG)	95.00	FRANCE
Transports Evrard	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Voyages Autocars Services	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Voyages Chargelègue	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Voyages Monnet	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Australian Transit Enterprises Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Hornibrook Bus Lines Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Hornibrook Transit Management Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KD Northern Beaches Pty Ltd*	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KD Hunter Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KDR Gold Coast Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
KDR Victoria Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Australie Pty	Globale (IG)	100.00	AUSTRALIE
Keolis Downer	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer Adelaide	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer Bus and Coachlines Property Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer Bus and Coachlines Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Downer South Australia	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Link SA Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Path Transit Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
South West Transit Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Southlink Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Shanghai*	Globale (IG)	100.00	CHINE
Keolis China	Globale (IG)	100.00	CHINE
Keolis Wuhan	Globale (IG)	100.00	CHINE
Etablissement Abu Dhabi	Globale (IG)	100.00	EMIRATS ARABES UNIS
Keolis -MHI Rail Management and Operation LLC*	Globale (IG)	70.00	EMIRATS ARABES UNIS
Keolis Middle East DMCC	Globale (IG)	100.00	EMIRATS ARABES UNIS
Keolis Amey Operations/Gweithrediadau Keolis Amey Limited – the Operating Entity	Globale (IG)	64.00	GRANDE BRETAGNE
Keolis Amey Wales Cymru Limited – the Operating Delivery Partner	Globale (IG)	60.00	GRANDE BRETAGNE
KA Wales Consulting Limited*	Globale (IG)	64.00	GRANDE BRETAGNE
Keolis UK	Globale (IG)	100.00	GRANDE BRETAGNE

Keolis-Amey Docklands Ltd	Globale (IG)	70.00	GRANDE BRETAGNE
KeolisAmey Metrolink	Globale (IG)	60.00	GRANDE BRETAGNE
Nottingham Trams Ltd	Globale (IG)	80.00	GRANDE BRETAGNE

***dont entrées dans le périmètre en 2021 (rappel ci-dessous)**

Nom	Méthode d'Intégration	% d'intérêt	Pays
Keolis Argenteuil Boucle de Seine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Haguenu	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Mobilités Seine et Marne	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Montluçon Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Oise 2	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Seine Oise Est	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Thionville-Fensch	Globale (IG)	100.00	FRANCE
KD Northern Beaches Pty Ltd	Globale (IG)	51.00	AUSTRALIE
Keolis Shanghai	Globale (IG)	100.00	CHINE
Keolis -MHI Rail Management and Operation LLC	Globale (IG)	70.00	EMIRATS ARABES UNIS
KA Wales Consulting Limited	Globale (IG)	64.00	GRANDE BRETAGNE

Sociétés sorties du périmètre en 2021

Nom	Méthode d'Intégration (avant sortie)	% d'intérêt (avant sortie)	Pays
Interhone	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Aile Sud	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Ille et Vilaine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Narbonne Mobilités	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Val de Maine	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Keolis Voyages	Globale (IG)	100.00	FRANCE
Réseau en Vosges	Globale (IG)	70.00	FRANCE
SCAC Bagnis	Globale (IG)	100.00	FRANCE
SEA Albert-Picardie	Globale (IG)	50.96	FRANCE
Keolis Deutschland GmbH & Co. KG	Globale (IG)	100.00	ALLEMAGNE
Keolis Deutschland Verwaltung	Globale (IG)	100.00	ALLEMAGNE
Joye	Globale (IG)	100.00	BELGIQUE
Open Tours - Les Voyages Belges NV	Globale (IG)	100.00	BELGIQUE
Voyages Doppagne	Globale (IG)	100.00	BELGIQUE
CSG Commuter Security	Globale (IG)	100.00	SUEDE

10.2. Co-entreprises et entreprises associées

Nom	Méthode d'Intégration	% d'intérêt	Pays
Albatrans	Mise en équivalence (ME)	36.20	FRANCE
CTCOP	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Hello Paris	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Hello Paris Participations	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE

Hello Paris Services	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Orgebus	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
RDK France	Mise en équivalence (ME)	50.00	FRANCE
Scodec	Mise en équivalence (ME)	35.00	FRANCE
TICE	Mise en équivalence (ME)	19.00	FRANCE
Trans Pistes	Mise en équivalence (ME)	40.00	FRANCE
Transports de l'agglomération de Metz Métropole	Mise en équivalence (ME)	25.00	FRANCE
Shangai Keolis Public Transport Operation Management Co.	Mise en équivalence (ME)	49.00	CHINE

Sociétés sorties du périmètre en 2021

Nom	Méthode d'Intégration (avant sortie)	% d'intérêt (avant sortie)	Pays
Netlog	Mise en équivalence (ME)	33.00	ALLEMAGNE
Wuhan Tianhe airport transport center Operation and Management Co. Ltd	Mise en équivalence (ME)	40.00	CHINE